



# **La relation entre les enfants et leur beau-père dans les familles recomposées : Un regard rétrospectif sur l'expérience des jeunes adultes**

**Mémoire**

**Carolyne Villeneuve**

**Maîtrise en service social**  
Maître en service social (M. Serv.Soc.)

Québec, Canada

© Carolyne Villeneuve, 2015



## RÉSUMÉ

Cette étude, basée sur une méthodologie mixte, s'intéresse à la relation entre un jeune et son beau-père dans les familles recomposées. Elle s'intéresse au point de vue de jeunes adultes qui l'ont vécu dans leur enfance ou leur adolescence et elle s'inscrit dans une perspective systémique. Plus spécifiquement, ce projet de recherche étudie le développement de la relation entre le jeune et son beau-père, les caractéristiques de cette relation ainsi que l'influence des sous-systèmes familiaux sur la relation. Quinze participants âgés entre 20 et 25 ans ont pris part à cette étude. Les résultats obtenus montrent que la relation entre un jeune et son beau-père est généralement positive dès le début de la relation ou qu'elle s'améliore avec le temps. Différents éléments peuvent favoriser ou non le développement de la relation jeune-beau-père et proviennent du jeune, de son beau-père ou des autres membres de l'entourage.



# TABLE DES MATIÈRES

<b>RÉSUMÉ .....</b>	<b>iii</b>
<b>REMERCIEMENT .....</b>	<b>xi</b>
<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>1</b>
<b>CHAPITRE 1 – PROBLÉMATIQUE .....</b>	<b>5</b>
1.1 OBJET D’ÉTUDE .....	5
1.2 DÉFINITION DE LA FAMILLE RECOMPOSÉE.....	7
1.3 PORTRAIT STATISTIQUE DES FAMILLES RECOMPOSÉES.....	8
1.4 DÉMARCHE DOCUMENTAIRE .....	10
1.5 RECENSION DES ÉCRITS .....	10
1.5.1 Les défis de la famille recomposée .....	10
1.5.2 Place du beau-père dans la famille recomposée .....	12
1.5.3 Développement de la relation entre un jeune et son beau-père .....	14
1.5.4 Facteurs associés à la relation.....	17
1.5.5 Conséquences de la relation sur l’adaptation des jeunes.....	20
1.6 LIMITES MÉTHODOLOGIQUES DES ÉTUDES ACTUELLES .....	21
1.6 PERTINENCE SCIENTIFIQUE, SOCIALE ET DISCIPLINAIRE.....	23
<b>CHAPITRE 2 – CADRE D’ANALYSE.....</b>	<b>27</b>
2.1 DU MODÈLE DÉFICITAIRE À LA VALORISATION DE LA DIVERSITÉ .....	27
2.2 LA THÉORIE DES SYSTÈMES : POSTULATS ET CONCEPTS .....	28
2.3 LA THÉORIE SYSTÉMIQUE APPLIQUÉE À LA FAMILLE RECOMPOSÉE ....	32
2.4 LA THÉORIE DU PARCOURS DE VIE .....	34
2.5 LA DÉFINITION DES CONCEPTS IMPORTANTS .....	36
2.6 QUESTIONS DE RECHERCHE .....	38

<b>CHAPITRE 3 – MÉTHODOLOGIE .....</b>	<b>41</b>
3.1 PARADIGME ÉPISTÉMOLOGIQUE .....	41
3.2 APPROCHE PRIVILÉGIÉE ET TYPE DE RECHERCHE .....	43
3.3 POPULATION ET ÉCHANTILLONNAGE .....	45
3.4 DESCRIPTION DE L'ÉCHANTILLON .....	48
3.5 COLLECTE DES DONNÉES ET INSTRUMENTS DE MESURE .....	51
3.5.1 Inventaire des transitions familiales.....	52
3.5.2 Entrevue semi-dirigée .....	53
3.5.3 Questionnaire sur la relation jeune-beau-père .....	54
3.6 DÉMARCHE D'ANALYSE.....	55
3.7 LIMITES DE L'ÉTUDE .....	56
3.8 CONSIDÉRATIONS ÉTHIQUES .....	57
<b>CHAPITRE 4 – PRÉSENTATION ET ANALYSE DES RÉSULTATS .....</b>	<b>61</b>
4.1 LE DÉVELOPPEMENT DE LA RELATION JEUNE-BEAU-PÈRE .....	61
4.1.1 Typologie des trajectoires relationnelles .....	61
4.1.2 Statuts et rôles occupés par le beau-père .....	67
4.1.3 Implication des deux principaux acteurs.....	71
4.1.4 Éléments facilitant et éléments faisant obstacle à la relation.....	76
4.2 LES CARACTÉRISTIQUES DE LA RELATION JEUNE-BEAU-PÈRE.....	82
4.2.1 La communication .....	83
4.2.2 La proximité.....	88
4.2.3 La satisfaction .....	92
4.3 L'INFLUENCE DES SOUS-SYSTÈMES FAMILIAUX .....	93
4.3.1 Le parent .....	93
4.3.2 L'autre parent.....	96
4.3.3 La fratrie, demi et quasi-fratrie .....	98
4.3.4 Les autres personnes de l'entourage .....	100
4.4 ANALYSE MIXTE DES DONNÉES.....	101

<b>CHAPITRE 5 – SYNTHÈSE ET DISCUSSION .....</b>	<b>105</b>
5.1 COMMENT SE DÉVELOPPE LA RELATION ENTRE UN JEUNE ET SON BEAU-PÈRE DANS UN CONTEXTE DE RECOMPOSITION FAMILIALE? .....	105
5.2 COMMENT SE CARACTÉRISE LA RELATION ENTRE LE JEUNE ET SON BEAU-PÈRE SUR LES PLANS DE LA COMMUNICATION, DE LA PROXIMITÉ ET DE LA SATISFACTION? .....	110
5.3 DE QUELLE FAÇON LES DIFFÉRENTS SOUS-SYSTÈMES FAMILIAUX INFLUENCENT-ILS LA MANIÈRE DONT LA RELATION BEAU-PÈRE-ENFANT SE DÉVELOPPE? .....	112
5.4 PISTES DE RECHERCHES FUTURES.....	116
5.5 PISTES D’INTERVENTION .....	118
 <b>CONCLUSION .....</b>	 <b>121</b>
 <b>BIBLIOGRAPHIE.....</b>	 <b>123</b>
 <b>ANNEXE 1 : Annonce envoyée par courrier électronique .....</b>	 <b>133</b>
<b>ANNEXE 2 : Grille de contact téléphonique.....</b>	<b>135</b>
<b>ANNEXE 3 : Inventaire des transitions familiales vécues .....</b>	<b>137</b>
<b>ANNEXE 4 : Guide d’entrevue .....</b>	<b>139</b>
<b>ANNEXE 5 : Questionnaire sur la relation jeune-beau-père .....</b>	<b>143</b>
<b>ANNEXE 6 : Formulaire de consentement .....</b>	<b>145</b>

## **LISTE DES TABLEAUX**

Tableau 1 : Tableau d'opérationnalisation des concepts.....	40
Tableau 2 : Caractéristiques sociodémographiques des participants.....	49
Tableau 3 : Caractéristiques familiales des participants.....	51
Tableau 4 : Typologie des trajectoires relationnelles.....	63
Tableau 5 : Résumé des éléments influençant la relation jeune-beau-père.....	82

« Je pense que c'est la seule relation dans ma vie que je ne peux pas décrire. Enfin, j'ai vraiment de la difficulté. Je ne peux pas mettre des mots comme avec des amis ou ma mère. » (*Delphine*<sup>1</sup>)

---

<sup>1</sup> Les noms des participants ainsi que le nom de toutes les personnes mentionnées durant la collecte des données ont été remplacés par des pseudonymes.



## REMERCIEMENT

Je souhaite tout d'abord remercier les quinze participants qui ont accepté de prendre part à cette étude. Je les remercie énormément d'avoir pris le temps de venir me rencontrer et d'avoir accepté de me livrer une partie importante de leur histoire familiale. Lorsqu'un premier participant m'a mentionné qu'il n'avait jamais parlé de certains détails de sa vie à d'autres personnes auparavant, j'ai compris à quel point j'étais choyée d'avoir accès à toute cette information. Je vous remercie pour la confiance que vous m'avez octroyée, pour votre ouverture et votre générosité.

Je tiens à remercier ma directrice de recherche, Mme Marie-Christine Saint-Jacques, pour sa disponibilité, sa grande expertise dans le domaine des transitions familiales et son enthousiasme pour mon projet de recherche. Bien que ce ne fût pas toujours facile de surmonter les épreuves qu'apporte la réalisation d'un mémoire, vous avez toujours eu confiance en moi. Vous m'avez amené à me dépasser et à donner le meilleur de moi-même. C'est grâce à vous si je peux être aussi fière de ce que j'ai réalisé aujourd'hui.

Un immense merci à mes amis pour leur précieuse présence tout au long de mon parcours universitaire. Vous avez partagé mes peines et mes inquiétudes, mais aussi mes joies et mes réussites. Je tiens à remercier plus particulièrement Vanessa Fournier pour ses judicieux conseils, son soutien et son écoute. Merci également à Renée-Claude Roy qui m'a permis de traverser ces dernières années avec le sourire.

Un merci tout spécial à mon conjoint, Hugo, qui a été mon inébranlable pilier. Ta patience, ton écoute et ton amour m'ont assurément permis de mener à bien ce grand projet qu'est la maîtrise. Merci de m'avoir soutenu et encouragé dans les moments plus difficiles.

Enfin, merci à ma famille et plus particulièrement à mes sœurs Claudie et Ariane pour votre écoute et vos encouragements. Je tiens à remercier également mes grands-parents pour leur indéfectible amour et la fierté qu'ils ont envers moi.

La réalisation de ce projet de recherche a été grandement facilitée grâce au soutien financier du Fonds de recherche du Québec – Société et Culture (FRQ-SC) et du Centre de recherche JEFAR.



# INTRODUCTION

Parlant de la famille dans son roman intitulé « *Reproduction non autorisée* » publié en 2004, l'écrivain français Marc Vilrouge a dit : « Mono, homo, recomposée, hermaphrodite, hydrocéphale... la famille n'est pas morte, elle est en pleine transmutation nucléaire ». Cette citation dépeint de manière humoristique les transformations de la famille qui ont cours depuis quelques décennies en Amérique du Nord et ailleurs en Occident. Parmi la diversité des familles qu'on retrouve aujourd'hui, les familles recomposées occupent une place de plus en plus importante. Ce type de famille existe de longue date puisque le remariage d'un parent suite au décès d'un conjoint était une pratique très répandue à l'époque du 16<sup>e</sup> jusqu'au 19<sup>e</sup> siècle (Saint-Jacques, 2000). Cependant, la famille recomposée telle qu'on la connaît aujourd'hui s'inscrit dans des logiques différentes. En effet, la famille recomposée d'aujourd'hui se forme généralement après la rupture des parents. De plus, il existe de nombreux types de familles recomposées qui varient selon le type d'union, le nombre d'enfants présents, le type de garde en vigueur et bien plus encore.

Dans les familles recomposées, un défi couramment rencontré est de réussir à bien définir les rôles de chacun et à rendre harmonieuses les relations qui s'établissent entre les membres de la famille (Beaudry, Boisvert, Simard, Parent et Blais, 2004). Cela implique de maintenir des liens significatifs entre les enfants et les conjoints de l'union antérieure tout en développant des relations familiales et conjugales dans la nouvelle union. L'établissement de nouveaux rôles parentaux et beaux-parentaux constitue un défi de taille puisque dans certaines situations, les familles recomposées font face à la pluriparentalité. Comme le mentionnent Saint-Jacques et coll. (2009), « ces nouvelles réalités impliquent également une conception différente de la famille et de la parentalité, soit l'intégration de personnes autres que les parents biologiques dans l'équation père-mère-enfant » (p.10). L'évolution des mœurs a amené la coexistence d'une pluralité de modèles familiaux ainsi que l'apparition de parents sociaux qui s'ajoutent aux parents d'origine (Savard, 2009). Dans une famille recomposée, il faut que chaque membre de la famille, dont les beaux-parents, trouve sa place au sein de la nouvelle structure familiale.

La présente recherche s'intéresse à la dynamique familiale vécue au sein des familles recomposées ainsi qu'aux relations qui s'y établissent. De manière spécifique, ce mémoire a comme objectif de mieux comprendre la relation entre un jeune et son beau-père dans un contexte de recomposition familiale selon le point de vue de jeunes adultes qui l'ont vécu dans leur enfance ou leur adolescence. Il tentera de mieux décrire la relation beau-père-enfant sur les plans du développement de la relation, de la communication, de la proximité et de la satisfaction. De plus, ce mémoire essayera de comprendre l'influence des relations présentes entre le jeune et les autres membres de la famille sur la relation beau-parentale dans une perspective systémique. Ce projet de recherche tentera de répondre plus précisément aux questions suivantes :

Dans la perspective des jeunes adultes :

- a) Comment se développe la relation entre le jeune et son beau-père dans un contexte de recomposition familiale ?
- b) Comment se caractérise la relation entre le jeune et son beau-père sur les plans de la communication, de la proximité et de la satisfaction ?
- c) De quelle façon les différents sous-systèmes familiaux influencent-ils la manière dont la relation beau-père-enfant se développe ?

Les réponses à ces questionnements permettront d'augmenter les connaissances sur le vécu des jeunes dans les familles recomposées, de documenter la perception subjective qu'ils ont de leurs relations intrafamiliales et de comprendre comment les relations s'interinfluencent. Il appert d'une grande importance de connaître ces différents éléments pour parvenir à mieux évaluer les problématiques vécues par les familles recomposées et pour intervenir efficacement avec elles. Enfin, il est souhaité que cette recherche permette d'élaborer de nouvelles hypothèses et des pistes de recherche futures.

Ce mémoire comprend cinq chapitres. D'abord, l'ensemble de la problématique est présenté, incluant la recension des écrits, les limites des études actuelles et la pertinence de cette recherche. Ensuite, le second chapitre est exposé, comprenant le cadre d'analyse de même qu'une définition des concepts importants. Le troisième chapitre présente la méthodologie

de cette étude. Entre autres, on y retrouve la description de l'échantillon, la collecte des données, les instruments de mesure ainsi que les limites de cette étude et les considérations éthiques. Le quatrième chapitre présente les résultats obtenus ainsi que l'analyse des données, permettant de répondre aux différentes questions de recherche. Enfin, le cinquième chapitre comprend une synthèse des principaux résultats de l'étude ainsi qu'une discussion en lien avec les écrits recensés et le cadre théorique. Des pistes de recherche future et d'intervention se retrouvent également dans ce dernier chapitre.



# CHAPITRE 1 – PROBLÉMATIQUE

Ce premier chapitre présente l'ensemble de la problématique. D'abord, l'objet d'étude est défini ainsi que la définition et la prévalence des familles recomposées. Ensuite, la démarche documentaire utilisée ainsi qu'une recension des écrits axée sur les questions de recherche sont présentées. Enfin, les limites des études actuelles ainsi que la pertinence scientifique, sociale et disciplinaire de cette recherche sont exposées.

## 1.1 OBJET D'ÉTUDE

L'étude des familles recomposées est un sujet qui a suscité beaucoup d'intérêt parmi les chercheurs scientifiques. L'augmentation de la variabilité des trajectoires familiales et la richesse des données disponibles ont fait proliférer les études sur ce domaine de recherche. Cependant, certains aspects présents au sein des familles recomposées n'ont pas encore été pleinement documentés. Entre autres, la dynamique familiale et les liens entre les différents membres de la famille recomposée demeurent encore peu étudiés (Afifi, 2008; Sweeney, 2010). Afifi (2008) mentionne d'ailleurs qu'il faut continuer à explorer les multiples facettes qui entourent les relations intrafamiliales dans les familles recomposées puisque la famille est comme un tout. Il faut donc comprendre comment le comportement de chaque membre de la famille influence celui d'un autre. Selon l'auteur, les recherches futures doivent examiner comment les membres de la famille font face ensemble aux difficultés et aux défis rencontrés. Les études actuelles démontrent que la relation entre un jeune et son beau-père est influencée par les autres relations présentes dans la famille (Marsiglio, 2004; Jensen et Shafer, 2013; King, Thorsen et Amato, 2014). Cette relation beau-parentale a également un impact sur l'adaptation du jeune (Nicholson, Philips, Peterson et Battistutta, 2002; Vogt et Hamilton, 2006). Il appert donc des plus pertinents de continuer à approfondir la dynamique sous-jacente qui contribue à influencer la relation beau-père-enfant.

En addition, bien que de plus en plus d'études qualitatives soient effectuées sur les familles recomposées, il y a à l'heure actuelle encore trop peu d'études qui se sont intéressées au point

de vue des jeunes. Kinniburgh-White, Cartwright et Seymour (2010) mentionnent qu'il est essentiel d'étudier la perception des jeunes à propos de leurs relations familiales et le rôle que leur beau-père peut jouer auprès d'eux. En effet, les jeunes sont des agents actifs qui influencent les processus familiaux. Les auteurs ajoutent que les recherches futures devraient porter sur l'expérience des relations vécues par les jeunes selon leur propre perspective. Il faut continuer à étudier la relation entre un jeune et son beau-père afin de mieux comprendre le développement de la relation ainsi que la variabilité présente entre les différentes familles.

Beaucoup d'études portant sur les familles recomposées ont été menées avec des populations de l'Europe et des États-Unis. La population canadienne et plus spécifiquement la population québécoise n'ont pas eu autant d'attention de la part des chercheurs. Cependant, la population du Québec possède certaines particularités. Sur le plan familial, le dernier recensement de 2011 a montré que la famille intacte est de moins en moins présente au Canada, mais c'est clairement dans la province de Québec que les changements les plus significatifs se font sentir (Ministère de la Famille et des Aînés, 2011). En effet, le nombre de familles recomposées s'accroît ainsi que le nombre de couples vivant en union de fait. Les Québécois sont considérés comme étant les champions de l'union libre et beaucoup de parents ont des enfants dans un contexte de cohabitation, sans qu'une union légalisée les unisse (Saint-Jacques et Drapeau, 2009).

Sur le plan politique, le Québec possède une politique familiale qui se distingue des autres provinces canadiennes (Ministère de la Famille et des Aînés, 2007). Le Québec se démarque également sur la scène mondiale en se retrouvant parmi les pays développés qui consacrent le plus de ressources aux familles (Ministère de la Famille et des Aînés, 2007). En effet, de nombreuses interventions publiques sont spécifiquement destinées aux familles comme les services de garde à contribution réduite, les mesures universelles de soutien aux enfants, le Régime québécois d'assurance parentale et les mesures de conciliation travail-famille (Ministère de la Famille et des Aînés, 2012).

Sur le plan juridique, plusieurs réformes en droit de la famille ont été adoptées au cours des dernières années au Québec. Notamment, l'admissibilité de l'aide juridique a été augmentée et des changements ont été apportés aux dispositions du Code civil du Québec en matière de

pensions alimentaires (Ministère de la Famille et des Aînés, 2007). De plus, le ministère de la Justice du Québec assume depuis décembre 2012 les frais des médiateurs familiaux lors d'une rupture conjugale permettant d'augmenter l'accessibilité de cette ressource (Ministère de la Justice, 2012). Ces particularités du Québec peuvent influencer l'impact des transitions familiales vécues par les jeunes vivant dans les familles recomposées. Ainsi, on ne peut pas généraliser les conclusions des recherches antérieures réalisées ailleurs en Occident à la population québécoise et il est essentiel d'effectuer des recherches sur cette population spécifique.

## **1.2 DÉFINITION DE LA FAMILLE RECOMPOSÉE**

Jusqu'au début du 20<sup>e</sup> siècle, la notion de famille recomposée faisait référence au remariage d'un des deux parents et la recomposition familiale s'effectuait généralement à la suite du décès d'un conjoint (Saint-Jacques, 2000). La réalité de la famille recomposée d'aujourd'hui est fort différente puisque la séparation et le divorce des parents se sont ajoutés au veuvage comme motif mettant fin à une union. De plus, certains enfants peuvent se retrouver dans une famille recomposée sans avoir vécu nécessairement avec ses deux parents d'origine si ces derniers n'ont jamais vécu ensemble.

Ainsi, définir les familles recomposées peut s'avérer difficile étant donné la diversité et la complexité de ces familles (Robertson, 2008). Selon le ministère de la Famille et des Aînés (2011), « une famille est dite recomposée lorsqu'au moins un enfant d'une union antérieure de l'un des conjoints vit sous le même toit que les conjoints. » (p.122). Une famille recomposée peut être simple ou complexe. La famille recomposée est dite simple lorsqu'un conjoint vit avec son ou ses enfants dans un ménage avec un nouveau conjoint. On parle de famille recomposée complexe si le ménage comprend un ou des enfants d'unions antérieures des deux conjoints. Le fait d'avoir un ou des enfants de l'union actuelle et un ou des enfants d'au moins une union antérieure catégorise également la famille comme étant une famille recomposée complexe. Robertson (2008) abonde dans le même sens et définit la famille recomposée comme étant un couple formant une nouvelle union avec au moins un des conjoints qui a des enfants d'une union antérieure. L'auteur expose qu'il y a plusieurs

variations de la famille recomposée puisque le sexe du partenaire, le nombre d'enfants et l'endroit où ils résident ainsi que l'histoire relationnelle de chacun (ex. : vit sa première relation, est divorcé, a vécu en union libre, n'a jamais partagé de domicile, etc.) sont autant de facteurs qui peuvent être différents d'une famille à l'autre.

### **1.3 PORTRAIT STATISTIQUE DES FAMILLES RECOMPOSÉES**

Depuis la fin des années 80, une tendance se maintient au niveau de l'indice de divortialité et il est estimé qu'encore un mariage québécois sur deux se termine par un divorce selon les dernières données disponibles sur le taux de divortialité (Institut de la statistique du Québec, 2008). Cependant, il est important de mentionner que près de la moitié des couples qui divorcent n'ont pas d'enfants (Saint-Jacques et Drapeau, 2009). Sur le plan familial, une des grandes particularités des Québécois est qu'un nombre élevé de familles impliquent des parents vivant en union de fait (Saint-Jacques et Drapeau, 2009). Depuis les 15 dernières années, il y a une évolution par rapport aux types d'union dans les familles biparentales puisque les unions légalisées ne cessent de diminuer alors que le nombre de familles en union de fait a doublé (Ministère de la Famille et des Aînés, 2011). Selon les données du dernier recensement, les couples en union libre composaient 24,8% des familles québécoises avec enfants en 2006 alors que ce type d'union représentait 10,8% des familles en 1991. Les couples en union de fait avec enfants ont tendance à durer plus longtemps que les couples sans enfant (Le Bourdais et Juby, 2002). Cependant, les couples qui s'unissent d'une manière informelle sont moins stables que les couples mariés (Amato, 2010; Le Bourdais, Lapierre-Adamcyk et Roy, 2014). Lau (2012) appuie cette affirmation et mentionne que les couples hétérosexuels en union libre sont 3,4 fois plus à risque de se séparer comparativement aux couples mariés.

Au Canada, les familles recomposées représentent 8,9% des familles, dont 58,5% sont simples et 41,4% sont complexes (Statistique Canada, 2011a). Des données toutes récentes extraites du dernier recensement canadien montrent qu'au Québec, les familles recomposées constituent 10,7 % des familles avec enfants (Ministère de la Famille et des Aînés, 2011). Entre 1995 et 2006, les familles recomposées ont gagné en importance au Québec, passant

de 107 000 à 140 000, soit une hausse de 30,8% (Ministère de la Famille et des Aînés, 2011). Au Québec, le premier modèle de famille recomposée qu'on retrouve est matricentrique (46,4%) et comprend une mère avec son ou ses enfants et un conjoint. Les familles recomposées patricentriques représentent 10,7% des familles recomposées alors qu'une structure familiale de recomposition complexe représente 42,9% de ces familles (Ministère de la Famille et des Aînés, 2011). Depuis quelques années, on constate une croissance marquée des familles dites complexes : elles sont passées de 38 000 en 1995 à 60 000 en 2006 (Ministère de la Famille et des Aînés, 2011). Ces données statistiques permettent de constater que la plupart des enfants qui vivent dans une famille recomposée entretiennent une relation avec un beau-père. La proportion des enfants qui vivent dans une famille intacte est de 66% alors que 12,7% des enfants vivent dans une famille recomposée et 21,3% dans une famille monoparentale (Lacroix, 2011). De plus, on note que le nombre d'enfants vivant dans une famille intacte diminue avec l'âge alors que la proportion des enfants dans les familles recomposées ou monoparentales augmente (Lacroix, 2011). Enfin, toujours selon Lacroix (2011), une tendance à la baisse a été observée entre 2001 et 2006 pour le nombre de familles intactes.

Sur le plan de l'engagement des pères après la rupture conjugale, les études montrent qu'ils sont de plus en plus nombreux à poursuivre leur engagement parental auprès des enfants, et ce, malgré la séparation (Kelly, 2007; Amato, Meyers et Emery, 2009). Selon des données recueillies dans une étude sur la paternité, près de 75% des enfants ont maintenu des contacts réguliers avec leur père deux ans après la séparation et 44% cinq ans après (Allard, Bourret, Tremblay, Bergeron et Roy, 2005). De plus, la garde des enfants de parents séparés ou divorcés a évolué de façon significative dans les dernières années (Conseil de la famille et de l'enfance, 2008). En effet, la garde partagée entre les deux parents est de plus en plus répandue au Québec, passant de 11% des situations familiales en 1995 (Conseil de la famille et de l'enfance, 2008) à 21,5% en 2009 (Ministère de la Famille et des Aînés, 2011).

## 1.4 DÉMARCHE DOCUMENTAIRE

Afin de réaliser la recension des écrits, certains concepts ont été mis en évidence lors de la recherche documentaire et les mots-clés utilisés en français et en anglais sont les suivants : familles recomposées (*stepfamily\**), relations (*relationship\**), bel-enfant (*stepchild\**) et beau-père (*stepfather\**). Les bases de données scientifiques qui ont été consultées sont *Social Services Abstracts*, *Sociological Abstract*, *Social Work Abstracts*, MEDLINE, *Child Development & Adolescents Studies* ainsi que PsyNET qui regroupe d'autres sources d'articles en psychologie. Les différents mots-clés identifiés ont été combinés et les articles scientifiques de 2000 à 2015 ont été examinés. Les études les plus récentes ou les plus pertinentes à l'objet d'étude ont été retenues, pour un total de 34 publications. Une autre partie de la recherche documentaire a été effectuée à l'aide des publications produites à l'Université Laval via la « Collection mémoires et thèses électroniques » de la bibliothèque ainsi que sur le site « *Proquest – Dissertations & Theses Global* ». Certains livres ont également été consultés directement à la bibliothèque de l'université.

## 1.5 RECENSION DES ÉCRITS

La présente section regroupe les écrits scientifiques pertinents à l'examen de la relation entre un jeune et son beau-père dans les familles recomposées. Plusieurs thèmes y sont abordés dont les défis individuels et familiaux présents dans la famille recomposée. Ensuite, la place du beau-père dans la famille ainsi que le développement de la relation entre un jeune et son beau-père sont exposés. Finalement, les facteurs associés à cette relation sont présentés de même que les conséquences d'une relation plus difficile sur l'adaptation des jeunes.

### 1.5.1 Les défis de la famille recomposée

Le fait de vivre dans une famille recomposée amène des défis particuliers pour l'ensemble des membres qui la compose, notamment pour les enfants. En effet, la recombinaison familiale nécessite une grande adaptation et plusieurs enjeux sont présents. Sur le plan

individuel, les enfants sont souvent confrontés à de nombreuses pertes et à plusieurs changements lors de la séparation de leurs parents, comme la diminution des contacts avec un ou les deux parents, le changement de maison, d'école ou d'amis (Golish, 2003). La recomposition familiale amène aussi un autre enjeu individuel puisque le temps passé avec son parent doit être partagé avec le nouveau conjoint et ses enfants s'il en a (Saint-Jacques et coll., 2009). Les enfants doivent aussi s'adapter au nouveau beau-parent ainsi qu'à une quasi-fratrie lorsque le beau-parent a lui-même des enfants.

Plusieurs auteurs ont également identifié les défis familiaux auxquels sont confrontés les membres d'une famille recomposée : 1) les conflits de loyauté, 2) la négociation de nouvelles frontières et limites, 3) l'ambiguïté des rôles parentaux, 5) le développement d'une cohésion et d'une nouvelle identité familiale et 6) le partage des ressources (Felker, Fromme, Arnaut et Stoll, 2002; Golish, 2003; Banker, Gaertner, Dovidio, Houlette, Johnson et Riek, 2004; Gosselin et David, 2007; Ramisch, McVicker et Sahin, 2009; Saint-Jacques et coll., 2009; Martin-Uzzi, 2011). Différentes problématiques peuvent se développer entre les membres de la famille comme de la tension, de l'insatisfaction, des problèmes de communication et des conflits pouvant mener à la triangulation (Felker et coll., 2002; Golish, 2003; Ramisch et coll., 2009). Ramisch et coll. (2009), quant à eux, ajoutent que des attentes normatives, des émotions intenses et douloureuses ainsi que des désirs incompatibles constituent plusieurs obstacles pour développer de nouvelles frontières. Les auteurs mentionnent que les contacts restreints sont un autre enjeu important au sein des familles recomposées puisque les membres de ces familles doivent se diviser entre deux ou trois maisons différentes, augmentant ainsi la complexité du quotidien.

En résumé, les membres d'une famille recomposée font face à de nombreux défis individuels et familiaux. Notamment, les membres de la famille doivent établir de nouveaux liens familiaux, occuper de nouveaux rôles et construire une nouvelle identité familiale. Il faut réussir à concilier la famille de l'un et de l'autre pour construire une nouvelle identité propre à sa famille recomposée où chaque membre a sa place.

### 1.5.2 Place du beau-père dans la famille recomposée

Les beaux-parents doivent trouver leur place dans la société actuelle et ce n'est pas toujours évident. En effet, il existe encore aujourd'hui plusieurs stéréotypes persistants qui entourent les familles recomposées comme l'image de la « méchante belle-mère » qu'on retrouve dans les contes pour enfants et les médias (Golish, 2003). De plus, il y a actuellement encore peu de rôles sociaux clairement définis pour décrire ce qui est attendu des beaux-parents au sein de ces familles, ce qui peut amener les beaux-parents à ressentir de l'incertitude envers leur rôle (Felker et coll., 2002; Golish, 2003; Parent, Beaudry, Saint-Jacques, Turcotte, Robitaille, Boutin et Turbide, 2008; Saint-Jacques et coll., 2009). Certains auteurs mentionnent que les beaux-pères sont souvent incertains à propos du comportement à adopter auprès de leurs beaux-enfants en ce qui concerne la discipline, l'expression de l'affection, la confiance et les responsabilités financières (Felker et coll., 2002; Marsiglio, 2004). Cette absence de repères apporte un défi supplémentaire pour les beaux-parents, un défi qui s'ajoute à l'adaptation préalablement nécessaire lors d'une recomposition familiale. Les beaux-parents doivent donc déterminer quels rôles ils jouent dans leur famille recomposée.

Auparavant, ces problèmes n'étaient pas présents puisque la recomposition familiale s'effectuait généralement suite au veuvage. Les attentes étaient alors plus claires puisque le beau-parent se substituait au rôle du parent décédé. La réalité d'aujourd'hui est différente et les beaux-parents s'ajoutent souvent aux parents d'origine, augmentant ainsi le nombre d'adultes qui prennent soin des enfants (Klaus, Nauck et Steinbach, 2012). En effet, certains enfants peuvent avoir jusqu'à quatre parents qui prennent soin d'eux. Cette nouvelle pluriparentalité complexifie le quotidien des familles recomposées. Comme le mentionnent Saint-Jacques et coll. (2009), la plupart des enfants vivant dans une famille recomposée se retrouvent avec deux figures paternelles. Ainsi, le rôle paternel se retrouve souvent partagé entre le père d'origine et le beau-père. Mais quelle place peut occuper le beau-père dans cette constellation parentale? Quel est son rôle et quel engagement parental attend-on de lui?

Saint-Jacques et coll. (2009) tentent de répondre à ces questions. Les auteurs distinguent quatre logiques qui caractérisent le rôle du beau-père: la logique de *substitution* (le beau-père

remplace un père absent ou peu investi dans certaines sphères), la logique *d'exclusion* (l'enfant ne se sent pas inclus dans le projet de recomposition familiale), la logique de *pérennité* (les parents poursuivent leurs rôles parentaux et le beau-père est comme un parent d'addition) et la logique de *statu quo* (le beau-père a l'unique rôle de conjoint de la mère). Une étude qualitative menée par un groupe de chercheurs québécois auprès de 29 parents et beaux-parents (12 beaux-pères, 9 pères et 8 mères) a tenté d'identifier le rôle des beaux-pères dans les familles recomposées selon le point de vue des acteurs eux-mêmes (Parent et coll., 2008). Les résultats obtenus sont très similaires aux logiques identifiées par Saint-Jacques et coll. (2009). Selon le point de vue des beaux-pères, trois rôles peuvent être joués auprès des enfants de leur conjointe. Le premier rôle possible est que le beau-père endosse les mêmes responsabilités que le père d'origine, occupant ainsi la place de parent remplaçant. Le second rôle implique que le beau-père est un parent additionnel qui assume d'autres responsabilités que les parents d'origine. Enfin, les beaux-pères décrivent un troisième rôle possible, soit celui de parent avec des responsabilités limitées puisqu'il n'a pas la légitimité de jouer un rôle parental auprès des enfants. Ces catégories ont été identifiées par les mères également. Les pères, quant à eux, amènent certaines nuances. Entre autres, ils mentionnent que les beaux-pères peuvent jouer le rôle de père remplaçant seulement si ce dernier est absent (Parent et coll., 2008).

D'autres études se sont intéressées plus spécifiquement au concept de l'engagement parental des beaux-pères. D'abord, la recherche réalisée par Hetherington et Stanley-Hagan (2000) montre qu'il est préférable pour les beaux-pères d'entrer dans la vie des enfants de leur conjointe progressivement. Il est mentionné qu'ils doivent développer la relation en adoptant une attitude chaleureuse, amicale et soutenante. De plus, les beaux-pères peuvent s'engager dans le contrôle et la discipline seulement pour soutenir la mère des enfants (Hetherington et Stanley-Hagan, 2000). L'étude de Robertson (2008) s'est intéressée également à l'engagement beau-parental. Les mères, les beaux-pères ainsi que les enfants de 111 familles recomposées ont été interrogés sur leurs relations intrafamiliales. Les résultats démontrent que 75% des beaux-pères sont pleinement impliqués auprès de leurs beaux-enfants, que 22% sont partiellement impliqués et que seulement 2% ne sont pas engagés dans la vie de leurs beaux-enfants. Ces résultats ont été mesurés par la fréquence des tâches et des activités de

soins réalisées auprès des enfants. Du côté des mères, 83% sont satisfaites de l'engagement de leur conjoint, 15% aimeraient que ce dernier soit plus impliqué et 2% éprouvent le désir que leur conjoint soit moins engagé (Robertson, 2008). De leur côté, Saint-Jacques et Lépine (2009) se sont intéressés spécifiquement au point de vue des jeunes sur la question de l'engagement de leur beau-père. Les résultats obtenus auprès d'un échantillon de 104 jeunes âgés de 11 à 20 ans montrent que la majorité des participants perçoivent leur beau-père comme une personne impliquée dans leur vie. Cependant, Marsiglio (2004) mentionne que plusieurs adolescents considèrent qu'il serait préférable que leur beau-père ne joue pas un rôle parental auprès d'eux, surtout lorsqu'il est question d'autorité. Malgré tout, les beaux-pères demeurent des adultes significatifs dans la vie de plusieurs adolescents (Saint-Jacques et Lépine, 2009).

En conclusion, les beaux-pères semblent ressentir une certaine ambiguïté par rapport à la place qu'ils peuvent occuper dans la famille recomposée. Les beaux-pères peuvent jouer différents rôles, soit celui de parent remplaçant, de parent d'addition ou de conjoint. Un autre constat important qui ressort des études sur l'engagement des beaux-pères est qu'ils sont généralement impliqués dans la vie des jeunes, mais la satisfaction face à cet engagement varie selon les différents acteurs concernés et selon la façon dont les beaux-pères entrent dans la vie des jeunes.

### **1.5.3 Développement de la relation entre un jeune et son beau-père**

Bien que la relation entre un enfant et son beau-parent tende à être moins positive que la relation avec le parent d'origine, elle ne peut être qualifiée de problématique ou de pathologique pour autant (Saint-Jacques et coll., 2009). Robertson (2008) mentionne d'ailleurs que les études portant que la relation entre un jeune et son beau-père semblent indiquer que cette relation est généralement positive. Les résultats de King (2006) obtenus auprès d'un échantillon représentatif ( $n = 1\ 149$ ) ont d'ailleurs démontré que 60% des adolescents ont développé une relation de proximité avec leur beau-père. L'étude de King et coll. (2014) appuie ces résultats; elle montre que la majorité des jeunes font des activités fréquentes avec leur beau-père et qu'ils discutent de plusieurs sujets importants comme

l'école. Dans une étude réalisée par Schrodtt, Soliz et Braithwaite (2008), des enfants, des parents et des beaux-parents d'une même famille ( $N = 342$ , répartis dans 114 familles) ont été interrogés sur leur satisfaction face aux relations présentes dans la famille recomposée ainsi que sur la fréquence des discussions quotidiennes. Selon le point de vue des différents membres de la famille, les beaux-pères seraient capables de développer une communication ouverte et positive avec les enfants de leur conjointe (Schrodtt et coll., 2008).

L'étude qualitative conduite par Kinniburgh-White et coll. (2010) s'est intéressée plus spécifiquement aux caractéristiques associées à une relation positive et celles attribuées à une relation problématique. Ainsi, vingt-cinq jeunes adultes ont été invités à raconter l'histoire de la relation avec leur beau-père. L'analyse des récits recueillis en entrevue a permis de dégager quatre thèmes qui décrivent une relation positive et quatre thèmes entourant une relation plus difficile. Pour qu'une relation se développe bien, les jeunes doivent se sentir soutenus par leur beau-père, se sentir aimés et appréciés. De leur côté, leur beau-père doit contribuer au bonheur de la famille et il doit rester prudent par rapport au rôle d'autorité. D'un autre côté, une expérience relationnelle difficile est marquée par l'imposition de règles et de valeurs, une famille divisée suite à l'arrivée du beau-père, des conflits liés aux personnalités ainsi qu'une difficulté à négocier les rôles et les frontières.

De nombreuses recherches se sont intéressées à l'engagement du beau-parent dans les familles recomposées, mais le point de vue des jeunes est encore trop souvent négligé. Pourtant, les jeunes occupent un rôle actif dans la création de liens avec leur beau-parent (Speer et Trees, 2007; Robertson, 2008). Les études portant sur le sujet mettent en évidence la réciprocité de la relation beau-parentale. Quelques études qualitatives se sont intéressées au développement de la relation entre un jeune et son beau-père selon le point de vue des jeunes (Baxter, Braithwaite et Bryant, 2006; Ganong, Coleman et Jamison, 2011). Elles montrent qu'il y a une grande variabilité dans les trajectoires relationnelles vécues.

D'abord, la typologie développée par Baxter et coll. (2006) décrit les triades de communication impliquant un parent, un enfant et un beau-parent. L'analyse des données recueillies auprès de 50 jeunes adultes a permis de décrire quatre types de communication.

Les données recueillies portent sur la communication actuelle entre le jeune et son beau-parent. Le premier type de communication et le plus fréquent se nomme « *linked triad* ». Dans cette situation, le jeune souhaite que le parent résident soit un intermédiaire entre lui et son beau-parent, occupant ainsi une fonction de protection. Le second type nommé « *the outsider triad* » indique que le beau-parent n'est pas impliqué dans la vie quotidienne du jeune. Il est donc perçu comme étant à l'extérieur de la relation parent-enfant. Le type « *adultcoalition triad* » indique que la relation entre un jeune et son parent a été compromise par la présence du beau-parent. Le jeune perçoit alors que le parent est loyal à son ou sa conjointe et il vit cela comme une trahison, ce qui affecte la relation parent-enfant. Le dernier type se nomme « *complete triad* » et il est le moins fréquemment rencontré. Ce type de communication inclut une triade fonctionnelle où chacune des relations est positive.

Ganong et coll. (2011) ont également élaboré une typologie décrivant le développement de la relation beau-parent-enfant. Selon les résultats obtenus auprès de 49 jeunes adultes, six patterns relationnels peuvent décrire le développement de la relation. Plusieurs jeunes ont expérimenté plus d'une trajectoire au cours de leur vie à cause de la succession d'épisodes de recomposition familiale. Le premier pattern décrit par Ganong et coll. (2011) indique que *le beau-parent est accepté comme un parent* ( $n = 10$ ). Ce type de trajectoire est souvent présent lorsque le beau-parent fait son entrée dans la vie de l'enfant à un jeune âge. Le participant éprouve alors de la difficulté à se souvenir de l'arrivée du beau-parent dans la famille parce qu'il était trop jeune et que le beau-parent a toujours été une personne présente de manière constante dans sa vie. Le second pattern relationnel mentionne que *le beau-parent a été aimé dès le début* de la recomposition familiale ( $n = 21$ ). Dans ce type de relation, le bel-enfant décrit sa relation comme étant bonne ou excellente et mentionne qu'il a tout de suite apprécié le ou la partenaire de son parent. Le troisième pattern indique que *le beau-parent est accepté avec ambivalence* ( $n = 9$ ). La relation atteint lentement un équilibre entre la proximité et la distance et c'est le jeune qui décide de la place laissée à son beau-parent. Dans ce type de relation, le beau-parent a souvent fait son entrée dans la famille alors que le jeune était en âge d'aller à l'école ou lors de l'émergence à la vie adulte. Le quatrième pattern inclut un *changement de trajectoire* ( $n = 10$ ). Neuf jeunes n'aimaient pas leur beau-parent au début, mais plusieurs événements sont venus changer leur perception et une relation de

proximité s'est ensuite développée. Avec le temps, les jeunes voyaient que cette nouvelle personne pouvait amener du positif dans leur vie, dans celle de leur parent ou les deux. Dans un seul cas, le jeune aimait son beau-parent au départ, mais suite au rejet de ce dernier et à des efforts vains, il s'est mis à le rejeter à son tour. Le cinquième pattern indique *le rejet du beau-parent* ( $n = 7$ ). Dans ce type relationnel, les jeunes n'aimaient pas leur beau-parent dès le départ et cette position s'est maintenue. Ils étaient tous adolescents lors de l'arrivée du beau-parent dans la famille. Les motifs de ce rejet peuvent être la perception que le beau-parent ne fait aucun effort pour développer une relation avec le jeune ou qu'il est jaloux du temps que le jeune passe avec son parent. Le dernier pattern de cette typologie est appelé *la coexistence* ( $n = 12$ ). Cette trajectoire décrit une situation où le jeune n'a pas habité avec son beau-parent. Le fait de ne pas passer beaucoup de temps ensemble amène le jeune et son beau-parent à être émotionnellement distants sans pour autant avoir une relation hostile. Les jeunes mentionnent alors que leur beau-parent est comme une connaissance pour eux.

Au sujet du développement de la relation entre un jeune et son beau-père, on peut conclure que cette relation est généralement positive. On constate également que les caractéristiques de la relation dépendent de l'attitude et des comportements du beau-père envers le jeune. Enfin, les différentes typologies examinées montrent qu'il y a une grande variabilité dans les trajectoires relationnelles. Plusieurs éléments semblent influencer le type de relation vécue comme le déroulement de l'arrivée du beau-père dans la famille, l'acceptation du beau-père par le jeune ainsi que la proximité qui se développe ou non entre le jeune et son beau-père.

#### **1.5.4 Facteurs associés à la relation**

Plusieurs facteurs influencent la relation entre un jeune et son beau-père dans les familles recomposées. D'abord, les autres relations qui existent au sein de la famille peuvent influencer cette relation. La relation mère-enfant, la relation entre un jeune et son père d'origine ainsi que la relation entre la mère et son conjoint sont autant de relations présentes dans une famille recomposée qui peuvent influencer la place occupée par un beau-père dans la vie d'un jeune. Le sexe et l'âge du jeune sont d'autres éléments d'influence de même que la durée de la recombinaison familiale. La présence d'une fratrie peut également influencer

la relation beau-père/enfant. L'ensemble de ces facteurs influence la relation d'une manière plus ou moins directe.

Un premier facteur d'influence concerne la relation mère-enfant. Certains auteurs ont démontré qu'une relation de qualité entre la mère et son enfant est fortement associée au développement de liens étroits avec le beau-père (King 2009; Klaus et coll., 2012; King et coll., 2014). La relation mère-enfant serait donc intimement liée à la relation entre un enfant et son beau-père. King et coll. (2014) mentionnent que ces deux relations s'influencent mutuellement et d'une manière réciproque. L'étude de Jensen et Shafer (2013) réalisée auprès d'un large échantillon composé de jeunes adultes ayant vécu dans une famille recomposée ( $n = 1\ 088$ ) s'est intéressée à la perception des jeunes eux-mêmes. Les résultats obtenus montrent que percevoir sa mère sensible, ouverte et disponible permet aux jeunes de ressentir davantage de stabilité et de cohérence lorsqu'il y a de grands changements dans le système familial, par exemple une recomposition. De plus, le fait qu'une mère soit perçue comme étant accessible et ouverte à la discussion à propos du beau-père aiderait le jeune à se rapprocher de son beau-père et à vivre moins de ressentiment (Jensen et Shafer, 2013).

La relation entre un enfant et son père d'origine n'a pas montré de liens aussi directs. On mentionne que le jeune peut éviter de développer une relation avec son beau-père de peur de blesser son père (Ganong et Coleman, 2004; Dunn, Cheng, O'Connor et Bridges, 2004), ce qu'on appelle le conflit de loyauté. Selon cette perspective, le père d'origine et le beau-père se retrouveraient ainsi en compétition l'un contre l'autre. Cependant, des études récentes n'ont pas obtenu ces mêmes résultats et elles démontrent que la relation d'un jeune avec son père serait plus ou moins indépendante de la relation d'un jeune avec son beau-père (King, 2009; Jensen et Shafer, 2013; King et coll., 2014). L'engagement du père d'origine dans la vie de son enfant pourrait aussi influencer le degré d'acceptation du beau-père. En effet, selon une étude menée par Marsiglio (2004) auprès de beaux-pères, ceux-ci auraient tendance à être moins engagés dans la vie des enfants de leur conjointe lorsque le père non gardien est très présent. Les beaux-pères auraient alors la perception que leur engagement n'est ni nécessaire ni désiré. Au contraire, lorsque le père non gardien n'est pas engagé dans la vie

de ses enfants, le beau-père pourrait alors occuper le rôle d'une figure paternelle alternative (King et coll., 2014).

Un autre facteur d'influence est la relation au sein du couple recomposé. La qualité des liens qui les unissent peut disposer la mère à encourager le développement d'une relation positive entre son enfant et son nouveau conjoint (Marsiglio, 2004). Une relation conjugale positive pourrait amener l'enfant à accepter davantage son beau-père selon l'étude d'Hetherington et Kelly réalisée en 2002. En effet, lorsque la mère et le beau-père s'entendent à propos de leur parentalité et qu'ils sont rarement en conflit, l'enfant serait plus enclin à développer une relation de proximité avec son beau-père (Jensen et Shafer, 2013). Le fait de voir sa mère et son beau-père former un sous-système parental uni, fort et coopératif permet à l'enfant de mieux s'adapter aux changements de la structure familiale. Il serait également plus ouvert au développement d'une relation avec son nouveau beau-père (Jensen et Shafer, 2013).

Le sexe et l'âge de l'enfant sont d'autres facteurs qui influencent la relation avec le beau-père. Des auteurs ont démontré que les garçons développent de meilleures relations avec leur beau-père que les filles (Pasley et Moorefield, 2004; Klaus et coll., 2012; Jensen et Shafer, 2013). Les rôles associés aux filles et aux garçons dans les familles recomposées sont différents d'un point de vue qualitatif. Les garçons peuvent trouver plus facile de faire confiance à un nouvel homme qui entre dans la famille comparativement aux filles (Jensen et Shafer, 2013). Pour ce qui est de l'âge, des études ont démontré que l'engagement beau-parental tend à diminuer lorsque le jeune entre dans sa période d'adolescence (King, 2006). Cette tendance au désengagement serait due au fait que les adolescents sont en quête d'autonomie et qu'ils passent plus de temps à l'extérieur de la maison ou avec des amis (Stewart, 2007; Sweeney, 2010). Une famille recomposée qui se forme pendant l'adolescence est donc susceptible de vivre une relation plus distante. De plus, des difficultés relationnelles entre le jeune et son beau-père peuvent être présentes à cette période (Bray et Easling, 2005), ce qui augmente les risques que le couple recomposé se sépare (King et coll., 2014).

Le temps écoulé depuis le début de la recomposition familiale est un autre facteur qui a été associé à la qualité de la relation entre un jeune et son beau-père. Des études ont démontré

que plus les membres d'une famille recomposée ont passé du temps ensemble, plus le jeune pourra développer une relation de proximité avec son beau-père (King, 2006; Sweeney, 2010). Les résultats obtenus par King et coll. (2014) corroborent cette affirmation puisque'une famille recomposée récemment fondée est associée à une relation moins positive entre un jeune et son beau-père.

La fratrie s'avère être un autre facteur d'influence associé à la relation beau-père-enfant. Dans les familles recomposées complexes, la présence de demi-frères et sœurs ou encore des enfants du conjoint pourrait rendre plus difficile la formation de nouveaux liens avec le beau-père (Stewart, 2007). Une étude plus récente n'a pas obtenu ces mêmes résultats. En effet, les données recueillies par King et coll. (2014) montrent que le nombre de demi-frères et sœurs ainsi que la présence d'une fratrie par alliance ne sont pas associés à la qualité de la relation avec le beau-père. Une autre étude a démontré que le nombre élevé d'enfants dans une famille recomposée est associé positivement à la relation entre un jeune et son beau-père (Goldscheider et Kaufman, 2006). Cette association indiquerait qu'un homme avec des enfants aurait tendance à se remettre en couple avec une partenaire qui a, elle aussi, des enfants. Ainsi, ce partage de parentalité faciliterait le développement de liens familiaux. Les contradictions retrouvées entre les différentes études ne sont pas expliquées.

En conclusion, plusieurs facteurs peuvent influencer la relation beau-père-enfant: la relation mère-enfant, la relation père-enfant, la relation conjugale dans la nouvelle union, le sexe et l'âge du jeune, la durée de la recomposition familiale ainsi que la présence d'une fratrie, demi ou quasi-fratrie. Bien que tous ces facteurs puissent influencer la relation, la portée de cette influence varie selon les différents facteurs examinés.

### **1.5.5 Conséquences de la relation sur l'adaptation des jeunes**

Il importe de s'intéresser à la relation entre un jeune et son beau-père puisque la qualité des liens qui les unissent peut engendrer des conséquences sur l'adaptation des jeunes. Certaines études mentionnent que l'engagement du beau-père influence le bien-être social, émotionnel, financier et intellectuel des jeunes dans les familles recomposées (Nicholson et coll., 2002;

Parent et Robitaille, 2005). L'étude de Vogt et Hamilton (2006) a porté sur l'adaptation des adolescents en lien avec l'engagement du beau-père et elle utilise des outils standardisés. Les résultats obtenus auprès d'un échantillon représentatif de 3 616 adolescents montrent que l'implication du beau-père dans la vie d'un jeune peut améliorer son bien-être de la même manière que l'engagement des autres figures parentales. En effet, les adolescents qui ont mentionné se sentir proches de leur beau-père ont obtenu des niveaux plus bas de dépression et de problèmes de comportement comparativement aux jeunes dont la relation avec leur beau-père est conflictuelle. Selon les résultats de cette étude, la qualité de la relation aurait donc une plus grande influence sur l'adaptation des jeunes que la fréquence des activités partagées. De plus, ce n'est pas le fait d'avoir ou non un lien biologique avec l'enfant qui a une influence sur l'adaptation, mais bien deux autres facteurs, soit la volonté du beau-père à développer une relation positive et engagée auprès de l'enfant ainsi que le temps nécessaire au développement de la relation (Vogt et Hamilton, 2006).

Hawkins, Amato et King (2007) ont également étudié la relation entre l'engagement du beau-père et l'adaptation des enfants. Les résultats obtenus auprès d'un échantillon représentatif de 3 394 adolescents montrent que l'implication active du beau-père dans la vie du jeune (contacts fréquents, activités partagées, bonne communication et proximité) est associée à des problèmes de comportements extériorisés et intériorisés moins élevés et à une meilleure réussite scolaire (Hawkins et coll., 2007).

En conclusion, une relation de qualité entre un jeune et son beau-père peut avoir une grande influence sur le niveau d'adaptation des jeunes dans les familles recomposées. De plus, l'engagement actif de la part du beau-père est généralement associé à des impacts positifs pour les enfants et les adolescents.

## **1.6 LIMITES MÉTHODOLOGIQUES DES ÉTUDES ACTUELLES**

Les recherches réalisées durant les années 2000 se sont particulièrement intéressées à l'adaptation des enfants dans les familles recomposées, comme l'ont démontré les recensions des écrits de Saint-Jacques et coll. (2009) et d'Amato (2010). Ces auteurs mentionnent que

l'adaptation des enfants est de loin le thème le plus documenté dans le corpus des études traitant des impacts de la vie en famille séparée ou recomposée. Plusieurs études se sont appuyées sur des indicateurs de mesure objectifs (les problèmes de comportement, la réussite scolaire et le bien-être psychologique, par exemple), alors que le sens donné par les jeunes eux-mêmes à leur vécu personnel a été beaucoup moins examiné (Amato, 2010). En effet, bien que le nombre d'études qualitatives soit en augmentation depuis quelques années, encore trop peu de recherches portent sur l'expérience subjective vécue par les membres des familles recomposées.

Par ailleurs, si de plus en plus d'études ont abordé les relations et les rôles qui sont présents dans les familles recomposées, l'étude des relations intrafamiliales a principalement été faite de façon transversale. La perspective de trajectoires évolutives est encore peu utilisée (Saint-Jacques et coll., 2009). De plus, certaines études n'ont pas effectué leur collecte de données directement auprès des personnes concernées, s'en remettant plutôt à la perception d'une tierce personne qui n'est pas impliquée dans la relation étudiée, s'adressant généralement à la mère de l'enfant (Saint-Jacques et coll., 2009). Saint-Jacques et coll. (2009) ajoutent que le point de vue d'un seul acteur est considéré alors qu'on s'intéresse à une relation dyadique dans un contexte relationnel. De plus, les caractéristiques structurelles des familles ne sont pas toujours prises en compte dans les études. Il importe de prendre en considération la grande variabilité présente entre les différentes familles recomposées et de documenter leurs trajectoires en respectant la diversité dans l'évolution de ces familles.

Sur le plan de l'engagement parental des beaux-pères, Gold et Adeyemi (2013) mentionnent qu'il n'existe actuellement aucune littérature intégrée qui décrit les similitudes entre les rôles que joue le beau-père dans une famille recomposée et les rôles joués par le père non gardien. De plus, il y a présentement peu de repères pour aider les beaux-parents à trouver leur place au sein d'une famille recomposée (Golish, 2003; Parent et coll., 2008). Il s'avère difficile de concevoir les attentes normatives concernant les droits et les responsabilités des beaux-pères envers les enfants de leur conjointe (Parent, Poulin et Robitaille, 2004). L'étude de Parent et coll. (2008) s'est intéressé justement aux représentations sociales entourant l'engagement parental des beaux-pères et les résultats obtenus sont très riches, démontrant une grande

variabilité selon les acteurs interrogés. Cependant, le point de vue du jeune n'a pas été étudié et cette absence d'un acteur important de la famille constitue une limite qu'il serait intéressant de dépasser.

Sur le plan méthodologique, les études sur la relation entre un jeune et son beau-père possèdent plusieurs limites également. D'abord, plusieurs études utilisent des populations issues des milieux universitaires (Baxter et coll., 2006; Kinniburgh-White, 2010; Ganong et coll., 2011). La population universitaire n'est pas représentative de la population générale ce qui limite la transférabilité ou la généralisation des résultats à d'autres populations. En addition, les recherches sur le développement de la relation beau-père-enfant interrogent souvent de jeunes adultes sur leur vécu familial (Schrodt et coll., 2008; Kinniburgh-White, 2010; Ganong et coll., 2011). L'utilisation de cette méthode rétrospective comporte certaines limites étant donné qu'elle repose sur la capacité des participants à se souvenir des événements passés et qu'elle peut induire des biais de subjectivité. Enfin, peu d'études ont utilisé un devis de type longitudinal (King, 2006; Jensen et Shafer, 2013; King et coll., 2014). Cependant, cette méthode est fort utile pour apprécier l'évolution de la relation entre le jeune et son beau-père puisqu'elle permet d'étudier la relation à différents temps de mesure.

La présente recherche ne peut pallier toutes les lacunes retrouvées dans les études actuelles. Cependant, elle propose un angle d'analyse encore peu étudié, soit le point de vue des jeunes dans les familles recomposées et elle s'intéresse à la relation entre un jeune et son beau-père ainsi qu'à son évolution, un sujet dont certains aspects nécessitent d'être davantage documentés.

## **1.6 PERTINENCE SCIENTIFIQUE, SOCIALE ET DISCIPLINAIRE**

La thématique des familles recomposées est encore très présente dans les écrits scientifiques et de nombreuses études portent sur ce sujet encore aujourd'hui. Les recherches actuelles tendent à s'intéresser de plus en plus à la perspective des acteurs présents dans la famille. Cependant, le vécu subjectif des jeunes qui vivent une recomposition familiale est encore peu documenté (Saint-Jacques et coll., 2009; Amato, 2010; Jensen et Shafer, 2013), démontrant ainsi la pertinence scientifique de cette recherche. L'étude proposée dans ce

mémoire contribuera au développement des connaissances en apportant des données sur l'expérience vécue par les jeunes adultes vivant dans une famille recomposée. Il importe de comprendre la recomposition familiale selon la perspective de ceux qui la vivent, d'où la pertinence de réaliser des études qualitatives sur le sujet.

Ce projet de recherche est pertinent également d'un point de vue social. À l'heure actuelle, l'engagement parental des beaux-pères est un aspect très peu défini dans les écrits scientifiques sur la recomposition familiale. Cela amène les intervenants sociaux à se questionner sur l'implication des beaux-parents dans les suivis psychosociaux et ils se demandent s'ils doivent ou non les inclure dans leurs interventions. Ces questionnements sont présents dans le milieu des centres jeunesse comme l'étude de Parent, Saint-Jacques, Beaudry et Robitaille (2007) l'indique.

Des préoccupations sont également présentes chez les décideurs gouvernementaux concernant les pratiques légales entourant le statut de « beau-parent ». Un Comité consultatif sur le droit de la famille a d'ailleurs été mis sur pied en 2013 pour se pencher, entre autres, sur cette question. Une recommandation émise par les membres du Comité consultatif par rapport au statut de beau-parent mentionne qu'il importe de « préciser le caractère spécial (par opposition à global), temporaire et révocable de la délégation des attributs de l'autorité parentale [...] » (Comité consultatif sur le droit de la famille, 2013, p.404). De plus, un avant-projet de loi apportant des modifications au Code civil du Québec sur la notion d'adoption et d'autorité parentale a été déposé en 2009 à l'Assemblée nationale (Weil, 2009). Ce projet de loi vise, notamment, à reconnaître certains droits aux beaux-parents, mais cette loi n'est pas entrée en vigueur à l'heure actuelle. Des préoccupations sont bel et bien présentes sur le plan juridique par rapport au statut de beau-parent.

Le sujet choisi pour cette étude, soit les relations intrafamiliales au sein des familles recomposées et plus précisément la relation entre les enfants et leur beau-père, est pertinent pour la discipline du service social. Les familles recomposées sont surreprésentées parmi les clientèles qu'on retrouve dans les différents milieux d'intervention tels que les CSSS, les Centres jeunesse ainsi que les organismes communautaires œuvrant auprès des familles

(Saint-Jacques, Cloutier, Pauzé, Simard et Poulin, 2006). En effet, les membres des familles recomposées vivent de nombreuses transitions qui amènent de nouveaux défis ainsi qu'un déséquilibre dans le système familial. Les résultats obtenus au cours de cette recherche pourront aider à développer de nouvelles pratiques en service social pour intervenir auprès des familles recomposées.

Documenter l'implication des beaux-pères dans la vie des jeunes en famille recomposée s'inscrit donc dans les préoccupations actuelles des praticiens et des décideurs en plus d'être pertinent pour le champ du service social. Cette étude tentera d'augmenter les connaissances disponibles sur l'engagement beau-parental pour répondre aux questionnements restés en suspens. Les données recueillies permettront également d'apporter de nouveaux éléments pour aider les beaux-pères à préciser le rôle parental qu'ils peuvent occuper dans un contexte de recomposition familiale. Enfin, les résultats permettront d'enrichir les pratiques d'intervention en service social auprès des familles recomposées en général.



## **CHAPITRE 2 – CADRE D’ANALYSE**

Le présent chapitre présente le cadre d’analyse retenu pour l’étude de la relation entre un jeune et son beau-père dans la famille recomposée. D’abord, la manière dont les familles recomposées sont socialement perçues est décrite. Ensuite, la théorie des systèmes, la théorie systémique appliquée à la famille recomposée ainsi que certaines notions de la théorie du parcours de vie sont présentées. Enfin, une définition des concepts importants est également exposée ainsi qu’un rappel des questions de recherche.

### **2.1 DU MODÈLE DÉFICITAIRE À LA VALORISATION DE LA DIVERSITÉ**

La diversité des structures familiales peut être perçue comme une richesse, mais cela n’a pas toujours été le cas. Il y a quelques décennies, plusieurs études portant sur les différentes structures familiales (séparées, monoparentales et recomposées) utilisaient un modèle théorique axé sur les déficits de ces familles et on les comparait aux familles biparentales intactes. On présumait alors que le succès de la socialisation des enfants était attribuable au fait de grandir dans une famille intacte composée des deux parents d’origine (Hetherington et Stanley-Hagan, 1999). L’analyse des recherches scientifiques réalisées depuis les années 2000 a permis de constater que la comparaison entre les différentes structures familiales possède plusieurs limites (Saint-Jacques et coll., 2009). En ce qui concerne les familles recomposées, il est mentionné qu’elles ne correspondent pas nécessairement aux attentes normatives présentes au sein des familles biparentales intactes, mais qu’elles peuvent tout de même être fonctionnelles dans leur diversité (Saint-Jacques et coll., 2009). Golish (2003) mentionne que certaines familles recomposées sont très résilientes puisqu’elles passent du temps de qualité ensemble, qu’elles adoptent des rituels familiaux et qu’elles résolvent les conflits par des compromis et une communication ouverte.

Ainsi, la perspective déficitaire des familles recomposées est de plus en plus mise de côté aujourd’hui. Les recherches actuelles tendent à s’intéresser davantage à l’ensemble des facteurs et processus individuels, familiaux et environnementaux qui présentent un risque

pour les membres de la famille ou les protègent (Hetherington et Stanley-Hagan, 1999). On s'intéresse davantage aux particularités des familles recomposées, notamment en étudiant les processus relationnels et la dynamique familiale qui s'installe dans la nouvelle famille. Cette perspective positive de la recomposition familiale met de côté le postulat spécifiant que la famille intacte constitue la norme et que tout ce qui en dévie est problématique. Les structures familiales alternatives n'apportent pas nécessairement un fonctionnement inadapté et les familles intactes ne sont pas toutes fonctionnelles. Il est indéniable que la séparation des parents amène de nombreux changements, de nouveaux stressors et des défis supplémentaires pour l'ensemble des membres de la famille. Cependant, elle peut aussi devenir une source d'opportunités et apporter des répercussions positives, notamment pour les enfants. Par exemple, lorsqu'un enfant vit dans une famille dysfonctionnelle où le niveau de conflit est intense, chronique et manifeste, la séparation des parents peut devenir positive pour les enfants, notamment sur le plan de leur adaptation (Strohschein, 2005; Amato, 2010). Ainsi, un fonctionnement familial différent peut être adéquat, car il s'avère plus adapté à la réalité vécue par une famille.

## **2.2 LA THÉORIE DES SYSTÈMES : POSTULATS ET CONCEPTS**

La théorie des systèmes provient en grande partie de la théorie générale des systèmes (TGS) élaborée par le biologiste et psychologue Ludwig Von Bertalanffy. Les premiers fondements de la TGS ont été développés dans les années 1920 et s'inscrivent dans le courant de la première cybernétique (Whitchurch et Constantine, 1993). Le fondateur de cette conception théorique définit les systèmes comme étant « des ensembles d'éléments en interaction les uns avec les autres » (Bertalanffy, 1973, p.32). D'autres auteurs ont ajouté à cette définition quelques précisions en mentionnant que le système cherche à atteindre un ou plusieurs buts déterminés, explicites ou non, et qu'il produit une ou des activités tout en évoluant (Amiguet et Julier, 2001). Une des idées principales émises par Bertalanffy est que l'homme est actif dans son environnement. Cela signifie que l'humain n'est pas simplement réactif à son environnement, mais bien qu'il est capable d'initiative et d'adaptation (Bertalanffy, 1993).

Trois postulats principaux sont à la base de la TGS (Whitchurch et Constantine, 1993). Le premier postulat stipule que la TGS a le potentiel d'unifier les sciences. Ce principe expose que la notion de système peut être applicable à toutes les sciences parce qu'il y a une analogie entre les différents systèmes, qu'on parle du système nerveux, du système informatique, du système familial ou autre. On appelle cette analogie l'« isomorphisme », qui signifie l'équivalence des formes. Le second postulat de base mentionne qu'un système doit être compris comme un tout, selon une perspective holiste. Ce postulat inclut les principes de « non-sommativité » et de « totalité ». La non-sommativité affirme que le tout est plus grand que la somme de ses parties. Par exemple, une famille est plus que l'addition de parents et d'enfants (Whitchurch et Constantine, 1993). En effet, la famille est un système complexe et plusieurs relations interdépendantes y sont présentes. Le principe de totalité, quant à lui, précise que les différentes parties (aussi appelées sous-systèmes) ne peuvent être examinées de manière individuelle puisque les éléments présents au sein d'un système sont interreliés. Ainsi, une modification dans un élément du système amène des répercussions sur l'ensemble des sous-systèmes (Amiguet et Julier, 2001; Whitchurch et Constantine, 1993). Le troisième postulat principal de la TGS est unique aux systèmes humains. Il explique que ces systèmes sont capables d'autoréflexivité, c'est-à-dire qu'ils ont la capacité d'examiner leur propre comportement. En effet, les humains ont une aptitude qui leur permet de réfléchir sur leur propre système et de se positionner en observateurs externes. Cette autoréflexivité donne la liberté à chaque individu d'établir ses propres buts et d'atteindre un niveau d'abstraction qui lui permet de planifier des activités orientées vers ces buts, comme la formation d'une famille. Whitchurch et Constantine (1993) mentionnent également qu'il est possible d'organiser des buts plus complexes comme la coopération internationale lors de désastres naturels, ou encore le développement d'alliance entre les nations.

Whitchurch et Constantine (1993) présentent cinq principaux concepts de la théorie générale des systèmes. Le premier concept important se nomme l'interdépendance ou l'influence mutuelle. Étant donné que toutes les composantes d'un système sont interdépendantes, ou maintenues ensemble dans un système, les comportements de chaque composante auront une influence mutuelle, ce qui signifie que l'ensemble des composantes du système sera affecté. Dans le cas d'une famille, cela signifie que le comportement d'un membre de la famille ou

ce qu'il vit dans une situation particulière aura une influence sur tous les autres membres. Par exemple, après avoir vécu un décès dans sa famille, un membre peut s'éloigner physiquement et émotionnellement des autres membres alors que deux autres personnes peuvent développer une alliance encore plus forte qu'avant le décès, modifiant ainsi significativement la dynamique familiale (Whitchurch et Constantine, 1993).

Le second concept important de la TGS s'avère être la hiérarchie. Les tenants de cette théorie conçoivent la nature comme une superposition de systèmes dont la complexité va en croissant, comprenant les sous-systèmes, les systèmes et les suprasystèmes. Par exemple, lorsqu'on s'intéresse à la famille, un sous-système pourrait être la relation conjugale et le système serait la famille avec tous les membres de la famille, incluant les enfants (Whitchurch et Constantine, 1993). Le sous-système est donc une sous-division du système dans lequel il évolue. Le suprasystème est constitué des systèmes plus larges dans lesquels évolue le système. Pour une famille, les suprasystèmes sont les liens avec la famille éloignée, la communauté, la région géographique et le système national (Whitchurch et Constantine, 1993).

Les frontières constituent un autre concept important de la TGS. Les frontières ont comme utilité de distinguer ce qui est inclus dans un système et ce qui ne l'est pas. Une frontière constitue une interface, ou un point de contact, entre le système et d'autres systèmes (sous-systèmes et suprasystèmes), ou entre le système et son environnement (Whitchurch et Constantine, 1993). Chaque système a ses propres frontières qui ont chacune un degré de perméabilité. Ainsi, un système peut avoir des frontières ouvertes et posséder une facilité à échanger de l'information avec l'environnement alors qu'un autre système aura des frontières fermées sans aucun échange avec l'environnement qui l'entoure. Lorsqu'il est question de systèmes humains, on parle toujours de systèmes ouverts puisque les individus effectuent des transactions avec leur environnement, et ce, à des degrés d'ouverture très variables.

Le quatrième concept d'importance pour la TGS est l'équifinalité. Un système possède la capacité d'atteindre les mêmes buts en empruntant des voies différentes (Bertalanffy, 1973). Ainsi, un résultat peut avoir plusieurs causes initiales et une cause, plusieurs résultats

différents. Par exemple, la garde des enfants dans une famille recomposée peut varier d'une famille à l'autre. Dans une famille, les parents peuvent avoir une garde partagée où les enfants partagent leur temps de manière égale entre leurs deux parents (une semaine chez leur mère et une semaine chez leur père). Dans une autre famille, les enfants peuvent avoir une garde où les enfants sont une fin de semaine sur deux avec leur père. Bien que la modalité de garde soit différente, les deux familles présentées constituent toutes les deux des familles recomposées.

Enfin, un dernier concept important de la théorie générale des systèmes est la rétroaction, aussi appelée *feedback*. L'information circule entre les différents éléments du système et cela lui permet d'effectuer des changements selon les finalités à atteindre. La rétroaction comprend aussi le principe d'homéostasie, c'est-à-dire la capacité d'un système à retrouver un équilibre fonctionnel. Un système recherche donc autant la transformation que la stabilité. Ces deux fonctions permettent au système de développer une bonne adaptation. Il y a deux mécanismes de rétroaction, soit le *feedback* négatif et le *feedback* positif. Le *feedback* négatif sert à rétablir ou maintenir un état d'équilibre dynamique, ce qui permet de réguler toutes formes de perturbations internes ou externes. Ce type de rétroaction permet d'assurer une stabilité au sein du système. De son côté, le *feedback* positif permet une déviation de l'état initial. Il s'agit de l'ouverture du système aux nouveautés et aux changements (Whitchurch et Constantine, 1993). Cette rétroaction est utile pour permettre au système d'évoluer et de s'adapter aux nouvelles situations.

L'ensemble des fondements de base de la théorie générale des systèmes a permis de mieux comprendre les systèmes sociaux selon une perspective complexe et holiste. En effet, l'évolution de cette théorie globale des systèmes a contribué significativement à la compréhension des interactions humaines (Galvin, Dickson et Marrow, 2006). Cette approche systémique a grandement influencé le développement de la recherche et de l'intervention en sciences humaines. La principale contribution de l'approche systémique a été en thérapie familiale (Whitchurch et Constantine, 1993; Galvin et coll., 2006).

## **2.3 LA THÉORIE SYSTÉMIQUE APPLIQUÉE À LA FAMILLE RECOMPOSÉE**

Une application importante de la théorie des systèmes est l'étude de la famille. Cette théorie est particulièrement utilisée par les chercheurs et les praticiens pour étudier la communication et les processus familiaux (Whitchurch et Constantine, 1993; Galvin et coll., 2006). Comme on le postule dans cette théorie, la famille est un tout plus grand que la somme des membres qui la composent (Galvin et coll., 2006). L'accent est mis sur les relations intrafamiliales plutôt que sur les membres de la famille pris individuellement (Whitchurch et Constantine, 1993; Galvin et coll., 2006). L'étude des processus familiaux permet de voir la famille comme un système complexe. Chaque famille possède une structure unique, des frontières, des règles, des rôles, des ressources, des buts et des sous-systèmes différents. La famille tente par son fonctionnement de maintenir un certain équilibre (homéostasie). Ainsi, un changement chez un membre de la famille ou dans un sous-système affecte l'ensemble du système familial, entraînant des conflits ou le développement de diverses problématiques. Un des grands changements qui peut se produire est la dissolution de la famille d'origine et la formation d'une famille recomposée (Jensen et Shafer, 2013).

La recension des écrits effectuée sur la recomposition familiale a permis de constater que de nombreux auteurs utilisent la perspective systémique pour étudier les relations intrafamiliales dans les familles recomposées (Golish, 2003; Baxter et coll., 2006; Schrodtt et coll., 2008; Gosselin, 2010; Jensen et Shafer, 2013). Trois principes de base de la TGS s'appliquent tout particulièrement à l'analyse des relations intrafamiliales présentes au sein de ces familles : l'homéostasie, l'interdépendance et les sous-systèmes. D'abord, le concept d'homéostasie explique qu'une recomposition familiale crée un déséquilibre dans la famille puisque différents aspects du fonctionnement familial (règles, frontières, rôles, alliances et autres) sont modifiés (Hetherington et Stanley-Hagan, 1999). Golish (2003) mentionne que la constellation familiale ainsi changée crée un nouvel environnement où se développent des relations saines ou problématiques. Selon la perspective de la théorie systémique, la réussite de la famille recomposée dépendra de sa capacité à trouver un nouvel équilibre avec un certain niveau de stabilité et d'adaptation (Jensen et Shafer, 2013). L'explication de Jensen

et Shafer (2013) expose que le degré de stabilité peut dépendre de la qualité des relations intrafamiliales, de la façon dont la famille s'est formée ainsi que du type d'union entre les parents (cohabitation ou remariage).

Un second concept systémique présent dans cette recherche est l'interdépendance. La famille est un système dont les membres sont interreliés (Galvin et coll., 2006; Schrodt et coll., 2008). Ainsi, un changement chez un seul des membres de la famille influence l'ensemble du système familial (Galvin et coll., 2006). Le fonctionnement familial implique plusieurs relations interpersonnelles et chaque membre dépend de tous les autres membres dans un système d'influence réciproque. Les différents facteurs individuels et relationnels interagissent entre eux et influencent l'adaptation des membres de la famille recomposée (Montgomery et Fewer, 1988; Gosselin, 2010). En somme, cela signifie que le fonctionnement familial dépend de tous les membres de la famille recomposée ainsi que de la dynamique présente dans les relations qu'ils établissent entre eux.

Une dernière notion empruntée à la théorie des systèmes familiaux est la conception des sous-systèmes. Chaque famille recomposée possède plusieurs sous-systèmes distincts comprenant deux ou plusieurs personnes (Galvin et coll., 2006; Schrodt et coll., 2008). La relation entre les deux parents de l'enfant, la relation entre la mère et son enfant, la relation entre le père et son enfant, la relation entre la mère et son nouveau conjoint, la relation entre le beau-père et l'enfant sont des exemples de sous-systèmes présents au sein d'une famille recomposée. L'étude des sous-systèmes souligne l'importance pour les chercheurs de s'intéresser aux dynamiques qui s'installent au sein des relations intrafamiliales (Schrodt et coll., 2008). Par exemple, des alliances peuvent se former entre les individus pour s'opposer à d'autres membres de la famille, permettant à la triangulation ou aux conflits de loyauté de se développer (Galvin et coll., 2006; Baxter et coll., 2006; Schrodt et coll., 2008).

En résumé, les éléments systémiques retenus pour cette étude sont la recherche d'un nouvel équilibre fonctionnel, la présence et l'interdépendance des sous-systèmes. La perspective systémique constitue un cadre d'analyse capable d'identifier ces différents éléments et de mieux comprendre les influences complexes qui entourent le développement des relations

entre les membres d'une famille recomposée (Hetherington et Stanley-Hagan, 1999, Gosselin, 2010).

## **2.4 LA THÉORIE DU PARCOURS DE VIE**

La théorie du parcours de vie a été retenue afin d'étudier le développement et l'évolution de la relation entre un jeune et son beau-père dans une perspective temporelle. Cette théorie est particulièrement utile pour examiner les relations intrafamiliales et pour comprendre la complexité et les dynamiques présentes au sein de ces relations (Kemp, 2007). Elle est utilisée dans l'étude de la recomposition familiale puisqu'elle permet de situer l'expérience vécue dans un contexte plus large de la vie des individus (Saint-Jacques et coll., 2009). De plus, elle permet de prendre en considération l'ensemble des étapes dans le cycle de vie d'une famille (Saint-Jacques, Parent, Drapeau, Gagné, Gherghel, Robitaille et Godbout, 2009). La théorie du parcours de vie tente d'expliquer comment la chronologie des événements, les relations, les transitions communes de la vie et les changements influencent la vie des personnes (Hutchison, 2011).

La théorie du parcours de vie est une perspective très large qui comprend de nombreux principes et concepts. Dans le cadre ce mémoire, trois concepts importants de cette théorie ont été retenus, soit les transitions, les trajectoires familiales ainsi que le principe de la temporalité.

Gherghel (2013) définit le parcours de vie comme un ensemble de trajectoires vécues par une personne au cours de sa vie. Selon l'auteur, les trajectoires « sont ponctuées d'événements et de transitions qui représentent des périodes de courte durée et indiquent un changement d'état, de statut ou de rôle » (p.14). Il importe de prendre en considération le moment où arrivent les transitions incluant leur ordre et leur durée. Le concept de transition fait référence à l'évolution des rôles et des statuts qui représente un changement distinct par rapport aux rôles et aux statuts antérieurs (Hutchison, 2011). Il s'agit d'un changement entre deux étapes de vie importantes ou dans la situation personnelle d'un individu (Gherghel, 2013). Une transition peut prendre plusieurs formes: le début de la période de la puberté, l'obtention de

son premier emploi, le départ de la maison, la retraite et bien plus encore (Hutchison, 2011). La séparation des parents ainsi que la recomposition familiale sont également des transitions importantes dans la vie d'une famille. Chacune des transitions vécues peut changer de manière significative la situation familiale ainsi que les rôles des membres de la famille, étant donné que certains membres peuvent se retirer du milieu familial et que de nouveaux membres s'ajoutent (Hutchison, 2011).

Le concept de trajectoire réfère plus précisément à la tendance à long terme à rechercher la stabilité ou le changement et implique généralement plusieurs transitions (Hutchison, 2011). Il s'agit donc d'une séquence d'expériences et de rôles définie par des transitions marquant le début d'une période d'instabilité (Gherghel, 2013). Les périodes entre les transitions se nomment étapes de vie et sont caractérisées par la stabilité dans les rôles, les statuts et les comportements (Gherghel, 2013). L'étude de la famille recomposée amène à s'intéresser plus particulièrement à la trajectoire familiale. Selon certains auteurs, les trajectoires familiales fournissent une lecture dynamique de la vie qui permet d'apprécier l'impact de la densité et de l'accumulation des transitions vécues par les jeunes (Saint-Jacques, Drapeau, Cloutier et Lépine, 2003). Les différentes trajectoires et transitions vécues par une personne sont interreliées (Gherghel, 2013).

Le principe de temporalité présent dans la théorie du parcours de vie indique que l'ordre des transitions ainsi que l'âge auquel elles ont été vécues influencent le développement d'une personne (Gherghel, 2013). De plus, « le moment où une expérience est vécue détermine son influence sur le cours de leur vie » (Gherghel, 2013, p.41). Ainsi, la théorie du parcours de vie offre un cadre permettant de prendre en considération l'aspect chronologique dans l'étude de la recomposition familiale en situant les différentes transitions vécues dans la trajectoire familiale d'une personne. Dans la présente étude, l'ordre des transitions familiales, l'âge auquel elles ont été vécues ainsi que la composition de la famille à ces différentes périodes sont examinés.

L'utilisation conjointe de la valorisation de la diversité, de la théorie des systèmes ainsi que de la théorie du parcours de vie permet d'obtenir une compréhension complète et intégrée

des familles recomposées. Tout d'abord, la valorisation de la diversité amène une vision positive de ces familles et met l'accent sur leurs particularités plutôt que leurs déficits. Cette perspective positive de la diversité des structures familiales permet donc de percevoir que les relations intrafamiliales, et plus particulièrement les relations des jeunes et de leur beau-père, peuvent être positives. De son côté, la théorie des systèmes expose des postulats et des concepts qui expliquent plus en détail la dynamique familiale présente au sein d'une famille recomposée. Cette théorie permet, entre autres, de comprendre que les membres d'une famille s'interinfluencent et qu'un sous-système familial peut influencer un autre sous-système. Enfin, la théorie du parcours de vie apporte un aspect temporel à cette étude puisqu'elle permet de contextualiser les transitions familiales vécues à l'intérieur d'un parcours de vie et de mieux comprendre les différentes trajectoires empruntées. Pour documenter davantage le développement de la relation entre un jeune et son beau-père, il importe d'ailleurs de s'intéresser aux moments où se sont passées les différentes étapes de la recomposition familiale et de prendre en compte le passage du temps.

## 2.5 LA DÉFINITION DES CONCEPTS IMPORTANTS

Au-delà des concepts propres aux théories des systèmes et du parcours de vie, d'autres en lien avec les questions de recherche doivent être définis afin de préciser l'objet d'étude. La présente section permet de décrire de manière concrète les différents concepts abordés dans ce mémoire, soit la famille, la relation ainsi que les sous-systèmes familiaux.

D'abord, la **famille** est un concept important puisqu'il constitue l'objet d'étude. Les auteurs mentionnent que réussir à définir clairement la famille s'avère une tâche ardue puisqu'il n'y a pas d'uniformité dans les conceptions de ce qu'est une famille (Allen, Fine et Demo, 2000; Saint-Jacques et Drapeau, 2008). En effet, une grande diversité des familles est observable puisqu'il existe une multitude de structures, de liens, de cultures, de compositions ainsi que de conditions de vie (Allen et coll., 2000; Saint-Jacques et Drapeau, 2008). L'Institut Vanier de la Famille (2014) mentionne sur son site Internet qu'une famille est « toute association de deux personnes ou plus liées entre elles par des liens de consentement mutuel, la naissance, l'adoption ou le placement [...] ». Saint-Jacques et Drapeau (2008) ajoutent un aspect

important, soit qu'une famille doit comprendre un lien parent-enfant. Les auteurs définissent d'ailleurs la famille comme étant « [...] une cellule sociale qui comporte au moins une relation entre un parent et un enfant, liés biologiquement, légalement ou par choix. » (Saint-Jacques et Drapeau, 2008, p.102). Cette définition est celle qui a été retenue pour la présente étude. La famille permet aux membres qui la composent d'établir des liens socioaffectifs et de partager diverses responsabilités dans le but de répondre à différents besoins comme la procréation, la cohabitation, les soins, le soutien économique, l'affection, la protection et la signification (Allen et coll., 2000). En bref, la famille peut prendre différentes formes, avoir des besoins différents ainsi que des façons diverses de répondre à ces besoins (Allen et coll., 2000).

Un second concept à définir est la **relation**. La recension des écrits effectuée sur les relations intrafamiliales a permis de constater qu'il n'y a pas une définition unique et partagée par tous les auteurs pour décrire la relation entre un jeune et son beau-père. De plus, les définitions proposées n'offrent pas une vision holiste d'une relation. L'intégration de certains aspects mis en évidence par les auteurs a permis de développer une définition pour tenter de dresser un portrait plus complet de la relation beau-parentale. Ainsi, quatre dimensions ont été retenues pour décrire la relation entre un jeune et son beau-père dans un contexte de recomposition familiale : le développement de la relation, la communication, la proximité et la satisfaction. L'aspect développemental de la relation possède deux sous-dimensions, soit la chronologie du développement de la relation et l'implication des acteurs concernés (Ganong et coll., 2011). La chronologie du développement permet de décrire le déroulement de l'arrivée du beau-père dans la famille et les différents rôles qu'il a joués dans la vie du jeune, du début de la relation jusqu'à la situation actuelle. L'implication des acteurs réfère aux efforts effectués par le jeune pour développer la relation et la perception des efforts faits par son beau-père pour contribuer au développement d'une relation positive.

La seconde dimension de la relation comprend la communication. Certains auteurs mentionnent que la communication est un des principaux aspects d'une relation (Barnes et Olson, 1992; Baxter et coll., 2006). Selon Barnes et Olson (1992), les aspects qui décrivent une communication positive entre les membres d'une famille sont l'ouverture, la confiance,

l'expression des émotions ainsi que la satisfaction face à la communication. La troisième dimension de la relation présente dans les recherches sur les relations intrafamiliales est la proximité (King, 2006; King, 2009; Jensen et Shafer, 2013; King et coll., 2014). La proximité se définit comme étant le fait pour un jeune de se sentir proche de son beau-père, de penser qu'il se soucie de lui ainsi que la perception que son beau-père est chaleureux et affectueux avec lui (King et coll., 2014). La quatrième et dernière dimension est la satisfaction face à la relation (Fine et Kurdek, 1995; Schrodts et coll., 2008). Il s'agit de l'appréciation générale de la relation par le jeune ainsi que les changements que le jeune aimerait apporter à sa relation.

Le dernier concept examiné est constitué des **sous-systèmes**. Selon la théorie systémique, la relation entre deux membres ou plus d'une famille réfère à la notion de sous-système (Whitchurch et Constantine, 1993). Saint-Jacques et Drapeau (2008) mentionnent qu'il y a trois principaux sous-systèmes relationnels dans la famille, soit les relations entre les parents (relations conjugales ou ex-conjugales et les relations coparentales), les relations parents-enfants (incluant les relations entre les beaux-parents et les enfants) et les relations fraternelles. Dans la présente étude, le sous-système principal de l'objet d'étude est composé du jeune et de son beau-père. D'autres sous-systèmes ont également été retenus puisqu'ils sont susceptibles d'influencer le développement et la qualité de la relation jeune-beau-père. Ainsi, la relation entre le jeune et sa mère, la relation entre le jeune et son père ainsi que la relation entre le jeune et les membres de sa fratrie, sa demi-fratrie et sa quasi-fratrie ont été sélectionnées. Le principal aspect étudié est composé des perceptions du jeune par rapport aux comportements posés ou aux attitudes adoptées par chaque membre de la famille qui ont pu encourager ou non le développement d'une relation positive entre lui et son beau-père (Ganong et coll., 2011). Enfin, les réactions du père, des membres de la fratrie, de la demi-fratrie et de la quasi-fratrie par rapport à l'arrivée du beau-père dans leur vie sont étudiées.

## **2.6 QUESTIONS DE RECHERCHE**

Rappelons que cette recherche tente de répondre aux trois questions suivantes afin de mieux documenter le développement de la relation entre un jeune et son beau-père dans une famille recomposée :

Dans la perspective des jeunes adultes :

- a) Comment se développe la relation entre le jeune et son beau-père dans un contexte de recomposition familiale?
- b) Comment se caractérise la relation entre le jeune et son beau-père sur les plans de la communication, de la proximité et de la satisfaction?
- c) De quelle façon les différents sous-systèmes familiaux influencent-ils la manière dont la relation beau-père-enfant se développe?

Le tableau d'opérationnalisation des concepts présenté ci-après expose les dimensions étudiées pour chaque concept ainsi que les indicateurs de mesure qui permettront de répondre aux questions de recherche (Tableau 1) :

**Tableau 1 : Tableau d'opérationnalisation des concepts**

Concepts	Dimensions	Sous-dimensions	Indicateurs
Trajectoire de vie	Histoire familiale		<ul style="list-style-type: none"> <li>● Transitions familiales vécues</li> <li>● Âge et composition de la famille aux différentes transitions familiales</li> </ul>
Relation jeune-beau-père	Développement de la relation	Chronologie	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Déroulement de l'arrivée du beau-père dans la famille</li> <li>● Rôles occupés par le beau-père au début de la cohabitation</li> <li>● Changements dans les rôles occupés par le beau-père</li> </ul>
		Implication des acteurs concernés	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Comportements posés et attitudes adoptées par le jeune envers le développement de la relation</li> <li>● Perceptions des comportements posés et des attitudes adoptées par le beau-père pour développer la relation</li> </ul>
	Caractéristiques de la relation	Communication	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Satisfaction face à la communication</li> <li>● Ouverture de la communication</li> <li>● Confiance et honnêteté</li> <li>● Expression des émotions</li> </ul>
		Proximité	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Sentiment pour le jeune d'être proche de son beau-père</li> <li>● Chaleur et affection perçues par le jeune dans la relation</li> <li>● Impression pour le jeune que son beau-père se soucie de lui</li> </ul>
		Satisfaction Générale	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Appréciation générale de la relation par le jeune</li> <li>● Changements que le jeune aimerait Apporter à sa relation</li> </ul>
	Sous-systèmes familiaux	Rôle de la mère	
Rôle du père		<ul style="list-style-type: none"> <li>● Réactions du père face à l'arrivée du beau-père dans la vie de son enfant</li> <li>● Perceptions de comportements ou d'attitudes du père qui ont encouragé ou non le développement d'une relation positive avec le beau-père</li> </ul>	
Rôle de tous les membres de la fratrie, demi-fratrie et quasi-fratrie		<ul style="list-style-type: none"> <li>● Réactions des membres de la fratrie à l'arrivée du beau-père dans la famille</li> <li>● Perceptions de comportements ou d'attitudes des membres de la fratrie qui ont encouragé ou non le développement d'une relation positive avec le beau-père</li> </ul>	

## **CHAPITRE 3 – MÉTHODOLOGIE**

Ce troisième chapitre présente la méthodologie utilisée dans le cadre de cette étude. Il inclut le paradigme épistémologique dans lequel s'inscrit ce projet de recherche, l'approche privilégiée et le type de recherche, la population à l'étude et les techniques d'échantillonnage ainsi que la collecte des données et les instruments de mesure utilisés. Ensuite, la démarche d'analyse et les limites de l'étude sont présentées, de même que les considérations éthiques.

### **3.1 PARADIGME ÉPISTÉMOLOGIQUE**

Ce mémoire s'inscrit dans le paradigme du pragmatisme. L'approche pragmatique propose une alternative aux paradigmes qui dominent les méthodes de recherche en sciences sociales (Morgan, 2007). Les auteurs importants de ce courant philosophique sont Charles Sanders Peirce, William James, George Herbert Mead ainsi que John Dewey (Creswell, 2014). La conception pragmatique consiste à trouver un terrain d'entente entre les dogmatismes philosophiques et le scepticisme afin de trouver une solution viable, incluant le rejet de dualismes traditionnels comme le rationalisme vs l'empirisme, le subjectivisme vs l'objectivisme, le réalisme vs l'antiréalisme (Johnson et Onwuegbuzie, 2004). En effet, pour les tenants du pragmatisme, la résolution de problèmes s'effectue par le bon sens et la modération. De plus, le pragmatisme reconnaît l'existence et l'importance des sciences naturelles autant que des sciences sociales et psychologiques émergentes (Johnson et Onwuegbuzie, 2004).

Le pragmatisme tente de mettre fin au débat opposant les méthodes qualitatives aux méthodes quantitatives et propose une troisième voie, soit celle des méthodes mixtes (Johnson et Onwuegbuzie, 2004). Sur un continuum opposant les méthodes qualitatives aux méthodes quantitatives, les devis mixtes sont les études qui se retrouvent entre les deux pôles (Johnson et Onwuegbuzie, 2004). Le but des méthodes mixtes n'est pas de remplacer les autres approches, mais bien de retenir les forces des différents types de devis et de minimiser leurs faiblesses (Johnson et Onwuegbuzie, 2004; Morgan, 2007). Il est important de mentionner

qu'une recherche exclusivement qualitative ou quantitative peut aussi s'inscrire dans un courant pragmatique puisque l'importance est mise sur l'utilité de l'approche sélectionnée pour répondre aux questions de recherche (Creswell, 2014).

Plusieurs formes de pragmatisme existent, mais pour beaucoup d'auteurs, il s'agit d'une vision du monde qui s'intéresse aux actions, aux situations ainsi qu'aux conséquences plutôt qu'aux conditions antérieures (Creswell, 2014). Dans ce paradigme, le chercheur met l'accent sur le problème de recherche et l'utilisation de toutes les méthodes de recherche nécessaires à la compréhension du problème (Creswell, 2014). Ainsi, le chercheur est libre de choisir les techniques et procédures de recherche qui répondent le mieux aux objectifs et aux besoins d'une étude au lieu de se concentrer sur les méthodes en soi (Creswell, 2014). Plusieurs auteurs en sciences sociales partagent cette importance de prioriser d'abord et avant tout le problème de recherche, et d'utiliser des approches plurielles (qualitatives et quantitatives) pour obtenir des connaissances sur un problème donné (Morgan, 2007; Tashakkori et Teddlie, 2010; Creswell, 2014). Pour l'approche pragmatique, il existe plusieurs vérités transitoires qui changent à travers le temps et modifient les connaissances scientifiques (Johnson et Onwuegbuzie, 2004).

Selon Morgan (2007), le pragmatisme se distingue des autres paradigmes dans sa façon de percevoir la science sur trois aspects méthodologiques importants. D'abord, la connexion entre la théorie et les données n'est ni inductive ni déductive. En fait, le raisonnement de l'approche pragmatique se nomme l'*abduction*, ce qui inclut à la fois la méthode inductive (des observations menant à une théorie) et la méthode déductive (une hypothèse théorique vérifiée par des observations). Pour les pragmatiques, l'abduction offre une option intéressante puisqu'elle permet d'avoir recours à la fois aux observations et à la vérification d'hypothèses, permettant ainsi d'exploiter tout le potentiel des connaissances (Morgan, 2007). Le pragmatisme se distingue également dans la nature de ses questionnements par l'*intersubjectivité*, une alternative à la subjectivité et à l'objectivité. Dans cette logique d'intersubjectivité, les connaissances se construisent à la fois par l'expérience (subjectif) et par l'expérimentation (objectif). Selon les penseurs de ce courant, il est impossible d'être complètement subjectif ou complètement objectif. Enfin, la validité des résultats de

recherche varie selon les différentes approches. En recherche qualitative, les résultats dépendent généralement du contexte dans lequel les données ont été recueillies alors qu'en recherche quantitative, on tente d'obtenir des résultats les plus universels et généralisables possibles. Dans les approches mixtes avec une conception pragmatique, cette vision dualiste est modérée. En effet, les résultats ne peuvent pas être si uniques qu'ils n'ont aucune implication possible pour d'autres acteurs et les résultats ne peuvent être si généralisables qu'on peut les appliquer à tous les contextes et à toutes les cultures. Dans le pragmatisme, les résultats sont évalués selon leur potentiel de *transférabilité*, soit la capacité de transférer les résultats obtenus à un autre contexte (Morgan, 2007).

En somme, le pragmatisme constitue une alternative aux autres paradigmes présents dans la recherche en sciences sociales. Il s'agit d'une méthode pratique axée sur l'action et sur les résultats de recherche qui offre une sélection méthodologique variée incluant à la fois des méthodes qualitatives et quantitatives (Johnson et Onwuegbuzie, 2004). Le courant pragmatique tente d'offrir les meilleures opportunités pour répondre aux questions de recherche que se posent les chercheurs.

### **3.2 APPROCHE PRIVILÉGIÉE ET TYPE DE RECHERCHE**

Dans la présente recherche, l'approche privilégiée est une méthode mixte puisque des données qualitatives et quantitatives sont recueillies. Un devis mixte combinant les méthodes qualitatives et quantitatives permet de fournir une compréhension plus complète d'une problématique de recherche comparativement à une seule approche utilisée (Creswell, 2014). Selon Bryman (2000), le choix de la méthode de recherche doit refléter le cadre épistémologique choisi pour une recherche. L'utilisation d'une approche mixte est donc en cohérence avec le paradigme dans le lequel s'inscrit cette recherche, soit le pragmatisme (Johnson et Onwuegbuzie, 2004; Creswell, 2014). En effet, le pragmatisme mentionne que le chercheur choisit toutes les approches utiles pour répondre aux questions de recherche (Creswell, 2014).

Selon Creswell (2014), la sélection du devis scientifique repose également sur différents critères : 1) la problématique étudiée et les questions de recherche, 2) les expériences

personnelles du chercheur et 3) les lecteurs du projet de recherche. D'abord, le sujet de l'étude et les différentes questions de recherche influencent le choix de l'approche qui sera utilisée. L'approche mixte s'avère toute désignée lorsque les forces des approches quantitatives et qualitatives permettent de mieux répondre aux questions de recherche (Creswell, 2014). Ensuite, la formation et les expériences personnelles du chercheur influencent également le choix de l'approche. L'approche mixte correspond à un chercheur qui apprécie à la fois la structure de la recherche quantitative et la flexibilité d'une entrevue de recherche qualitative. Enfin, le choix de l'approche doit être fait en fonction du fait que les personnes qui auront à lire le projet de recherche doivent être familières avec les méthodes sélectionnées (Creswell, 2014).

Le type de recherche présent dans cette étude est un devis convergent. Creswell (2014) mentionne que ce type de devis est une forme de méthode mixte où le chercheur fait converger les données quantitatives et qualitatives recueillies afin de fournir une analyse complète de la problématique de recherche. De plus, le chercheur effectue la collecte des deux types de données au même moment, puis il intègre l'information recueillie dans une interprétation globale des résultats. Ce type de devis permet de faire ressortir les contradictions ou les résultats divergents qui pourront être expliqués par l'interprétation du chercheur (Creswell, 2014).

Dans la présente étude, l'objectif est de mieux documenter la relation entre un jeune et son beau-père dans un contexte de recomposition familiale selon la perspective des jeunes eux-mêmes. La recension des écrits portant sur la problématique a permis de constater que très peu d'études ont utilisé un devis mixte pour étudier les relations intrafamiliales dans les familles recomposées. Or, ce type de devis possède plusieurs avantages. D'abord, l'utilisation de méthodes mixtes permet de combiner les forces des approches qualitatives et quantitatives et de compenser pour leurs faiblesses (Creswell et Plano Clark, 2011). Ainsi, les méthodes qualitatives permettent de comprendre le contexte ou le cadre d'une personne puisque son point de vue et ses perceptions sur sa situation personnelle et familiale sont recueillis. D'un autre côté, l'utilisation de méthodes quantitatives permet de compenser les biais personnels et les biais liés à l'interprétation du chercheur. De plus, un devis mixte

permet d'effectuer une collecte de données plus vaste et de recueillir un matériel de recherche riche et diversifié (Creswell et Plano Clark, 2011). Ainsi, une méthode de recherche mixte de type convergent semble être bien indiquée pour tenter de répondre aux présentes questions de recherche.

### **3.3 POPULATION ET ÉCHANTILLONNAGE**

Cette recherche s'intéresse au regard que portent les jeunes adultes sur la relation qu'ils ont vécue avec leur beau-père au cours de leur enfance ou leur adolescence. Selon les tenants de la théorie du parcours de vie, il est nécessaire d'avoir un certain recul par rapport aux événements vécus pour pouvoir bien évaluer le sens qu'ils ont eu dans la vie d'une personne (Gherghel, 2013). De plus, la séparation des parents ainsi que les transitions familiales subséquentes constituent un processus complexe, notamment parce qu'il faut prendre en considération l'accumulation des étapes traversées après la séparation des parents (Sun et Li, 2002). La population à l'étude comprend donc des jeunes adultes âgés entre 20 et 29 ans qui ont vécu avec un beau-père pendant leur enfance ou leur adolescence. Ce critère d'âge a été défini en fonction du recensement canadien effectué par Statistique Canada (2011*b*) qui situe le début de l'âge adulte entre 20 et 29 ans.

De plus, les participants devaient se souvenir de l'arrivée de leur beau-père dans leur vie afin de pouvoir dresser un portrait complet de la relation, de son commencement jusqu'à la situation actuelle. En addition, la relation entre le jeune et son beau-père devait avoir duré un nombre d'années suffisamment élevé pour pouvoir apprécier le développement de la relation et son évolution à travers le temps. Papernow (1993) a élaboré le modèle de développement des familles recomposées. Selon l'auteure, les membres de ces familles prennent de 4 à 7 ans pour traverser toutes les étapes de développement. Pour la présente étude, il a donc été décidé qu'une relation d'au moins 4 ans était nécessaire pour que le jeune ait traversé plusieurs étapes de la relation. En effet, le jeune a ainsi vécu l'arrivée de son beau-père ainsi que les premières rencontres, la première année de cohabitation ainsi que le passage d'une étape de vie à une autre (ex. : de l'enfance à l'adolescence, de l'adolescence au début de l'âge adulte). Durant cette période, le jeune et son beau-père devaient avoir cohabité un minimum d'une

semaine sur deux ou l'équivalent. Les auteurs n'utilisent pas le temps passé avec le beau-père comme critère de sélection dans leurs études. Il s'agit davantage d'une caractéristique qui se retrouve dans la description des échantillons.

La population visée a exclu les jeunes qui ont vécu une recomposition familiale suite au décès de leur père d'origine. Cette décision se base sur le fait que les familles formées à la suite du veuvage comportent certaines particularités et impliquent une dynamique familiale différente des autres familles recomposées (Klaus et coll., 2012). De plus, les familles qui se recomposent suite au décès d'un parent sont beaucoup moins nombreuses aujourd'hui que celles causées par la séparation des parents. Enfin, la taille restreinte de l'échantillon ne permettrait pas de capter suffisamment cette réalité pour pouvoir obtenir des résultats significatifs.

En ce qui concerne le type de famille recomposée, les participants pouvaient avoir vécu une relation avec un beau-père dans un contexte de recomposition familiale homoparentale, c'est-à-dire que le beau-père est le conjoint du père d'origine. Cette décision se base sur le contexte social actuel ainsi que sur les données portant sur ce type de recomposition familiale. En effet, les familles homoparentales sont de plus en plus reconnues au plan social au Québec (Lavoie, Bédard et Petit, soumis), notamment depuis l'adoption de la *Loi instituant l'union civile et établissant de nouvelles règles de filiation* (loi 84) en 2002 qui stipule que deux personnes de même sexe peuvent être reconnues comme parents sur le plan légal (Bureau, 2009). En addition, les études scientifiques réalisées au cours des dernières années montrent que les familles recomposées homoparentales ne sont pas fondamentalement différentes des familles recomposées hétéroparentales ou des familles biparentales intactes (Le Gall, 2005; Lynch, 2005). C'est pourquoi il s'avère pertinent d'inclure les jeunes ayant vécu une relation beau-parentale avec le conjoint du père d'origine. Afin de bien identifier le parent en couple avec le beau-père (qu'il s'agisse du père ou de la mère) et le parent qui n'est pas dans le couple recomposé étudié dans la présente étude, les termes « parent » et « autre parent » sont utilisés tout au long de ce mémoire.

L'ensemble des critères retenus pour l'étude a permis d'obtenir un échantillon plus homogène par rapport à l'expérience vécue. En résumé, les critères de sélection des participants sont les suivants :

- Être âgé de 20 à 29 ans;
- Vivre actuellement ou avoir cohabité avec un beau-père pendant au moins 4 ans;
- Se souvenir de l'arrivée de son beau-père dans sa famille;
- Avoir cohabité avec son beau-père au moins une semaine sur deux ou l'équivalent;
- Avoir vécu dans une famille recomposée à la suite d'une séparation parentale et non du décès d'un parent.

Un échantillon minimal de 12 participants était visé. Ce nombre a été déterminé en fonction des ressources disponibles et de la faisabilité du projet de recherche. Le recrutement consistait à demander aux personnes de participer à l'étude sur une base volontaire (Gauthier, 2009). Il s'agit donc d'un échantillon de type non probabiliste comme c'est le cas dans de nombreuses recherches en sciences sociales, particulièrement lorsqu'une approche qualitative est utilisée (Ouellet et Saint-Jacques, 2000). L'échantillon a été constitué selon une technique d'échantillonnage de cas multiples par homogénéisation. Cette technique permet de constituer un groupe présentant des caractéristiques communes tout en permettant au chercheur de porter une attention particulière à la diversité que les membres du groupe peuvent présenter (Pires, 1997). En plus d'avoir tous grandi dans une famille recomposée et d'avoir développé une relation avec un beau-père, les participants de cette étude ont un vécu s'apparentant sur certaines dimensions dont celles d'avoir vécu au moins la moitié du temps dans leur famille recomposée et d'avoir vécu une relation avec un beau-père pendant au moins 4 ans. Cependant, plusieurs éléments varient comme le sexe du participant, l'âge lors de la recomposition familiale, l'étendue de la fratrie, le type de garde, le type d'union entre la mère et son conjoint et autres.

La stratégie de recrutement utilisée est la sollicitation de volontaires par la liste d'envoi de l'Université Laval. L'annonce de recrutement (annexe 1) a été envoyée par courrier électronique à l'ensemble des étudiants de la communauté universitaire, soit à 40 289 étudiants. Deux autres stratégies de recrutement avaient été élaborées, soit la sollicitation de

volontaires sur les réseaux sociaux ainsi que la diffusion de l'annonce de recrutement auprès des membres de la Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec (FAFMRQ). Ces deux stratégies n'ont finalement pas été utilisées pour recruter les participants puisque la liste d'envoi de l'Université Laval a permis de trouver un nombre suffisamment élevé de participants par rapport à la faisabilité du projet de recherche.

Lors de la période de recrutement, un premier contact téléphonique était effectué auprès des personnes intéressées à participer à cette recherche afin de s'assurer que les participants correspondaient bien aux critères de sélection. La grille de contact téléphonique est présentée à l'annexe 2. La période de recrutement a débuté à la mi-janvier et les entrevues se sont déroulées du 29 janvier au 11 mars 2015.

### **3.4 DESCRIPTION DE L'ÉCHANTILLON**

Parmi les 15 participants recrutés, on retrouve une nette surreprésentation de femmes, puisque l'échantillon comprend 12 femmes et 3 hommes. Sur les 15 participants, trois sont de nationalité française alors que les autres sont d'origine québécoise. Les participants sont âgés entre 20 et 25 ans avec une moyenne d'âge de 22,9 ans. Tous les participants sont issus de la communauté universitaire et ils étaient tous étudiants à l'Université Laval au moment de la collecte des données. Dix participants ont obtenu un diplôme d'études collégiales et cinq participants détiennent un diplôme universitaire de premier cycle. Le revenu annuel des participants est de moins de 10 000\$ ( $n = 5$ ), de 10 000\$ à 19 999\$ ( $n = 8$ ) ou de 20 000\$ à 29 999\$ ( $n = 2$ ). Dix participants étaient en couple alors que les cinq autres étaient célibataires lors de la collecte des données. Enfin, aucun participant rencontré n'a d'enfant. Le tableau 2 résume les principales caractéristiques sociodémographiques :

**Tableau 2 : Caractéristiques sociodémographiques des participants**

Participants	Âge	Scolarité	Salaire annuel	Nationalité	En couple
1. Rosalie	24	Universitaire (1 <sup>er</sup> cycle)	10 000\$ à 19 999\$	Québécoise	X
2. Évelyne	25	Universitaire (1 <sup>er</sup> cycle)	20 000\$ à 29 999\$	Québécoise	
3. Nathan	23	Collégial	Moins de 10 000\$	Québécoise	X
4. Florence	23	Collégial	10 000\$ à 19 999\$	Québécoise	X
5. Samuel	22	Universitaire (1 <sup>er</sup> cycle)	10 000\$ à 19 999\$	Québécoise	
6. Sofia	24	Collégial	Moins de 10 000\$	Québécoise	X
7. Muriel	21	Collégial	Moins de 10 000\$	Française	X
8. Éloïse	22	Universitaire (1 <sup>er</sup> cycle)	10 000\$ à 19 999\$	Française	X
9. Mélodie	24	Collégial	10 000\$ à 19 999\$	Québécoise	
10. Léanne	22	Collégial	Moins de 10 000\$	Québécoise	X
11. Édouard	23	Universitaire (1 <sup>er</sup> cycle)	10 000\$ à 19 999\$	Québécoise	X
12. Alice	23	Collégial	10 000\$ à 19 999\$	Québécoise	
13. Clara	25	Collégial	20 000\$ à 29 999\$	Québécoise	X
14. Alexane	23	Collégial	Moins de 10 000\$	Québécoise	X
15. Delphine	20	Collégial	10 000\$ à 19 999\$	Française	
<b>Légende : X = participant en couple</b>					

Les caractéristiques familiales sont très variables d'un participant à l'autre. La grande majorité des participants ont choisi de parler de la relation avec leur beau-père actuel ou encore du dernier beau-père qu'ils ont eu dans leur vie. Une seule participante (*Clara*) a décidé d'aborder la relation avec son premier beau-père, bien qu'elle ait eu deux autres beaux-pères subséquents, dont un qui est toujours en couple avec sa mère au moment de la collecte des données. L'âge des participants lors de la séparation des parents varie de 2 à 17 ans (moyenne de 6,2 ans). La formation de la famille recomposée des participants s'est effectuée alors qu'ils étaient âgés entre 5 et 17 ans (moyenne de 9,2 ans). La durée de la relation jeune-beau-père varie de 4 à 19 ans (moyenne de 11,6 ans). Pour une participante (*Mélodie*), la relation a duré un total de 10 ans, mais il y a eu une interruption de la relation au début de la période d'adolescence puisque le couple recomposé s'est séparé avant de revenir ensemble quelques années plus tard.

Un seul participant a vécu une recomposition familiale avec le conjoint de son père et a donc grandi dans une famille recomposée homoparentale patricentrique. Neuf participants ont une fratrie, quatre participants ont une demi-fratrie (au moins un enfant né de la nouvelle union entre le parent et le beau-père), huit participants ont une quasi-fratrie alors qu'une seule participante est enfant unique. Les parents de la famille recomposée cible sont toujours en couple pour douze participants. Cependant, il y a un participant parmi ceux-ci qui a décidé de mettre fin volontairement à sa relation avec son beau-père. Les trois autres participants ne voient plus leur beau-père ( $n = 2$ ) ou ont des contacts occasionnels ( $n = 1$ ) en raison de la séparation du couple recomposé.

Sur le plan du type de garde présente entre les parents d'origine, un seul participant avait une garde unique alors que douze participants se retrouvaient dans une modalité de garde partagée. Les deux derniers participants ont vécu un changement au cours de leur enfance ou de leur adolescence dans leur modalité de garde passant d'une garde partagée à une garde unique ou l'inverse. Ces jeunes ont vécu un seul changement de type de garde. Le nombre élevé de participants en garde partagée et le fait qu'ils n'aient pas vécu de changement dans leur modalité de garde sont des caractéristiques particulières de cet échantillon. En effet, dans la population générale des familles recomposées, la garde partagée est présente chez une minorité de jeunes (Ministère de la Famille et des Aînés, 2011).

Pour ce qui est du type d'union entre les parents d'origine, 10 participants rapportent qu'une union légalisée était présente entre leurs parents alors que les 5 autres participants mentionnent que leurs parents d'origine étaient dans une union de fait. Du côté de l'union entre le parent d'origine et le beau-père, le portrait est un peu différent. L'union légalisée se retrouve chez six participants alors que l'union de fait est présente chez neuf des couples recomposés. Au sein de la population générale des familles recomposées, on constate qu'environ 30% des couples vivent dans une union légalisée alors que 70% des couples ont choisi de vivre en union de fait (Ministère de la Famille et des Aînés, 2011). L'échantillon présent dans cette étude comprend des familles recomposées avec une proportion un peu plus élevée d'union légalisée que la population générale, ce qui constitue une particularité de l'échantillon. Un dernier aspect familial qui a été observé est le nombre d'épisodes de

recomposition familiale. Pour 10 participants, la relation beau-parentale est le seul épisode de recomposition familiale qu'ils ont vécu alors que 4 participants ont vécu deux épisodes de recomposition. Une seule participante a expérimenté trois fois la recomposition de sa famille. Le tableau 3 résume les principales caractéristiques familiales des participants.

**Tableau 3 : Caractéristiques familiales des participants**

Participants	Âge à la sép. des parents	Type de famille recomposée	Âge à la recomp. familiale	Durée de la relation	Relation parent-beau-père actuelle	Fratricie	Demi-fratricie	Quasi-fratricie
1. Rosalie	3	Matricentrique	6-7	17-18	X		X	
2. Évelyne	2	Matricentrique	11-12	13-14	X	X		X
3. Nathan	14	Matricentrique	14-15	4-5	X	X		X
4. Florence	5	Matricentrique	5	18	X		X	
5. Samuel	2	Matricentrique	11	11	X			X
6. Sofia	2	Matricentrique	5	19	X			
7. Muriel	6	Matricentrique	13	8	X			X
8. Éloïse	17	Matricentrique	17	5	X	X		
9. Mélodie	4	Matricentrique	5	10		X		X
10. Léanne	3-4	Matricentrique	6	16	X		X	
11. Édouard	8	Patricentrique	12	8		X		
12. Alice	5-6	Matricentrique	7	16	X	X	X	X
13. Clara	3	Matricentrique	10	4		X		
14. Alexane	9	Matricentrique	10	13	X	X		X
15. Delphine	9	Matricentrique	9	11	X	X		X

**Légende : X = présence de l'élément mentionné**

### 3.5 COLLECTE DES DONNÉES ET INSTRUMENTS DE MESURE

Pour réaliser cette recherche, trois instruments de collecte de données ont été utilisés : l'inventaire des transitions familiales vécues, l'entrevue semi-dirigée et le questionnaire sur la relation beau-parent-enfant. Pour ce qui est du déroulement de la collecte des données, les trois instruments de mesure ont été complétés lors d'une seule rencontre d'une durée approximative d'une heure trente. La durée de la rencontre a été évaluée de manière plus

précise lors de deux prétests des instruments de mesure auprès de personnes qui correspondaient au profil de la population à l'étude. Ces prétests ont également permis de s'assurer que la formulation des questions de l'entrevue était claire, compréhensible et que les questions ne contenaient pas d'ambiguïté. Les questions sur l'influence des différents membres de la famille sur la relation jeune-beau-père (questions 8 à 12) ont ainsi pu être reformulées afin d'être plus concises et claires. De plus, ces prétests ont été utiles puisqu'ils ont permis de constater que les questions de l'entrevue individuelle généraient un matériel assez riche et dense pour répondre aux questions de recherche. Les deux personnes rencontrées possédaient tous les critères de sélection pour participer à l'étude et le prétest n'a pas entraîné des changements majeurs, ce qui a permis de conserver les données recueillies pour l'étude.

Les 15 entrevues de recherche (incluant les prétests) ont eu lieu à l'endroit qui convenait le mieux aux participants. Trois rencontres ont eu lieu au domicile des participants et 12 rencontres ont eu lieu dans un local de l'Université Laval. Les entrevues ont duré en moyenne 50 minutes. Elles ont toutes été enregistrées sur un ordinateur à l'aide d'un logiciel informatique d'enregistrement audio, puis retranscrites intégralement.

### **3.5.1 Inventaire des transitions familiales**

Une version adaptée de l'*Inventaire des transitions familiales vécues* (Saint-Jacques, 2000) constitue le premier instrument de mesure utilisé pour cette étude (annexe 3). Saint-Jacques (2000) a utilisé cet instrument dans son étude portant sur l'ajustement des adolescents et des adolescentes dans les familles recomposées et il est inspiré de la *Grille des changements de la structure familiale* élaborée par Hamel (1996). Cet outil permet de recueillir des données sur les différentes transitions familiales vécues par le jeune au cours de sa vie. Il permet aussi de situer les événements familiaux qui modifient la structure de la famille ainsi que sa composition comme la séparation des parents, l'arrivée ou le départ d'un beau-parent, l'arrivée d'un membre de la fratrie (incluant demi et quasi-fratrie), ou encore la réunification des parents séparés. L'utilisation de cet instrument de mesure est préconisée dans la théorie du parcours de vie où il est appelé « calendrier des transitions de vie » (Gherghel, 2013).

Dans la présente étude, l'inventaire des transitions familiales a permis de dresser un portrait complet des caractéristiques familiales des participants et de situer la relation entre le jeune et son beau-père dans la trajectoire familiale du jeune. Cet outil a été complété au début de la rencontre individuelle avec l'étudiante-chercheuse et servait d'introduction à l'entrevue individuelle. La grille prenait environ 15 minutes à remplir et elle a été complétée avec l'aide de l'étudiante-chercheuse.

### **3.5.2 Entrevue semi-dirigée**

La deuxième méthode de collecte des données est une entrevue semi-dirigée. Selon Gauthier (2009), ce type d'entretien est fondé sur « une interaction verbale entre des personnes qui s'engagent volontairement dans pareille relation afin de partager un savoir d'expertise, et ce, pour mieux dégager conjointement une compréhension d'un phénomène d'intérêt pour les personnes en présence » (p.339). L'auteur ajoute que l'entrevue semi-dirigée est centrée sur des thèmes, mais elle possède tout de même une certaine souplesse qui permet à la personne interrogée d'avoir de la latitude. Cette méthode a été choisie puisque l'on cherche à comprendre le sens que les jeunes donnent à leur expérience personnelle avec leur beau-père au sein d'une famille recomposée.

Le guide d'entrevue comprend deux sections (annexe 4). La première porte spécifiquement sur la relation entre un jeune et son beau-père. Deux thèmes en lien avec les questions de recherche y sont abordés. D'abord, le développement de la relation entre le jeune et son beau-père est exploré. Les questions de ce premier thème portent sur l'arrivée du beau-père dans la famille au début de la recomposition familiale. Le déroulement des premières rencontres, du début de la cohabitation de même que les réactions des membres de la famille et leur contribution au développement de la relation sont abordés. Par la suite, les rôles joués par le beau-père dans la vie du jeune sont discutés ainsi que l'évolution de ces rôles à travers le temps. Le second thème comprend les différentes caractéristiques de la relation jeune-beau-père, soit la communication, la proximité ainsi que la satisfaction. Cette première section de l'entrevue contient principalement des questions ouvertes. Enfin, la seconde section du guide

d'entrevue est constituée des données sociodémographiques et contient des questions fermées pour recueillir les caractéristiques personnelles et familiales du participant.

### **3.5.3 Questionnaire sur la relation jeune-beau-père**

Le troisième instrument de mesure utilisé dans cette recherche est un questionnaire sur la relation entre un jeune et son beau-père (annexe 5). Le questionnaire est composé de deux sections et comprend un total de 22 questions. Le temps alloué pour compléter le questionnaire était d'environ 20 minutes. La première section du questionnaire évalue la qualité de la communication entre le jeune et son beau-père. L'outil a été élaboré par Barnes et Olson (1992) et se nomme *Parent Adolescent Communication Scale*. L'échelle de mesure comprend 20 items qui mesurent les aspects positifs (sous-échelle 1,  $n = 10$  items) et les aspects négatifs (sous-échelle 2,  $n = 10$  items) de la communication. Par exemple, le questionnaire évalue la facilité ou la difficulté pour le jeune de partager à son beau-père les problèmes qu'il vit. Les items sont répondus à l'aide d'une échelle de type Likert en cinq points allant de « Jamais » à « Très souvent ». Les qualités psychométriques du *Parent Adolescent Communication Scale* ont été mesurées à partir d'un échantillon de 1841 étudiants universitaires (Barnes et Olson, 1992). Les résultats obtenus démontrent que le questionnaire possède une très bonne cohérence interne (alpha de Cronbach de la sous-échelle 1 = 0,87; sous-échelle 2 = 0,77). De plus, des tests effectués auprès d'un plus petit échantillon ( $N = 124$ ) ont permis de constater que l'instrument de mesure possède une stabilité temporelle satisfaisante à quatre ou cinq semaines d'intervalle. Une corrélation test-retest de 0,78 a été obtenue à la sous-échelle 1 et de 0,77 à la sous-échelle 2. Le questionnaire a été traduit en français par Saint-Jacques, Drapeau, Cloutier et Lépine (2003). Cette version utilisée auprès d'adolescents ( $N = 81$ ) a démontré une bonne consistance interne également avec des coefficients de 0,88 et 0,82. Ce questionnaire est libre de droits et accessible gratuitement.

La seconde section du questionnaire évalue la qualité et la satisfaction de la relation entre le jeune et son beau-père. Les deux items utilisés par Fine et Kurdek en 1995 ont été retenus puisqu'ils sont précis et qu'ils ont été validés. De plus, ces items ont été utilisés par Saint-Jacques et coll. dans leur étude réalisée en 2003 portant sur l'adaptation des adolescents dans

les familles recomposées. Le premier item de Fine et Kurdek (1995) mesure la satisfaction du jeune à l'égard de sa relation avec son beau-père et cet item est évalué sur une échelle de type Likert en sept points allant de « Pas du tout » à « Extrêmement ». Le second item évalue la qualité d'une relation en sept points allant de « Très mauvaise » à « Excellente ». Saint-Jacques et coll. (2003) ont procédé à la traduction française des deux items. Ces échelles sont libres de droits.

### **3.6 DÉMARCHE D'ANALYSE**

La méthode de l'analyse de contenu thématique a été sélectionnée pour examiner les données qualitatives collectées lors des entrevues. Cette méthode consiste à faire un repérage systématique des principaux thèmes du contenu à analyser en lien avec la problématique de recherche et à regrouper ces thèmes en catégories (Paillé et Mucchielli, 2012). Selon les auteurs Paillé et Mucchielli (2012), « un thème est un ensemble de mots permettant de cerner ce qui est abordé dans l'extrait du corpus correspondant, tout en fournissant des indications sur la teneur des propos » (p.242). L'analyse thématique possède deux principales fonctions, soit la fonction de repérage et la fonction de documentation (Paillé et Mucchielli, 2012). La fonction de repérage consiste à relever tous les thèmes pertinents en lien avec les objectifs poursuivis par la recherche. De son côté, la fonction de documentation apporte une analyse plus approfondie du matériel en faisant ressortir les oppositions et les divergences entre les thèmes identifiés.

Les différents auteurs en recherche qualitative identifient un nombre variable d'étapes pour réaliser l'analyse de contenu thématique. Dans la présente étude, les quatre principales étapes identifiées par Mayer et Deslauriers (2000) ont été respectées lors de l'analyse des données. D'abord, la première étape consiste à préparer le matériel nécessaire à l'analyse. Les entrevues enregistrées ont été retranscrites intégralement (verbatim). La seconde étape se nomme la préanalyse. Une lecture flottante du matériel de recherche a été effectuée pour avoir une vue d'ensemble des éléments à analyser. Cette technique permet de s'imprégner du contenu, d'effectuer un premier regroupement des informations et de sélectionner l'unité

d'analyse (par exemple, des thèmes ou des unités de sens). La troisième étape nécessaire à l'analyse est le codage du matériel de recherche. Pour réaliser cette étape, le matériel a été découpé en différentes unités de sens, codifié et catégorisé dans les différents thèmes identifiés. La quatrième et dernière étape identifiée par Mayer et Deslauriers (2000) inclut l'analyse et l'interprétation des résultats. Il s'agit de donner un sens aux résultats obtenus en lien avec les objectifs poursuivis et les écrits sur le sujet de l'étude.

Dans un deuxième temps, les données quantitatives recueillies par le questionnaire sur la relation entre le jeune et son beau-père ont été analysées. Étant donné le petit échantillon de cette étude, les résultats obtenus ont servi à décrire de manière plus précise la qualité de la communication entre le jeune et son beau-père, la satisfaction du jeune face à cette relation ainsi que la qualité générale de la relation. De plus, une analyse mixte des données quantitatives et des données qualitatives a été effectuée afin de faire ressortir certaines convergences et nuances dans le matériel de recherche recueilli. L'utilisation de méthodes quantitatives jumelées à des méthodes qualitatives permet d'effectuer une triangulation des méthodes de données. Cette analyse mixte augmente la crédibilité des résultats et accroît la validité interne de l'étude (Creswell et Plano Clark, 2011).

### **3.7 LIMITES DE L'ÉTUDE**

La présente étude comprend plusieurs limites quant à l'utilisation des résultats. D'abord, la taille de l'échantillon est restreinte puisque l'étude ne comprend que 15 participants. La diversité des expériences relatées par les participants rencontrés n'a pas rendu possible l'atteinte de la saturation du contenu. Cela a comme conséquence de limiter la portée des résultats de l'étude à la population générale des familles recomposées. De plus, les données ont été recueillies auprès d'une population d'étudiants universitaires, ce qui ne permet pas de généraliser les résultats à l'ensemble de la population ni à des populations cliniques. En addition, l'échantillon est composé uniquement de jeunes adultes caucasiens et la plupart des participants sont d'origine québécoise (13 participants sur 15), ce qui pourrait limiter la transférabilité des résultats à d'autres contextes culturels. Tous ces éléments amènent d'importantes limites à la validité externe de l'étude.

Une seconde limite de cette recherche est associée aux stratégies de recrutement utilisées composant un échantillon de volontaires. Ce mode de collecte de données peut entraîner certains biais quant à la représentativité de l'échantillon (Ouellet et Saint-Jacques, 2000). Dans la présente étude, les participants rencontrés possèdent tous au moins un diplôme d'études postsecondaires. Or, dans la population générale, 64,1% des adultes âgés de 25 à 64 ans possèdent un titre d'études postsecondaires (Statistique Canada, 2011c). Les participants à cette étude sont donc plus scolarisés que la population générale. Ainsi, il faut être prudent dans l'interprétation des résultats puisque les situations familiales qui sont étudiées risquent de ne pas être représentatives de l'ensemble des familles recomposées.

Dans un troisième temps, la participation d'un seul membre de la famille apporte une limite à la compréhension de la dynamique familiale et des liens entre les membres de la famille. Saint-Jacques et coll. (2009) ont d'ailleurs mentionné l'importance d'obtenir le point de vue de plusieurs membres d'une même famille lorsqu'on veut documenter les relations intrafamiliales. Dans la présente étude, le point de vue du beau-père, du parent ainsi que de l'autre parent n'est pas examiné, diminuant ainsi la compréhension des relations intrafamiliales.

Finalement, une dernière limite importante de cette étude est l'utilisation d'une méthode rétrospective. Cette méthode se base principalement sur la capacité des participants à se remémorer les souvenirs de leur passé. Ce procédé est fortement subjectif et des biais de sélection, d'omission et de condensation sont possibles (Ghergel, 2013). Par exemple, des informations sur l'arrivée du beau-père dans la famille ont pu être oubliées avec le temps.

### **3.8 CONSIDÉRATIONS ÉTHIQUES**

Toutes les mesures nécessaires ont été prises afin de respecter la dignité humaine à toutes les étapes du projet de recherche. Le consentement à la recherche a été obtenu par écrit à l'aide d'un formulaire de consentement (voir annexe 6). Tous les participants de cette recherche avaient à lire et à signer le formulaire de consentement. Le formulaire décrit les objectifs de

la recherche, les critères de sélection des personnes recherchées, la contribution demandée ainsi que les bénéfices et les risques possibles liés à la participation au projet de recherche. Le formulaire comprend aussi les coordonnées de la personne responsable du projet ainsi que les mesures mises en place pour préserver la confidentialité et la vie privée. Le formulaire décrit également qu'il s'agit d'une participation volontaire et que chaque participant a le droit de se retirer du projet à tout moment. Toutes ces mesures ont été prises afin de s'assurer que les personnes acceptant de participer à la recherche l'ont fait de façon libre et éclairée. Le formulaire de consentement comprend également un espace pour que les participants intéressés à recevoir un résumé des résultats de la recherche puissent manifester leur intérêt. Les participants qui en ont exprimé le désir recevront une synthèse des principaux résultats par la poste ou par courriel, selon leur préférence. Les données recueillies seront codées de manière définitivement irréversible en décembre 2015 (destruction de la liste de noms des participants ainsi que tous les documents permettant de réidentifier les participants). Le matériel de recherche ainsi codé sera conservé pour utilisation ultérieure jusqu'en décembre 2020. Le formulaire de consentement a été envoyé par courrier électronique aux participants et il a été signé par chaque participant au début de la rencontre avec l'étudiante-chercheure. Une liste de ressources d'aide a également été envoyée avec le formulaire de consentement à chaque participant par courrier électronique.

La vie privée des participants ainsi que la confidentialité ont également été respectées à toutes les étapes du processus de recherche. D'abord, la responsable de l'étude s'est assurée à l'avance avec chaque participant que le lieu sélectionné pour la rencontre permettait de respecter la confidentialité du participant. Si la rencontre avait lieu au domicile du participant, il était demandé lors du premier contact téléphonique si ce dernier habitait toujours avec son beau-père. Dans un tel cas, un autre endroit devait être déterminé pour la rencontre. De plus, les noms des participants ainsi que les noms des personnes mentionnées durant les entrevues ont été remplacés par des pseudonymes. La responsable de l'étude ainsi que la directrice de mémoire étaient les seules personnes à avoir accès à la liste des participants associés à leur pseudonyme et cette liste a été gardée séparément du reste du matériel de recherche. Les données recueillies sont demeurées confidentielles. Tout le matériel de recherche a été conservé sur un ordinateur protégé par un mot de passe ou sur une clé USB sécurisée protégée

par un mot de passe grâce à un logiciel de verrouillage. En addition, tous les documents remplis en format papier ont été également gardés sous clé. La responsable de l'étude ainsi que sa directrice de recherche étaient les seules personnes qui pouvaient consulter les données recueillies. Les données anonymisées issues de cette étude seront conservées jusqu'en décembre 2020 pour une utilisation ultérieure sous forme codée de manière définitivement irréversible. Après cette période, les données seront détruites.



## **CHAPITRE 4 – PRÉSENTATION ET ANALYSE DES RÉSULTATS**

Dans le présent chapitre, les données recueillies auprès des quinze participants sont présentées et analysées en fonction des différentes questions de recherche. En premier lieu, le développement de la relation entre un jeune et son beau-père est présenté. Ensuite, les caractéristiques de cette relation sont abordées. En troisième lieu, l'influence des sous-systèmes familiaux sur la relation jeune-beau-père selon la perception des jeunes est détaillée. Enfin, une analyse mixte des données quantitatives et qualitatives présentant les convergences et les nuances obtenues termine ce chapitre sur la présentation et l'analyse des résultats.

### **4.1 LE DÉVELOPPEMENT DE LA RELATION JEUNE-BEAU-PÈRE**

Tout d'abord, les premiers résultats présentés tentent de répondre à la première question de recherche : comment se développe la relation entre le jeune et son beau-père dans un contexte de recomposition familiale? Les données recueillies ont permis de dégager quatre différents thèmes pour répondre à cette question, soit les trajectoires de développement de la relation jeune-beau-père, les statuts et rôles occupés par le beau-père dans la vie du jeune, l'implication des principaux acteurs dans le développement de leur relation ainsi que les éléments facilitant ou faisant obstacles au développement d'une relation positive.

#### **4.1.1 Typologie des trajectoires relationnelles**

Les récits des participants rencontrés montrent que le développement de la relation entre un jeune et son beau-père ainsi que la qualité des liens qui les unissent s'inscrivent dans un processus dynamique et complexe. En effet, il semble que chaque histoire relationnelle est différente d'un jeune à l'autre, mais certaines similitudes peuvent tout de même être dégagées du discours des participants. Les résultats obtenus permettent de distinguer quatre trajectoires

relationnelles. Les trajectoires sont établies en fonction de la qualité générale de la relation ainsi que de son évolution dans le temps.

Les différentes relations ont d'abord été positionnées par rapport à la qualité générale de la relation. Pour évaluer la qualité de la relation, les émotions positives et négatives vécues, les souvenirs racontés et les termes utilisés par les participants pour décrire leur relation sont analysés. À partir de cette analyse, les propos des jeunes ont été classifiés selon qu'ils reflètent une relation positive ou non aux différents moments de la relation (arrivée du beau-père, début de la cohabitation, début de l'adolescence, etc.).

Ensuite, les relations sont analysées selon leur évolution dans le temps et la présence ou non de stabilité. L'évolution de la relation réfère à la présence ou non de changements dans la qualité générale de la relation du début de la relation jusqu'à la situation actuelle selon la perception des jeunes. Chaque participant a été invité à parler de la relation avec son beau-père à différents moments. D'abord, l'arrivée du beau-père dans la vie du jeune était explorée ainsi que le début de la cohabitation. Ensuite, il était demandé aux participants si des changements avaient eu lieu à l'adolescence ou quelques années après le début de la recomposition familiale. Tout changement ou événement marquant dans la relation était examiné. Enfin, chaque participant exposait sa relation actuelle. Pour les quatre participants dont les contacts avec leur beau-père sont rares ou interrompus, ils leur étaient demandés comment était la relation dans les derniers moments partagés ensemble. Les données ainsi obtenues permettent de constater que certains participants ont une relation plus stable, alors que les autres ont vécu un ou plusieurs changements dans la qualité générale de leur relation. Cependant, il importe de mentionner que malgré la stabilité de certaines relations, aucune relation n'est stable d'une manière absolue et immuable étant donné la complexité des relations interpersonnelles. Par exemple, une relation peut avoir une certaine stabilité puisqu'elle est positive du début de la relation jusqu'à la situation actuelle, mais être un peu moins bonne actuellement que par le passé.

Les relations stables peuvent être positives ou négatives. De leur côté, les liens jeune-beau-père dans les relations plus instables sont évalués à savoir s'il y avait une amélioration ou

une détérioration de la relation. Le tableau 4 résume les différents types de trajectoires relationnelles obtenus par rapport à la qualité générale de la relation et à son évolution :

**Tableau 4 : Typologie des trajectoires relationnelles**

<b>STABLE</b>	<b>INSTABLE</b>
Positive ( $n = 6$ )	Amélioration ( $n = 6$ )
Négative ( $n = 1$ )	Détérioration ( $n = 2$ )

La première trajectoire que l'on retrouve chez un nombre important de participants est la relation stable positive ( $n = 6$ ). Pour les participants de ce groupe, la relation avec leur beau-père a toujours été évaluée positivement par les jeunes et cette perception de la qualité de la relation n'a pas changé. Une participante nomme d'ailleurs très bien la stabilité et la qualité des relations qu'on retrouve dans ce premier type de trajectoire :

*Je n'ai pas de choses négatives qui me marquent vraiment. C'était en majorité positif. On faisait des petites activités, des choses comme ça. Alors, c'est pas mal positif tout le temps [...] Dans certains milieux familiaux, je trouve ça épuisant de voir ça. Je suis comme « Oh mon dieu calmez-vous, ça pas d'allure ! ». Moi je suis contente de ne pas avoir ça, que ça soit stable. (Alice)*

Pour l'ensemble de ces participants, l'arrivée du beau-père dans la famille s'est bien déroulée et comme le mentionnent ces deux participants, le début de la relation s'accompagnait d'émotions positives :

*J'étais très excité, j'avais hâte d'avoir une figure masculine à la maison. Je me souviens très bien la première fois où il est venu souper à la maison. J'avais préparé une liste de questions à lui poser. Dans le style « c'est quoi ta couleur préférée ? », « aimes-tu les chiens ? » [...] J'y posais ce style de questions là. Non j'avais très hâte. (Samuel)*

*Moi j'étais contente parce que je n'avais jamais été proche de mon père. Jamais jamais jamais. Moi je m'entendais super bien avec lui. J'étais contente dans le fond*

*parce que j'avais comme une présence masculine que je n'avais pas eue nécessairement avec mon père. (Mélodie)*

Pour deux participants, la relation a continué d'être généralement positive avec le temps, mais la situation actuelle semble être un peu moins positive qu'avant, reflétant bien le caractère dynamique de la relation entre un jeune et son beau-père. Pour la première participante, la relation est un peu moins bonne qu'avant puisque certaines tensions sont apparues suite à des désaccords sur les valeurs entre son beau-père et elle. Pour cet autre participant, la qualité de la relation avec son beau-père a évolué puisqu'il vit certaines difficultés relationnelles avec sa quasi-fratrie :

*Ouais ça va bien. C'est sûr qu'il y a juste certaines choses qui m'énervent. Mais c'est surtout que notre relation n'est plus aussi bonne qu'elle l'était. À cause que la relation avec mes demi-sœurs, c'est beaucoup moins que c'était. (Samuel)*

Pour les quatre autres participants, la relation avec leur beau-père est demeurée positive tout au long de leur vie sans changement, période difficile ou conflit.

La seconde trajectoire relationnelle est plus marginale dans cette étude et elle est vécue par un seul participant. Il s'agit de la relation stable négative. Cette trajectoire est marquée par le rejet du beau-père et beaucoup de conflits. Dès le début de la relation, ce participant s'est fermé à la possibilité de développer une relation avec son beau-père :

*Moi je ne voulais rien savoir. Pis de toute façon, ça ne me tentait pas de le rencontrer. (Nathan)*

Par la suite, lorsque la cohabitation a débuté, la situation a continué à être difficile :

*On a commencé à habiter ensemble tout de suite [...] C'était catastrophique. C'était le début de la fin. (Nathan)*

Ce participant mentionne qu'il a vécu plusieurs conflits avec son beau-père et que pour cette raison, il a volontairement mis fin aux contacts avec ce dernier même si sa mère est toujours en couple avec lui. Cette trajectoire s'inscrit dans un parcours personnel et familial

relativement difficile qui semble avoir contribué aux difficultés relationnelles vécues. Lors de l'arrivée de son beau-père, ce participant était au milieu de son adolescence et il vivait certains problèmes de comportement (fugues, refus de l'autorité). Il mentionne d'ailleurs avoir vécu dans une famille d'accueil peu de temps avant la reconstitution familiale. De plus, ce participant indique que la relation avec son père a toujours été difficile et que la relation entre ses parents d'origine a été marquée par beaucoup de conflits avant la séparation conjugale. Dans cette situation, il appert que le développement d'une relation positive avec un beau-père soit beaucoup plus difficile.

La troisième trajectoire implique une relation instable qui s'est améliorée. Un nombre relativement élevé de participants se retrouve dans cette trajectoire ( $n = 6$ ). Dans cette trajectoire relationnelle, la relation actuelle des participants avec leur beau-père est évaluée positivement, mais il y a eu une ou plusieurs périodes plus difficiles. Pour deux participantes, l'arrivée du beau-père s'est bien déroulée, mais elles ont éprouvé certaines difficultés dans leur relation à l'adolescence ou, comme pour cette participante, au début de la cohabitation :

*Ça allait bien tant qu'ils n'habitaient pas chez nous. Avec nous, chez nous. C'est du moment qu'il est déménagé que ça a commencé à moins bien aller [...] Avec Louis, moi personnellement je l'ai vécu vraiment difficilement. J'avais tout le temps l'impression que Louis, tout ce qu'il disait c'était contre moi. Je me sentais constamment attaquée par Louis. (Évelyne)*

Pour les quatre autres participantes, la relation a été difficile au début puisque l'arrivée du beau-père a été marquée par des sentiments négatifs tels que le rejet du beau-père, le malaise en présence de ce nouveau conjoint, la crainte qu'il fasse du mal aux membres de la famille ou encore la jalousie envers lui. Certaines participantes mentionnent que la relation s'est même détériorée lors de l'adolescence. Avec le temps, toutes les participantes de ce groupe mentionnent que la qualité générale de leur relation a évolué vers une relation de plus en plus positive. Les propos de cette participante résument bien la situation :

*Si je me fie plus en ce moment, il y a eu de l'amélioration. Au final, après tout ce qu'on a passé, c'est du positif. (Léanne)*

Pour l'ensemble des participants de ce groupe, les modifications dans la relation se sont effectuées pour différentes raisons. Pour quelques participantes ( $n = 3$ ), le fait de prendre de la distance en partant du foyer familial semble avoir été bénéfique :

*Comme je n'ai pas été là souvent les dernières années, je ne restais pas chez moi, ça comme fait une espèce de distance à cause de ça. Feck ça c'est sûr que ça l'a aidé à la relation parce que quand je n'étais pas là, ben je m'entendais mieux avec eux. Feck là, ça va bien. (Sofia)*

Pour une participante, c'est la prise de conscience de la permanence de la nouvelle union par un mariage et en voyant son parent heureux avec son nouveau conjoint qui semble avoir été déterminante dans la relation. Pour les deux dernières participantes, la relation avec leur beau-père s'est améliorée après quelque temps puisqu'elles ont finalement accepté la présence de leur beau-père dans leur vie. L'acceptation du beau-père leur a permis d'apprendre à le connaître et de passer du temps de qualité avec lui.

La quatrième et dernière trajectoire inclut une relation instable avec détérioration ( $n = 2$ ). Après une courte période d'adaptation au début de la relation, ces deux participantes avaient une bonne relation avec leur beau-père. Cependant, leur relation s'est détériorée par la suite. Selon la perception de la première participante, la qualité de sa relation s'est détériorée lors de l'adolescence puisqu'elle a commencé à s'affirmer davantage et qu'elle a pris conscience des divergences entre son beau-père et elle :

*À l'adolescence, ç'a changé parce que là tu commences à t'affirmer un peu plus. Pis là, c'est là que j'ai comme fait, ben le genre de personne qu'il est, ça fite pas avec comment je suis. Tsé, je le respecte, je l'aime quand même, mais ça ne marchait pas. C'était tout le temps tout le temps des chicanes. Tout le temps. (Florence)*

Par la suite, un événement marquant a détérioré encore plus la relation. En effet, la participante a pu avoir accès aux pensées de son beau-père grâce à la découverte d'un journal intime. Cet événement a amené un point tournant dans leur relation :

*J'ai trouvé un journal intime pis ça n'allait vraiment pas bien. [...] Je l'ai lu. Et ça pas été long que ça parlait de moi. C'était vraiment négatif. Pis ça m'a vraiment fait*

*mal. Parce que, autant on ne s'entend pas super bien, moi ça reste quelqu'un de ma famille. Ce qu'il pense de moi ça m'importe beaucoup. Pis c'était vraiment l'enfer là.* (Florence)

Pour la seconde participante, un seul événement de vie perturbateur a changé la qualité générale de la relation. En fait, son beau-père s'est blessé au travail, ce qui l'a amené à être très présent à la maison et à avoir des problèmes de consommation. Ce changement brusque a amené une perte d'équilibre dans la relation qui est demeurée négative par la suite. Cette participante mentionne d'ailleurs de manière très explicite comment elle a vécu la relation suite à l'événement perturbateur:

*Il nous engueulait, il nous disait de faire du ménage, des affaires de même. Feck oui, on s'est vraiment détaché. Pis à partir de ce moment-là, on n'était plus amis. C'était vraiment désagréable.* (Clara)

#### **4.1.2 Statuts et rôles occupés par le beau-père**

Les beaux-pères peuvent occuper différents statuts et rôles auprès des enfants de leur conjoint ou de leur conjointe dans un contexte de recomposition familiale. D'abord, quatre statuts principaux occupés par les beaux-pères sont identifiés. Un premier statut de beau-père nommé par les participants est celui du *conjoint du parent* ( $n = 4$ ). Pour les participants de ce groupe, il est clairement défini que le beau-père ne joue pas un rôle parental auprès du jeune et qu'il occupe la place de conjoint du parent :

*Je l'ai toujours plus perçu, pis même aujourd'hui, comme le chum de ma mère que comme un deuxième papa [...] Pour moi, c'était clair que Rémi, il n'aurait jamais ce rôle-là d'être comme un deuxième père.* (Rosalie)

Un second statut identifié par les participants est celui de *membre de la famille* ( $n = 4$ ). Dans cette situation, les participants nomment que leur beau-père fait partie intégrante de leur famille, mais qu'il n'occupe pas un rôle parental :

*Pas forcément comme un de mes parents, mais en tout cas comme quelqu'un de ma famille. C'est quelqu'un de ma famille, mais je ne sais pas quel serait son statut.*

*Parfois je songe à ce qu'il se passerait si ma mère décédait. Et je ne sais pas en fait. Je ne sais pas si je continuerais à le voir, à vivre avec lui. Je pense que ça serait envisageable que je continue à vivre avec lui, mais je ne sais pas. (Delphine)*

Un peu moins présent que les autres, le troisième statut présent chez les beaux-pères est celui de *parent additionnel* ( $n = 2$ ). Dans cette situation, les participants mentionnent que leur beau-père occupe un rôle de parent dans leur vie, mais ce rôle est distinct des rôles occupés par leurs parents d'origine. Ils sont une figure parentale sans nécessairement avoir la légitimité d'agir comme un père ou une mère auprès d'eux. Lorsque les participants de ce groupe parlent de leurs parents, leur beau-père est inclus. Les propos de cette participante définissent bien ce type de rôle :

*Il fait partie intégrante de ma vie. Je le considère comme un parent. Mais je ne pourrais pas dire comme ma belle-mère où c'est ma deuxième mère puisque je l'ai rencontré, je pense, trop tard pour dire que c'est vraiment mon deuxième père. Mais je le considère comme un de mes parents. Ce qui est assez complexe. (Muriel)*

Cette participante semble expliquer que la complexité de sa relation réside dans le fait qu'elle n'entretient pas nécessairement une relation amicale avec son beau-père et qu'il n'occupe pas non plus la place de père auprès d'elle. Il a donc un tout autre statut, soit celui d'un parent additionnel.

Le dernier statut qu'on retrouve et le plus présent parmi les participants est celui de *deuxième père* ( $n = 5$ ). Certains participants nomment que leur beau-père est devenu un deuxième père pour eux avec le temps :

*Il était peut-être plus comme un deuxième père, sans remplacer mon père. Ouais, carrément. Il faisait des choses que mon père faisait aussi. (Édouard)*

*À chaque fois que je parle de lui, c'est carrément mon deuxième père. (Alexane)*

Une participante mentionne qu'elle utilise le terme « demi-papa » pour exprimer le rôle paternel joué par son beau-père alors que d'autres parlent davantage d'une figure paternelle.

Le rôle de *deuxième père* implique que le beau-père occupe une place similaire aux parents d'origine et il est considéré comme un parent au même titre qu'eux. Tous les participants de ce groupe passent beaucoup de temps de qualité avec leur beau-père et celui-ci semble très impliqué dans la vie du jeune.

Pour une minorité de participants ( $n=4$ ), il y a eu une évolution dans le statut occupé par leur beau-père. Ils considéraient tous leur beau-père comme le conjoint de leur parent au début et, avec le temps et le développement de leur relation, leur beau-père s'est intégré de plus en plus dans leur vie pour devenir soit un membre de la famille, un parent additionnel ou encore un deuxième père.

En plus des statuts principaux, la grande majorité des participants mentionnent que leur beau-père occupe différents rôles dans leur vie ( $n = 14$ ) : rôle de soutien, de figure d'autorité, de modèle et de protection. Les différents rôles identifiés ne sont pas mutuellement exclusifs. Un seul participant n'a pas identifié de rôle autre que le statut principal puisque ce jeune a refusé que son beau-père soit impliqué dans sa vie.

D'abord, douze participants ont abordé le rôle de soutien. Les types de soutien sont variés et chaque beau-père peut offrir différents types de soutien. D'abord, le beau-père peut jouer le rôle de soutien financier ( $n = 5$ ). Dans ce cas, le beau-père participe financièrement en payant avec le parent les différentes dépenses de la vie courante, notamment les frais liés à l'hypothèque de la maison. Certains beaux-pères offrent un soutien qui dénote d'une plus grande implication en payant les frais liés aux études du jeune :

*Il paye une partie de mes études. Il est là pour plein d'aspects qui peuvent être importants, mais plus financiers mettons. (Florence)*

Le beau-père peut aussi apporter un soutien matériel ( $n = 4$ ) à la famille en effectuant des tâches manuelles et en apportant une aide concrète. Ensuite, le type de soutien le plus fréquemment rencontré est le soutien lié aux activités du jeune ( $n = 6$ ). Ce type de soutien inclut le fait d'offrir le transport au jeune ou encore de l'encourager dans les activités qu'il réalise :

*Il nous encourage quand même à faire nos projets. Comme moi, je me suis lancée un peu plus dans l'art. Ben il me disait « Amuse-toi ». Pis tsé là, il me commandite un projet avec ma mère. Je fais un vitrail pis il va payer le matériel. Il m'a dit « Ben ok. Je sais que ce que tu vas faire va être beau, feck go ». Un support comme ça. (Alice)*

Un autre type de soutien présent est le soutien émotif ( $n = 5$ ). Les participants qui ont nommé ce soutien mentionnent que leur beau-père est leur écoute et qu'il peut leur offrir du support émotif. Ce type de soutien inclut aussi le rôle de conseiller où le beau-père est là pour donner des conseils au jeune, particulièrement lors de l'adolescence :

*Tu peux aller lui parler de n'importe quoi. Il va être là pour toi. Lors de ma dernière rupture aussi, il a été là pour moi. Vraiment, beaucoup. (Samuel)*

Un dernier type de soutien offert par les beaux-pères est le soutien au parent ( $n = 5$ ). Certains participants ont abordé le fait que leur beau-père aidait leur parent en ce qui concerne la garde, l'éducation, les devoirs ou encore les tâches quotidiennes. Ce rôle du beau-père permet de diminuer la surcharge du parent monoparental comme le montrent les propos de ces participantes :

*Ça permettait à ma mère d'être un peu plus libre. Parce que ma mère était toute seule à s'occuper de moi. (Sofia)*

*C'était un soutien à ma mère. Je pense que c'est ça. Pour la vie, les tâches, la vie quotidienne. De ne pas être un stress comme personne en étant de confiance. Pis c'est ça, c'est une personne qui supportait maman. (Alice)*

Certains participants ont expliqué que le rôle de soutien de leur beau-père est complémentaire aux rôles occupés par leurs parents d'origine. Les propos de ce participant résument bien la complémentarité des rôles parentaux :

*Ils avaient les deux des qualités très différentes. Des aptitudes très différentes. Ça complétait aussi. Ça amenait quelque chose de plus équilibré dans la maison je trouve [...] Il s'impliquait d'une façon que mes parents ne s'impliquaient pas nécessairement dans ma vie. (Édouard)*

Pour ce qui est du rôle de figure d'autorité, neuf participants ont abordé ce rôle. Cinq participants mentionnent que leur beau-père occupait un rôle d'autorité auprès d'eux. Ce rôle s'est installé avec le temps. Pour deux de ces participantes, le fait que leur beau-père soit une figure d'autorité n'est pas nécessairement désiré. Les quatre autres participants ayant abordé le rôle de figure d'autorité mentionnent que leur beau-père n'occupe pas ce type de rôle et c'est ce qu'ils souhaitent :

*Il n'a jamais joué un rôle qui à mon avis ne lui revenait pas. Dans le sens qu'il n'a jamais essayé d'être une figure d'autorité auprès de moi pis mes frères [...] Il ne nous a jamais mis en punition. Il ne nous a jamais dit « t'as pas le droit de faire telle affaire ». C'est ma mère qui est le boss pis qui porte les culottes en partant ! (rires), Mais c'est ça, il n'a jamais exercé ce rôle-là auprès de nous. Ce qui aurait pu, je pense, être problématique. (Évelyne)*

Enfin, certains rôles plus marginaux ont également été identifiés chez une minorité de participants. D'abord, un beau-père peut occuper le rôle de modèle ( $n = 3$ ), que ce soit comme individu ou comme modèle de couple avec le parent. Un dernier rôle nommé est le rôle de protection où le beau-père apporte une sécurité physique à la famille ( $n = 2$ ) :

*C'est sûr que veut veut pas, c'était l'homme de la maison. La figure de protection, de sécurité tout ça. (Alexane)*

#### **4.1.3 Implication des deux principaux acteurs**

Le développement de la relation entre un jeune et son beau-père est influencé par l'implication des deux principaux acteurs, soit le jeune lui-même et son beau-père. Les résultats obtenus montrent que certains éléments provenant des principaux acteurs semblent aider au développement d'une relation positive alors que d'autres tendent à influencer négativement la relation. Les éléments qui influencent le développement de la relation beau-père-enfant viennent soit des comportements des principaux acteurs, soit de leurs caractéristiques personnelles.

Tout d'abord, les premiers éléments qui ont aidé à développer une relation positive sont des comportements. Un premier aspect comportemental mentionné ayant un impact important est le fait de démontrer de l'ouverture envers l'autre ( $n = 6$ ). Autant de la part du jeune que du beau-père, l'ouverture permet d'entrer en relation de manière positive :

*En me montrant ouvert avec lui pis en allant le voir pis lui parler. Lui ça lui fait plaisir.* (Samuel)

Un point important à souligner est l'importance que les deux acteurs soient ouverts à développer une relation puisque si un des deux acteurs se montre fermé, le développement d'une relation positive sera difficile comme le montrent les propos de ce participant :

*Lui il s'était ouvert, mais moi j'étais fermé. Pis tsé en plus, je n'étais pas obligé, mais je me rappelle qu'il me faisait monter dans son truck pis là il me parlait de ça pis moi je voulais rien savoir. J'avais juste hâte de débarquer pis de dire « je rembarque pu là-dedans.* (Nathan)

Un deuxième aspect important en ce qui concerne les comportements du jeune et de son beau-père est l'investissement dans la relation. La grande majorité des participants a abordé l'importance de s'investir dans le développement de la relation ( $n = 13$ ). L'investissement dans la relation s'exprime de quatre différentes façons qui peuvent provenir autant du jeune que du beau-père. Une première façon de s'investir est de démontrer de l'intérêt envers l'autre ( $n = 5$ ). En effet, certains participants rapportent que leur beau-père ou eux-mêmes ont montré qu'il tenait à l'autre et qu'il éprouvait le désir de développer la relation :

*Je pense qu'il s'est investi beaucoup au début [...] pis de montrer qu'il était là pour rester. Pis que ce n'était pas juste comme les autres chums à ma mère. Montrer qu'il avait envie d'être dans ma vie. Tout ça, je pense qu'il l'a vraiment fait.* (Rosalie)

Une seconde façon de s'investir dans la relation est de faire des efforts ( $n = 6$ ). Un certain nombre de participants ont mentionné qu'eux ou leur beau-père avaient fait des efforts pour maintenir une bonne relation ou pour l'améliorer. Différents éléments s'avèrent fort aidant pour le développement d'une relation positive comme éviter les conflits ou faire des efforts pour les régler et adopter un comportement agréable comme le mentionne cette participante :

*J'ai arrêté de les insulter ! (rires) Je pense que ça beaucoup aidé.* (Éloïse)

Une participante a également mentionné qu'elle avait fait des efforts pour respecter les règles établies par son beau-père. Les efforts pouvaient aussi s'exprimer par le fait qu'un beau-père essayait de s'impliquer auprès du jeune :

*Il essayait quand même beaucoup de jouer avec moi. Ça, c'est un petit peu plus tard quand mon frère était là. Mais tsé, il a souvent fait des efforts. Il nous faisait des petites affaires. Lui c'est un bricoleur. Il m'avait fait ma chambre. (Léanne)*

Une troisième façon de s'investir dans la relation est d'apporter de l'aide à l'autre ( $n = 5$ ). Selon la perception des participants, l'aide, qu'elle soit concrète, émotive ou sous forme d'encouragements, s'avère très aidante pour le développement d'une relation positive :

*Je l'aidais aussi dans ses projets. Lui, il avait des petits projets, des petits trucs. Le cinquantième anniversaire de ses parents ou le baptême de quelqu'un. Des petits vidéos comme ça. Et moi je l'aidais là-dedans. Que je m'implique dans ses projets comme il s'implique dans les miens, je pense que ça l'a contribué dans les deux sens à notre relation. (Édouard)*

Une dernière façon de s'investir est plus marginale puisque seulement deux participantes l'ont abordé. Il s'agit de prendre le temps d'apprendre à se connaître :

*Je pense que ce qui a bien fait des deux côtés, c'est qu'on a vraiment appris à se connaître pis qu'on se connaît maintenant très bien. (Alexane)*

Sur le plan des caractéristiques personnelles, deux aspects semblent influencer positivement la relation entre un jeune et son beau-père. D'abord, la personnalité peut avoir un impact positif sur la relation ( $n = 6$ ). Cinq participants expliquent que certains traits de personnalité de leur beau-père ont contribué au développement d'une relation positive. Par exemple, dans le cas de cette participante, l'ouverture d'esprit et le sens de l'humour de son beau-père ont favorisé la relation :

*C'était une personne qui était vraiment ouverte d'esprit. Pis c'était une personne qui aimait la discussion. On pouvait parler vraiment longtemps avec lui. Il avait un sens*

*de l'humour aussi. Je pouvais rire. Feck c'est sûr que ça, ç'a beaucoup favorisé la relation. (Mélodie)*

Une participante a mentionné que sa propre personnalité semble avoir eu un impact au début de la relation :

*Je suis quelqu'un de très très sociable. Je ne le faisais pas sentir mal là. Je pense qu'il s'est quand même senti accueilli par moi. (Clara)*

Parmi les caractéristiques personnelles des principaux acteurs, un deuxième aspect identifié par près de la moitié des participants est le fait d'avoir des points en commun ( $n = 7$ ). En effet, le fait de partager les mêmes intérêts semble être bénéfique pour la relation jeune-beau-père :

*Il aime beaucoup écouter de la musique et moi j'ai fait de la musique pendant longtemps. Déjà ça, on partage ça. Et puis moi j'aime bien la politique et puis lui aussi [...] Que ça soit de la sociologie ou je ne sais pas quoi, n'importe quoi. Tous les sujets en fait on aime bien en parler. Même la psycho. Vraiment tout. Et pour ça, je pense que ça l'a développé notre relation. (Delphine)*

Enfin, quatre participants ont mentionné qu'ils n'ont rien fait de particulier pour aider à développer leur relation alors que deux autres participants n'ont aucune caractéristique personnelle ou aucun comportement significatif à mentionner qui provenait de leur beau-père.

Pour ce qui est des éléments pouvant affecter négativement la relation, la plupart des éléments mentionnés sont constitués de comportements posés par le beau-père ou le jeune. Neuf participants ont fait mention de comportements ayant eu un impact négatif sur la relation. Entre autres, on y retrouve la fermeture, le fait de ne pas faire d'efforts, la présence de conflits, le rejet du beau-père ou de la vie familiale, la présence de violence physique entre le jeune et son beau-père, l'adoption d'une attitude négative envers l'autre ou envers la quasi-fratrie, ou encore le fait pour le beau-père de vouloir prendre la place de l'autre parent. Voici un exemple de comportement pouvant affecter négativement la relation :

*C'est sûr que je n'ai pas fait beaucoup d'efforts. Tsé à un moment donné, il m'avait dit « on ne fait plus rien juste les deux ensemble ». Mais tsé, je n'ai pas le goût de le faire. Je ne suis plus bien toute seule avec lui. (Florence)*

Cinq participants ont aussi abordé le fait que certains changements comportementaux ont nui à la relation qu'ils avaient avec leur beau-père. Le changement pouvait venir du jeune ou du beau-père et il survenait lors de la période de l'adolescence (isolement du jeune, problème de comportement ou de consommation), ou encore suite à un événement de vie marquant comme un accident pouvant occasionner des conséquences négatives (problème de consommation, désinhibition). Les propos de cette participante expriment bien les difficultés vécues avec son beau-père à l'adolescence :

*C'était vraiment une période difficile, l'adolescence. Moi par rapport à moi, c'était difficile. Moi par rapport aux autres, c'était difficile. Pis moi par rapport à Richard, c'était encore plus difficile. Mais il essayait de m'aider. Mais moi on dirait que je ne voulais pas le voir. Je voulais juste voir les mauvais côtés pour dire « Richard je l'aime pas à cause des mauvais côtés. » (Léanne)*

Certains éléments viennent également des caractéristiques personnelles des principaux acteurs. Six participants mentionnent que des différences entre leur beau-père et eux sur le plan des intérêts, des valeurs ou de leur personnalité ont influencé négativement la relation. Notamment, le fait d'avoir un fort caractère, d'être maladroit ou encore d'avoir de la difficulté à communiquer semble être des traits de personnalité qui ont un impact négatif sur la relation. Certains jeunes ont aussi nommé que le manque d'affinités ou encore des désaccords concernant les valeurs personnelles semblent avoir joué un rôle important dans leur relation. Les propos de cette participante exposent bien les difficultés liées aux caractéristiques personnelles :

*Ce que je crois qui a nui, c'est le fait qu'il ne parle pas de ses sentiments. Tsé, c'est l'homme traditionnel de « je ne pleure pas et je ne dis rien. Je suis l'homme ». Feck ça, ça m'a vraiment déplu parce que tu ne sais pas ce qu'il pense. (Sofia)*

Bien que plusieurs participants aient identifié différents éléments qui semblent avoir nui à la relation avec leur beau-père, une proportion assez élevée de participants ont mentionné qu'aucun des deux acteurs principaux n'a influencé la relation de manière négative ( $n = 6$ ).

#### 4.1.4 Éléments facilitant et éléments faisant obstacle à la relation

Afin de mieux comprendre comment se développe la relation entre un jeune et son beau-père dans un contexte de recomposition familiale, les éléments facilitants et les éléments pouvant faire obstacle au développement d'une relation positive ont été examinés. Un premier élément identifié par cinq participants est l'influence des expériences antérieures de recomposition familiale. L'influence des expériences passées s'effectue de différentes façons. Pour deux participantes, le fait qu'elles avaient déjà eu d'autres beaux-parents dans leur vie leur a permis d'être à l'aise avec la venue de leur beau-père actuel :

*Disons que j'avais suffisamment eu l'habitude d'expérimenter les parents divorcés. Enfin, j'avais déjà rencontré mon premier beau-père, j'avais déjà une belle-mère. Du coup, je n'avais pas de sentiment de gêne ou de rancœur. J'étais contente pour ma mère qu'elle ait rencontré quelqu'un.* (Muriel)

Pour les trois autres participants, ce sont des expériences de recomposition familiale négatives qui ont eu une influence. Pour le premier participant, cette expérience négative a facilité le développement de la relation avec son beau-père. En effet, comparativement aux anciens conjoints, ce nouveau beau-père s'entendait beaucoup mieux avec les membres de la famille, ce qui a aidé à développer une bonne relation avec lui. Cependant, pour deux participantes, des expériences de recomposition familiale qui ne s'étaient pas bien terminées sont venues influencer négativement le développement de la relation avec un nouveau beau-père. Dans le cas de ces participantes, une certaine méfiance envers le beau-père était présente au début de la nouvelle recomposition familiale. Le discours de cette participante démontre bien comment son expérience antérieure l'a amené à vouloir se protéger de l'arrivée d'un nouveau beau-père dans sa vie :

*J'imagine qu'au fond, je voulais me protéger parce que l'arrivée d'un homme, d'un beau-père dans ma vie, c'était de quoi de très menaçant [...] C'était comme « ce n'est*

*pas vrai qu'il y a quelqu'un d'autre, un autre homme, qui va rentrer dans ma vie pour s'en aller pis me rejeter dans 3-4 ans ». Feck c'est sûr que j'ai voulu me protéger pis c'est probablement LA chose qui a influencé le plus le rejet. Tsé je pense que je voulais un peu provoquer l'abandon avant que l'abandon se pointe à ma porte. (Évelyne)*

La participante ajoute :

*Tsé veut veut pas, ce qui est arrivé avec Hector (1<sup>er</sup> beau-père), la séparation, ben ça l'a influencé... Pis ça l'influence encore. (Évelyne)*

Un second élément qui semble influencer le développement de la relation est la façon dont s'effectue l'arrivée du beau-père dans la vie du jeune ou comment se déroule le début de la cohabitation ( $n = 7$ ). Pour quatre participants, le parent a bien préparé l'enfant à l'arrivée de son beau-père dans sa vie ou dans la maison familiale. Pour ce faire, le parent a pris le temps de parler du conjoint avant de le présenter à l'enfant ou encore, il lui a demandé son avis concernant le début de la cohabitation. Le respect du rythme du jeune et le fait de prendre le temps d'effectuer la transition progressivement semblent aidants pour le développement d'une bonne relation comme le montrent les propos de ce participant :

*Ben déjà, je pense que dans la présentation. Juste de nous avoir présenté Arthur comme ça. Ç'a bien joué. Que tout soit quand même progressif. (Édouard)*

D'un autre côté, trois participantes ont mentionné que la recomposition familiale s'est effectuée trop rapidement puisque le parent n'a pas pris le temps nécessaire pour bien préparer l'arrivée du beau-père dans la vie de l'enfant ou lors de la cohabitation. Les propos de cette participante racontent d'ailleurs qu'elle n'avait pas entendu parler de son beau-père avant de le rencontrer :

*En fait, elle ne m'a pas parlé de lui avant qu'il arrive. Elle me l'a dit quand il est arrivé. Je me souviens que j'ai passé la soirée dans mon fauteuil et je le regardais avec des yeux méchants. (Sofia)*

Le fait de ne pas bien préparer les premières rencontres entre le jeune et le beau-père ou encore le début de la cohabitation semble rendre plus difficile le développement de la relation.

Un autre élément facilitant ou faisant obstacle est de percevoir que l'arrivée du beau-père dans la famille amène des avantages ou des pertes. Une majorité de participants ont mentionné que leur beau-père contribuait positivement à leur famille, ce qui peut favoriser le développement d'une relation positive ( $n = 8$ ). Les avantages que le beau-père peut apporter sont variés. D'abord, la nouveauté apportée par le beau-père peut être très stimulante pour les jeunes, que ce soit par l'ajout de nouvelles règles offrant plus de liberté, la découverte de nouvelles choses, la rencontre d'une nouvelle belle-famille, ou encore l'arrivée de nouveaux animaux de compagnie. Le beau-père peut aussi contribuer à offrir de meilleures conditions de vie à la famille (augmentation des revenus, nouvelle maison, rénovations) ou encore apporter une sécurité à l'ensemble des membres de la famille. Un dernier avantage identifié est que le beau-père influence positivement la relation entre le jeune et son parent d'origine :

*Je préfère qu'il soit là plutôt que de vivre seule avec ma mère. Je pense qu'il nous apporte beaucoup plus. Je pense que je ne m'entendrais pas aussi bien avec ma mère s'il n'était pas là. (Delphine)*

D'un autre côté, certains participants mentionnent que leur reconstitution familiale a impliqué certaines pertes ( $n = 6$ ). Un premier désavantage à l'arrivée du beau-père dans la famille est la perte de temps passé avec le parent. Suite à la séparation des parents, les enfants vivent souvent une période de monoparentalité où ils passent beaucoup de temps seuls en compagnie de leur parent. Lorsqu'un nouveau conjoint fait son entrée dans la famille, le parent doit partager son temps entre celui-ci et ses enfants, ce qui peut nuire au développement de la relation jeune-beau-père :

*On trouvait qu'on la voyait pas assez pis qu'on ne passait pas assez de temps avec. Tsé mettons qu'elle avait des congés, ben elle allait les passer avec lui. Ils allaient au chalet. Pis ça, ça nous frustrait vraiment beaucoup. (Clara)*

Une participante mentionne que suite à l'arrivée de son beau-père, non seulement le temps passé en compagnie de sa mère a diminué, mais la qualité de leur relation également :

*J'avais une super relation avec ma mère jusqu'à ce moment-là. Pis à partir de ce temps, ç'a comme descendu. Notre relation s'est comme détériorée un peu je te dirais. Pis elle passait beaucoup de temps avec. Feck là, elle me faisait garder souvent. (Léanne)*

La recomposition familiale peut également engendrer un déménagement. Pour une participante, le changement de maison et de quartier a occasionné plusieurs pertes pour elle, soit la perte de ses amis, d'une grande chambre qu'elle aimait, de certains jouets et de la proximité de son père.

Une dernière perte que peut vivre un jeune suite à l'arrivée de son beau-père est la perte d'intimité. En effet, la réunion de deux familles sous un seul toit amène souvent une cohabitation incluant beaucoup de monde. Cela peut occasionner une perte d'intimité puisque le jeune doit parfois partager sa chambre avec les enfants du conjoint de son parent et dans certains cas, même son lit :

*Je n'avais plus de chambre. J'avais pu d'intimité. Tsé on s'entend quand il est arrivé, j'avais 11-12 ans. J'étais proche du début de l'adolescence. J'avais ma chambre au troisième étage pis Cloé est arrivée. Pis pendant plusieurs semaines, on a dormi dans le même lit. (Évelyne)*

Un petit nombre de participants a nommé à la fois des avantages et des pertes à l'arrivée de leur beau-père dans leur vie ( $n = 3$ ).

Un quatrième élément qui peut influencer la relation entre un jeune et son beau-père est le fait pour le beau-père d'occuper ou non le « bon rôle » selon la perception du jeune ( $n = 8$ ). Quatre participants indiquent que leur beau-père joue un rôle qui leur convient, ce qui semble avoir contribué au développement d'une relation positive :

*Il n'est pas notre père. Alors il y a des choses que lui ne fera pas. Ce n'est pas sa responsabilité à lui de dépasser ces zones-là. Je pense qu'il les a bien compris. (Alice)*

D'un autre côté, certains participants mentionnent que leur beau-père a voulu jouer un rôle qui ne leur convenait pas ( $n = 4$ ). Pour quelques participants, le beau-père n'a pas respecté le rôle qui leur était attribué en imposant de nouvelles règles. Ces règles n'étaient pas désirées par le jeune et elles ont résulté en des confrontations entre le jeune et son beau-père. Pour d'autres, leur beau-père a voulu être plus impliqué dans la vie du jeune en désirant prendre la place du père d'origine. Cette participante mentionne même que son beau-père souhaitait l'adopter :

*Il me proposait même de m'adopter. Sauf que moi, c'était quelque chose qui était juste pas possible en fait. Ça finit par m'énerver. (Éloïse)*

Les derniers éléments identifiés par les participants constituent des influences uniquement positives. D'abord, pour certains participants, le départ du foyer familial constitue un élément qui favorise le développement d'une relation positive entre le jeune et son beau-père ( $n = 3$ ). En effet, il appert que le fait de prendre de la distance aide à améliorer la relation jeune-beau-père, comme le mentionne cette participante :

*Ben là je suis quand même déménagée depuis 6 ans de chez nous. Feck ça l'a vraiment changé la dynamique [...] De ne plus vivre ensemble aussi et de n'être plus confronté à la réalité, ça nous aide vraiment dans notre relation. Feck là, ça va super bien. (Rosalie)*

Un autre élément facilitant la relation jeune-beau-père est le mariage du couple recomposé. Cet élément est plus marginal dans cette étude puisqu'il n'a été identifié que par deux participantes. Pour une participante, il a été très aidant de prendre conscience de la permanence de la relation entre son parent et son beau-père alors que pour l'autre participante, c'est plutôt le temps passé ensemble pour organiser l'événement qui a influencé :

*Enfin, leur mariage à mon beau-père et à ma mère a aussi contribué à ce que ça nous rapproche parce que j'avais 18 ans. Du coup, je les ai beaucoup aidés à organiser le mariage. Enfin ça formalisé, mais ça en même temps contribué à nous rapprocher parce qu'on a dû l'organiser très rapidement. (Muriel)*

Sur le plan de la dynamique familiale, la cohésion entre tous les membres de la famille semble être un élément particulièrement important pour favoriser la relation jeune-beau-père ( $n = 6$ ). Les participants qui ont abordé la cohésion familiale mentionnent que la bonne entente entre tous les membres de la famille offre un contexte favorisant le développement de bonnes relations intrafamiliales. Certains participants indiquent que la cohésion familiale inclut aussi l'autre parent et, s'il y a lieu, la famille recomposée de l'autre parent. Ce participant explique d'ailleurs que ses trois parents (mère, père et beau-père) avaient une bonne entente et qu'ils pouvaient passer du temps tous ensemble :

*On faisait des activités vraiment avec les trois pis ils s'entendaient bien là. C'était vraiment quelqu'un de pas difficile à vivre avec. Il n'y a pas vraiment eu de problèmes de ce côté. Même que je pense qu'on l'a déjà invité chez mes grands-parents maternels tout ça... Tsé ça allait super bien. (Édouard)*

Comme l'aborde cette autre participante, la cohésion familiale implique également que chacun a fait des efforts pour que ça se passe bien et qu'ils ont tous trouvé une place au sein de la famille :

*Tout le monde a fait en sorte que ça fonctionne quoi. Nous on voulait voir notre mère heureuse, on voyait qu'il la rendait heureuse. Il n'a jamais cherché à être... Enfin, il a toujours été super gentil. Il nous a jamais donné d'ordre ou quoi. [...] Chacun, on a bien trouvé notre place dès le début, je pense. (Delphine)*

Enfin, un dernier élément identifié par une majorité de participants est l'importance de partager des moments agréables tous ensemble ( $n = 10$ ). Plusieurs participants ont partagé des souvenirs agréables qu'ils ont passés avec leur beau-père ou en famille. Ces moments partagés semblent avoir été très aidant pour le développement des liens intrafamiliaux comme le mentionnent ces deux participantes :

*On allait souvent faire du snow, du ski ensemble. Il m'avait montré des trucs aussi. Sinon, ben on écoutait des films aussi [...] Donc, on était souvent souvent souvent ensemble, tout le monde. Pis tsé nos parents, ils étaient souvent ensemble aussi. Pis c'est ça qui nous a beaucoup rapprochés. (Mélodie)*

*On s'entendait super bien. On a eu un chien à un moment donné, pis c'était cool. On s'occupait du chien, on allait le promener. On soupait tout le temps ensemble. (Clara)*

En conclusion, plusieurs éléments peuvent faciliter ou faire obstacle au développement d'une relation positive entre un jeune et son beau-père. Le tableau 5 résume les principaux éléments identifiés par les participants de cette étude :

**Tableau 5 : Résumé des éléments influençant la relation jeune-beau-père**

ÉLÉMENTS FACILITANT	ÉLÉMENTS FAISANT OBSTACLE
<ul style="list-style-type: none"> <li>● Expériences antérieures de reconstitution familiale qui ont influencé positivement la relation</li> <li>● Préparation de l'arrivée du beau-père dans la vie de l'enfant ou à la maison</li> <li>● Avantages apportés par le beau-père</li> <li>● « Bon rôle » occupé par le beau-père</li> <li>● Départ du foyer familial</li> <li>● Mariage du couple recomposé</li> <li>● Cohésion familiale</li> <li>● Moments agréables passés ensemble</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Expériences antérieures négatives de la reconstitution familiale</li> <li>● Manque de préparation à l'arrivée du beau-père ou cohabitation rapide</li> <li>● Pertes à l'arrivée du beau-père</li> <li>● « Mauvais rôle » occupé par le beau-père ou imposition de règles</li> </ul>

## **4.2 LES CARACTÉRISTIQUES DE LA RELATION JEUNE-BEAU-PÈRE**

L'un des objectifs de cette étude est de mieux documenter les caractéristiques de la relation jeune-beau-père. Les résultats obtenus tentent de répondre à cette seconde question de recherche : comment se caractérise la relation entre le jeune et son beau-père sur les plans de la communication, de la proximité et de la satisfaction? Les propos rapportés par les participants sont donc regroupés en fonction de ces trois thèmes.

#### 4.2.1 La communication

Pour mieux comprendre la communication entre le jeune et son beau-père, des données à la fois qualitatives et quantitatives ont été recueillies. Dans un premier temps, les participants ont répondu à des questions sur la communication avec leur beau-père lors de l'entrevue semi-dirigée. Les réponses obtenues ont permis d'identifier six différents éléments qui caractérisent la communication entre un jeune et son beau-père : l'ouverture, la confiance, l'honnêteté, l'expression des émotions, le respect ainsi que la gestion des conflits.

Un premier élément mentionné par une grande majorité de participants est l'ouverture de la communication ( $n = 12$ ). Un certain nombre de participants mentionnent que la communication avec leur beau-père est ouverte puisqu'ils peuvent facilement communiquer avec lui et qu'ils peuvent discuter de plusieurs sujets ensemble :

*On a commencé à discuter vachement. Du divorce, de tout ce qui s'était passé. Et puis, vu qu'il faisait des blagues, voilà on s'entendait bien quoi. Enfin, c'est venu petit à petit. On l'a apprivoisé quoi (rires). (Éloïse)*

Pour les autres participants qui ont abordé l'ouverture, il s'avère plus difficile pour eux de communiquer avec leur beau-père. Ces participants rapportent qu'ils ont très peu de discussion avec lui et que l'un ou l'autre est fermé à la communication. Dans le cas de cette participante, sa mère pense aussi que son beau-père est fermé, ce qui semble influencer la perception de la jeune :

*Si moi j'essaie de me justifier, il n'a pas tant d'ouverture. Pis ma mère le nomme beaucoup « Tsé lui, il est vraiment fermé sur ses idées. Lui, c'est comme ça que ça marche ». C'est sûr que si moi j'arrive pis que je veux quelque chose de différent, ben il n'y a pas de discussion possible parce que Rémi, il est vraiment fermé. (Rosalie)*

La confiance est le second élément caractérisant la relation jeune-beau-père qui a été identifié par une minorité de participants ( $n = 4$ ). Tous les participants qui ont parlé de la confiance mentionnent qu'elle est présente dans leur relation. Les participants peuvent avoir confiance en leur beau-père puisqu'ils savent qu'il sera là pour eux s'ils ont besoin d'aide. De plus, la

confiance est présente également lorsqu'un jeune peut se confier à son beau-père sans craindre que leurs secrets soient dévoilés, comme l'indiquent les propos de cette participante :

*C'était franc pis c'était confiant. Je savais que si je lui racontais quelque chose, il ne l'aurait pas dit à ma mère. Jamais jamais jamais.* (Mélodie)

Un autre élément identifié par le tiers des participants est l'honnêteté ( $n = 5$ ). Une seule participante explique que la communication entre son beau-père et elle était honnête. Cette participante indique que son beau-père était franc envers elle et qu'il ne lui mentait pas. Pour les quatre autres participants, il semble y avoir un manque d'honnêteté dans leur communication avec leur beau-père. Pour certains, leur beau-père passe par leur mère pour communiquer avec eux. Leur parent joue donc un rôle d'intermédiaire. Pour d'autres, la communication n'est pas tout à fait honnête puisque le jeune et son beau-père ne se disent pas tout :

*Surtout qu'il fasse des réflexions, enfin, à ma mère quoi. Par exemple, ma sœur et moi, on va manger un truc dans le frigo qu'il avait prévu. Ben en fait, il va le dire à ma mère et après, c'est ma mère qui va nous le dire. Moi je préférerais genre « non, mais dis-le-moi direct, je m'en fous ».* (Éloïse)

Un quatrième élément nommé par une grande majorité de participants est l'expression des émotions ( $n = 13$ ). Cet aspect a été évalué notamment grâce à une mise en situation où le jeune devait s'imaginer vivre une émotion négative et expliquer la réaction qu'aurait eue son beau-père face à cette situation. Pour les cinq premières participantes, il est évident que si elles avaient vécu une émotion négative, leur beau-père aurait tenté d'encourager l'expression de leurs émotions et il aurait offert son soutien :

*Je pense que s'il me voyait vraiment triste, il m'aurait demandé ce qu'il y avait, s'il pouvait faire quelque chose.* (Muriel)

Pour les autres participants, l'expression des émotions avec leur beau-père est difficile, voire absente ( $n = 8$ ). Les difficultés à partager son vécu émotionnel viennent du fait que le beau-

père ou le jeune lui-même n'est pas à l'aise de parler de ses sentiments avec l'autre. Le discours de ce participant expose très bien la difficulté à exprimer ses émotions :

*Je ne peux pas garrocher mes sentiments de même. Surtout un gars comme moi... Je garroche pas mes émotions tsé. Je suis très sérieux quand il s'agit de ça. (Nathan)*

Cependant, plusieurs participants mentionnent qu'ils sont à l'aise de discuter de leurs émotions avec leur parent, ce qui semble indiquer que cet aspect est plus difficile seulement avec leur beau-père. Ces résultats permettent de constater que, pour plusieurs participants, l'expression des émotions n'est pas nécessairement une caractéristique qui est présente dans la relation jeune-beau-père. Pour un seul participant, les difficultés sur le plan de l'expression des émotions viennent du fait que son beau-père et sa mère n'interprètent pas efficacement les sentiments vécus par le jeune, rendant plus difficile l'expression de ses émotions avec eux.

Le respect est le cinquième élément de la communication nommé par le tiers des participants ( $n = 5$ ). Quatre participants mentionnent entretenir une relation respectueuse avec leur beau-père. Le respect dans ces relations se traduit par une absence d'insultes, de cris ou encore de conflits entre le jeune et son beau-père, comme l'indique ce participant :

*Mon beau-père est une personne qui n'est vraiment pas portée à crier. Beaucoup moins que ma mère. Pis déjà que ma mère ne l'est pas. Ça te donne une idée. Lui, il est contre ça. Comme il dit « ça assez gueulé chez nous, je ne veux pas de ça dans ma maison. Je ne veux pas que ça gueule ». Feck pour ça, le respect. Le respect des lieux. Le respect des autres. Jamais d'insultes. (Samuel)*

Au contraire, pour une participante, la relation avec son beau-père n'était pas respectueuse vers la fin de leur relation. Cette participante mentionne d'ailleurs que son beau-père et elle ne communiquaient pas d'une manière adéquate et qu'ils avaient beaucoup de conflits.

Un dernier élément caractérisant la communication entre un jeune et son beau-père est la gestion des conflits et il a été identifié par le tiers des participants ( $n = 5$ ). Le petit nombre de participants qui ont abordé la gestion des conflits est peut-être dû au fait que plusieurs

participants ont mentionné avoir peu ou pas de conflits avec leur beau-père. Pour deux participants, des méthodes de gestion des conflits ont été mises en place par le jeune lui-même ou leur beau-père. Pour un premier participant, l'ensemble des membres de la famille participait à des conseils de famille pour régler les situations problématiques vécues. Pour l'autre participante, il s'agissait d'écrire une lettre ou encore de prendre du recul pour se calmer avant de discuter du conflit vécu et de se réconcilier :

*Je lui ai écrit une lettre. Je suis très bonne pour ça ! (rires) On a toujours marché de même un peu lui et moi. Parce que ça ne marchait pas quand on se confrontait, ça finissait en cris, en pleurs. Feck là, on s'écrivait des lettres. Pis là, on s'en reparlait après. (Florence)*

Pour trois participants, la gestion des conflits semble être plus difficile entre leur beau-père et eux. Les propos de cette participante exposent comment son beau-père réagit dans une situation conflictuelle :

*Il n'a pas du tout le même caractère que moi, ou comme ma mère où on peut se balancer une phrase et voilà ! Après c'est bon, c'est dit. Alors que si lui, on lui balance quelque chose, voilà, il va être hyper blessé. Il ne va pas vouloir en parler. Il va se recroqueviller sur lui. (Muriel)*

L'analyse des différentes caractéristiques de la communication ainsi que l'évaluation subjective faite par les participants eux-mêmes ont permis d'évaluer la qualité de la communication pour chaque relation beau-parentale. La qualité de la communication se situe sur un continuum et pour plusieurs participants, elle a varié plusieurs fois depuis le début de la relation avec leur beau-père. La période de l'adolescence semble une étape de la vie particulièrement difficile en ce qui a trait à la communication. Cependant, il est important de mentionner que les participants expliquent que les difficultés relationnelles étaient présentes avec d'autres membres de l'entourage et pas seulement avec leur beau-père. De plus, la communication peut être bonne sur certains aspects et moins bonne sur d'autres. Ces différents constats démontrent encore une fois le caractère dynamique de la relation entre un jeune et son beau-père.

Pour cinq participants, la communication avec leur beau-père semble relativement bonne. Les aspects communs à tous ces participants sont qu'ils ont une communication ouverte avec leur beau-père et qu'ils passent beaucoup de temps à discuter avec lui de sujets variés. Ces participants ont raconté plusieurs souvenirs passés en compagnie de leur beau-père axés sur la discussion. De plus, ces participants n'ont pas mentionné avoir de conflits avec leur beau-père.

Pour un petit nombre de participants, la qualité de la communication semble être moyennement bonne ( $n = 2$ ). Ces deux participantes ont mentionné que la communication avec leur beau-père ne correspondait pas à leur définition personnelle d'une bonne communication. Cependant, elles évaluent tout de même leur communication comme étant moyennement bonne :

*Je pense que pour l'essentiel de la relation, je pense qu'on communiquait de façon directe, claire justement. De ce point de vue là, on avait une bonne communication, je pense. (Léanne)*

*Moyenne. Correcte, mais pas top. (Alexane)*

Pour une majorité de participants, la communication avec leur beau-père n'est pas optimale ( $n = 8$ ). Tous ces participants nomment clairement que leur communication n'est pas pleinement satisfaisante ou encore qu'elle est plus difficile. Les raisons de cette évaluation plus négative de la communication sont diverses. Pour certains participants, les difficultés proviennent du beau-père parce qu'il n'exprime pas ses sentiments ou qu'il les exprime d'une manière inadéquate selon eux. Pour d'autres, c'est davantage le peu d'intérêts en commun qui semble faire obstacle à la communication. Certains participants expriment aussi une insatisfaction par rapport à leur communication parce que celle-ci n'est pas assez profonde et engagée et qu'ils ne parlent pas des « vraies choses » avec leur beau-père. Enfin, une participante mentionne que la communication n'était pas bonne à cause de la façon de communiquer, c'est-à-dire en criant.

Dans un deuxième temps, les participants ont répondu au questionnaire *Parent Adolescent Communication Scale* élaboré par Barnes et Olson (1992). Ce questionnaire permet d'évaluer de manière quantitative la qualité de la communication selon la perception des jeunes eux-mêmes. Plus le score est élevé, plus la qualité de la communication entre un jeune et son beau-père est bonne. Les résultats de Barnes et Olson (1992) ont permis de dégager le score moyen obtenu dans la population générale pour les dyades parentales selon la perception des jeunes. Pour la relation mère-enfant, le score moyen obtenu est de 66,56 alors que pour la dyade père-enfant, il est de 63,74. Dans l'étude réalisée par Saint-Jacques et coll. (2003), le questionnaire a été utilisé pour mesurer spécifiquement la qualité de la communication entre les jeunes et leurs beaux-parents. Les scores obtenus sont de 70,9 chez les jeunes et de 74,2 chez les beaux-parents.

Dans la présente étude, les scores obtenus au questionnaire varient entre 39 et 93. La moyenne des scores est de 69,17. Si on compare ces résultats aux normes proposées par Barnes et Olson (1992), on constate que la qualité de la communication jeune-beau-père est plus positive que dans la population générale. Les résultats obtenus sont très comparables à ceux obtenus par Saint-Jacques et coll. (2003).

Une comparaison des données qualitatives et quantitatives traitant de la communication est dressée plus loin dans ce chapitre.

#### **4.2.2 La proximité**

Une autre caractéristique examinée dans cette étude pour décrire la relation entre un jeune et son beau-père est la proximité. Trois différents aspects de la proximité ont été abordés avec les participants, soit le sentiment d'être proche ou non de son beau-père, le degré de chaleur et d'affection perçues par le jeune ainsi que l'impression que le beau-père se soucie ou non du jeune.

Tout d'abord, le sentiment pour le participant d'être proche ou non de son beau-père est examiné. La plupart des participants mentionnent se sentir proches de leur beau-père (*n*

= 10). Pour ces participants, leur beau-père fait partie intégrante de leur famille. La proximité se traduit par la présence d'affection, de respect, de bonne entente, d'activités partagées et de soutien. Pour exprimer qu'ils se sentent proches de leur beau-père, plusieurs participants donnent l'exemple de la séparation de l'union conjugale et le fait qu'il garderait contact avec leur beau-père malgré tout :

*Même si genre ma mère et lui se séparaient, je garderais toujours contact avec lui. Enfin, maintenant il a pris une place quand même importante dans ma vie je trouve.*  
(Éloïse)

Deux participants ont d'ailleurs vécu la séparation de leur parent et de leur beau-père. Ils mentionnent qu'ils se sentaient très proches de leur beau-père et que la séparation leur a fait de la peine. Ces deux participants considéraient leur beau-père comme un deuxième père. Les propos de cette participante montrent à quel point le départ de son beau-père l'a affecté :

*À ce moment-là, tout s'effondrait autour de moi. Tout ce que j'avais, dans le fond mon cocon familial, tout ce que j'avais et qui m'aidait à surmonter mon angoisse, ça n'existait plus. Il fallait que je me refasse une vie à zéro. Il fallait que ma mère se refasse une vie à zéro. On est resté à la même place, mais lui il est parti. Je n'ai pas assisté à son déménagement parce que j'étais à l'école puis après ça, je suis partie parce que c'était trop dur. C'a vraiment été une grosse relation. Pis honnêtement, j'ai eu le cœur brisé quand il est parti.* (Mélodie)

D'un autre côté, le tiers des participants mentionnent qu'ils ne se sentent pas particulièrement proches de leur beau-père ( $n = 5$ ). L'absence de points en commun ou d'expression des émotions ainsi que des conflits de personnalités sont autant de motifs qui amènent de la distance entre le jeune et son beau-père. Pour deux participants dont le beau-père ne fait plus partie de leur vie, la séparation de leur parent et de leur beau-père n'a pas été nécessairement difficile à vivre. Cela les amène à croire qu'ils n'étaient pas particulièrement proches de leur beau-père. Pour une autre participante dont le parent est toujours en couple avec son beau-père, la fin des contacts avec son beau-père ne serait pas nécessairement difficile selon elle puisqu'elle ne se sent pas très proche de lui.

Le second aspect de la proximité qui a été analysé est la présence ou non de chaleur et d'affection dans la relation selon la perception des jeunes. Près de la moitié des participants mentionnent avoir une relation chaleureuse et affectueuse avec leur beau-père ( $n = 7$ ). Les participants ont tous des motifs différents qui les amènent à penser que leur relation se caractérise par la chaleur et l'affection, comme le fait d'avoir une bonne entente avec son beau-père, d'avoir une bonne complicité ou encore de passer beaucoup de temps à discuter ensemble. En voici un autre exemple :

*C'est parce qu'il m'aime. Il s'intéresse à moi. Il ne fait pas ça pour ma mère. Non ça je le sais. (Samuel)*

Pour un certain nombre de participantes, leur relation se situe entre l'affection et la distance ( $n = 5$ ). Deux participantes expliquent que leur beau-père n'est pas nécessairement chaleureux dans ses relations avec les autres en général puisqu'il ne démontre pas explicitement son affection. Une autre participante classe sa relation dans le milieu puisqu'elle avait une relation chaleureuse au début, mais que des conflits sont venus mettre de la distance entre son beau-père et elle. Pour une quatrième participante, c'est plutôt l'inverse. Pour elle, sa relation se situe à mi-chemin entre une relation chaleureuse et froide parce que la relation était conflictuelle à l'adolescence, mais qu'elle est un peu plus chaleureuse maintenant. La dernière participante de ce groupe mentionne que son beau-père est chaleureux, mais pour elle, il ne s'agit pas d'une affection profonde et engagée.

Pour un plus petit nombre de participants ( $n = 3$ ), la relation avec leur beau-père est qualifiée de froide et distante. Pour les participants de ce groupe, ce sont surtout les divergences sur le plan de la personnalité et des intérêts qui semblent apporter de la distance entre leur beau-père et eux. Une participante mentionne également que la distance s'exprime par un manque d'intimité :

*Il n'y a pas de relation intime. C'est toujours sur des choses qu'on fait, mais pas de la discussion. Des choses qu'on fait physiquement. (Sofia)*

Enfin, lorsqu'il est question de chaleur et d'affection, plusieurs participants abordent les marques d'affection physiques. Les propos rapportés semblent indiquer qu'il y a souvent une

frontière sur le plan de la proximité physique. En effet, près de la moitié des participants mentionnent qu'ils ont peu ou pas de proximité physique avec leur beau-père ( $n = 7$ ). Parmi ces participants, deux participantes ont une relation où la chaleur et l'affection se situent dans le milieu alors que les cinq autres participants ont une relation chaleureuse et affectueuse. Les trois participants qui ont une relation froide et distante n'ont pas abordé cet aspect de leur relation.

Le troisième et dernier aspect examiné par rapport à la proximité est l'impression pour le jeune que son beau-père se soucie de lui. Une très grande majorité de participants a l'impression que leur beau-père se soucie d'eux ( $n = 13$ ). Les beaux-pères se soucient des jeunes d'une manière qui varie d'une situation à l'autre. Un beau-père peut se soucier du jeune par son soutien (matériel, financier, lié aux activités), son investissement dans la relation (intérêt démontré, efforts, encouragements), un partage d'intérêts en commun ou encore par la démonstration de son affection. Pour certaines participantes, leur beau-père semble se soucier d'elles parce qu'il leur démontre de la fierté et qu'il partage avec elles des moments importants de leur vie. Pour d'autres participantes, elles se sentent importantes aux yeux de leur beau-père puisqu'il les inclut comme ses propres enfants :

*Oui parce qu'il dit toujours « mes enfants ». Et je suis dans le « mes enfants ». Du coup, je pense qu'il me comprend dans son cercle très proche. (Muriel)*

Une seule participante a l'impression que son beau-père ne se souciait pas d'elle puisqu'il n'était pas nécessairement impliqué dans sa vie :

*Non il n'était vraiment pas impliqué dans nos affaires. Pis si mettons j'avais de quoi d'important dans ma vie, il n'était pas du genre à se renseigner. (Clara)*

Pour le dernier participant, il s'avère difficile de savoir si son beau-père se souciait ou non de lui lorsqu'ils étaient en relation. La difficulté réside dans le fait que son beau-père éprouvait le désir de passer du temps avec le jeune, mais qu'il ne démontrait aucun geste d'affection. De plus, le participant mentionne que c'est difficile pour lui de s'imaginer ce que son beau-père pensait de lui.

### 4.2.3 La satisfaction

Dans la présente étude, la satisfaction et la qualité générale de la relation jeune-beau-père ont été mesurées à l'aide de deux items complétés par tous les participants (Fine et Kurdek, 1995). D'abord, les résultats obtenus pour la satisfaction du jeune face à la relation avec son beau-père montrent que les jeunes sont généralement satisfaits de leur relation : quatre participants se disent « satisfaits », six participants mentionnent être « très satisfaits » et une participante est « extrêmement satisfaite » de sa relation. Au total, ce sont onze participants qui ressentent de la satisfaction face à leur relation beau-parentale.

Pour ce qui est de la qualité de la relation entre les jeunes et leur beau-père, elle est évaluée de manière positive par une majorité de jeunes ( $n = 11$ ). En effet, cinq participants évaluent leur relation comme étant « plutôt bonne », quatre participants mentionnent qu'elle est « très bonne » et deux participants qualifient leur relation d'« excellente ».

Afin d'évaluer davantage ce qui caractérise la satisfaction, il a été demandé aux participants lors de l'entrevue s'ils désirent ou non apporter des changements à leur relation. Une majorité de participants aimeraient changer certains aspects de la relation qu'ils ont avec leur beau-père ( $n = 12$ ) et certains participants souhaitent apporter plus d'un changement. Les deux principales cibles de changement sont les comportements ( $n = 4$ ) ainsi que la communication ( $n = 6$ ). Voici un exemple de changement dans la communication (gestion des conflits) qu'un participant aimerait apporter :

*J'aurais peut-être essayé une nouvelle approche, mais pour en venir au même point aujourd'hui. Éviter les grosses chicanes qui n'ont mené à rien. Éviter les choses méchantes. Éviter la violence physique. Éviter la violence psychologique. Éviter toutes ces choses-là, mais revenir au même point que je suis parce que je suis content d'être où je suis, mais je ne suis pas fier de ce que j'ai fait et si j'étais l'autre, je ne serais pas fier de ce qu'on m'a fait. (Nathan)*

Deux participantes aimeraient modifier la perception que leur beau-père a d'elles. Les autres cibles de changement sont plus marginales et elles ont été identifiées par très peu de

participants : augmenter l'engagement du beau-père auprès d'eux, avoir de meilleures relations avec la quasi-fratrie et passer plus de temps ensemble. Une participante a également nommé qu'elle aurait aimé vivre une cohabitation beaucoup moins rapide avec son beau-père.

Il importe de mentionner que dans les relations interpersonnelles en général, certains changements pourraient être effectués afin d'obtenir une relation optimale. Il faut donc rester prudent sur l'interprétation de ces résultats. Les changements souhaités semblent être mineurs pour la plupart des participants.

### **4.3 L'INFLUENCE DES SOUS-SYSTÈMES FAMILIAUX**

La troisième et dernière question de recherche pour tenter de comprendre la relation entre un jeune et son beau-père est la suivante : de quelle façon les différents sous-systèmes familiaux influencent-ils la manière dont la relation beau-père-enfant se développe? Les questions de l'entrevue semi-dirigée associées à cette question de recherche ont été les plus difficiles à répondre pour l'ensemble des participants. En effet, l'évaluation de l'influence des autres membres de la famille sur la relation jeune-beau-père a occasionné des délais de réponse plus longs, des réponses beaucoup moins élaborées et plusieurs participants ont mentionné des éléments qui ne répondaient pas directement aux questions posées. Néanmoins, il a été possible de dégager certaines influences pour le parent, l'autre parent, la fratrie, demi et quasi-fratrie ainsi que pour d'autres personnes de l'entourage.

#### **4.3.1 Le parent**

Pour sept participants, leur parent a eu une influence positive sur le développement d'une bonne relation avec leur beau-père. Tout d'abord, le parent peut influencer positivement la relation en accordant de l'importance au bien-être de son enfant lors de la recombinaison familiale ( $n = 3$ ). Les participants de ce groupe mentionnent que leur parent n'a pas forcé le

développement de la relation avec leur beau-père et qu'il a respecté leur rythme dans les différentes étapes de la recomposition familiale :

*Ben c'est sûr qu'à la base, elle n'a pas poussé rien. C'est sûr que ça l'a aidé. Elle ne poussait pas. Elle trouvait ça même trop drôle qu'elle arrive pis que je m'en vais. Pis que je venais de parler comme une heure de temps avec mon beau-père (rires). Mais c'est ça. C'est sûr qu'elle n'a pas poussé rien. (Alexane)*

Un second aspect qui semble influencer d'une manière positive la relation jeune-beau-père est de continuer à passer beaucoup de temps avec son parent et d'être rassuré sur la place que le jeune occupe dans la vie de son parent ( $n = 2$ ). Lorsqu'un parent continue d'accorder une place importante à son enfant, le jeune ne se sent pas délaissé et il semble plus enclin à développer une relation avec son beau-père, selon la perception des participants. Cette participante indique que sa mère l'a rassurée dès l'arrivée de son beau-père, ce qui a contribué au développement d'une bonne relation avec son beau-père :

*Dès le début, elle nous a dit qu'elle nous choisirait nous avant lui. Enfin, que si on avait du mal avec lui, ben que ça serait pas un problème, qu'on ne le verrait plus. Elle ne mettrait pas en danger sa relation, donc elle continuerait à le voir quand on serait absents. Mais que vraiment, on passait avant tout je pense. Et ça, c'est important, je ne sais pas, pour donner de la confiance aux enfants. (Delphine)*

Un autre aspect identifié par les participants est l'importance pour le parent d'encourager les moments partagés entre le beau-père et le jeune ( $n = 3$ ). Ainsi, le parent qui laisse une place au beau-père dans la famille pour qu'il puisse s'impliquer auprès des enfants aide au développement de la relation. Le partage d'activités a d'ailleurs été identifié comme un élément facilitant le développement d'une relation positive entre un jeune et son beau-père.

Un dernier élément influençant positivement la relation est que le parent définisse clairement le rôle du beau-père. Cette influence est plus marginale et elle n'a été nommée que par une seule participante. Cette participante mentionne que ce n'est pas évident pour un enfant de bien comprendre ce qu'est la recomposition familiale. C'est donc aidant lorsque le parent prend le temps de bien expliquer ce qui se passe à son enfant :

*Je pense que ça l'a aidé justement qu'elle mette des balises pis que, moi aussi je savais qui il était et ce qu'il représentait. Tsé c'est qui ce nouveau gars-là ? « Ok ben oui ça va être ton beau-père. On va vivre avec lui, il va y avoir plein d'activités ». Mais c'était aussi clair. Moi je pense qu'en tant qu'enfant qui sait pas trop ce qui se passe et c'est quoi la recomposition familiale, c'était aidant de savoir un peu.*  
(Rosalie)

Un seul participant a mentionné que sa mère a influencé négativement le développement de la relation avec son beau-père. En effet, sa mère lui a menti sur les intérêts de son beau-père et elle lui a promis qu'ils auraient beaucoup d'affinités. Le jeune s'est vite rendu compte que ce n'était pas du tout le cas et que sa mère lui avait fait un mensonge. Selon ce participant, cette fausse promesse a nui au développement de la relation avec son beau-père puisqu'il avait des attentes très élevées et qu'il a été déçu.

Deux autres participantes nomment le fait que leur parent n'a pas eu d'influence sur le développement de la relation avec leur beau-père. En effet, leur parent n'a pas nécessairement posé d'actions concrètes ou discuté clairement avec elles de la recomposition familiale.

Enfin, plusieurs participants mentionnent que leur parent joue le rôle de médiateur dans la relation qu'ils ont avec leur beau-père ( $n = 6$ ). Pour les participants de ce groupe, la relation entre le jeune et son beau-père semble s'effectuer dans une triade où le parent prend une place importante, comme le montre le discours de cette participante :

*Je peux dire ma mère comme quatrième mot parce que c'est elle qui nous lie, je pense. Enfin, je pense aussi qu'on est proche pour ça. Enfin, je pense que notre relation, elle se fait forcément dans une sorte de triangle. Ma mère prend une place énorme dans notre relation complètement.* (Delphine)

Lors d'une recomposition familiale, le parent constitue le premier lien entre le jeune et le beau-père. Il peut favoriser le développement de la relation en occupant un rôle de médiateur qui permet d'aider à gérer les conflits, de proposer des activités à faire en famille ou d'encourager les efforts d'un côté comme de l'autre. Selon les propos des participants

rencontrés, le parent a donc un important rôle à jouer pour maintenir l'unicité familiale et l'harmonie entre les membres de la famille.

#### 4.3.2 L'autre parent

Près de la moitié des participants ont mentionné que leur autre parent a eu un rôle à jouer dans le développement de la relation jeune-beau-père ( $n = 6$ ). L'influence de l'autre parent semble s'effectuer de manière indirecte. Un premier aspect qui semble aider indirectement le développement d'une relation jeune-beau-père positive est le fait de ne pas parler contre le beau-père et d'accepter sa présence dans la vie de l'enfant ( $n = 5$ ). Pour les participants de ce groupe, l'acceptation de la présence du beau-père dans la vie de l'enfant amène l'autre parent et le beau-père à partager certains moments. Comme le montrent les propos de cette participante, cela semble faciliter le développement de la relation avec son beau-père :

*Je pense qu'il se soit bien entendu, ç'a vraiment facilité les choses. Enfin c'est des choses bêtes, mais par exemple, moi j'aime beaucoup le rugby. Et mon beau-père aime ça et mon père aussi. Donc des fois, on va voir des matchs tous les trois. Et donc voir qu'ils s'entendent bien, c'est beaucoup plus simple pour moi. Enfin, je n'ai pas de retenue à me dire « Ah mince » par rapport à mon père. Du coup, je pense que la facilité qu'ils ont à communiquer, à se voir. Ouais ça pas freiné la relation, et je pense que ça m'a même mis plus en confiance, ça été plus confortable pour moi. (Muriel)*

Une autre façon plus marginale d'influencer positivement la relation jeune-beau-père d'une manière indirecte est le fait d'avoir des problèmes relationnels avec l'autre parent ( $n = 1$ ). Une seule participante a mentionné que la présence d'une relation conflictuelle avec l'autre parent a aidé à accepter la fin de la relation entre ses parents. De plus, son beau-père a été très soutenant lorsque certaines problématiques sont survenues avec l'autre parent, ce qui a facilité le développement d'une bonne relation jeune-beau-père.

D'un autre côté, deux participantes mentionnent que leur autre parent a eu une certaine influence négative sur le développement de la relation avec leur beau-père. Pour une

participante, le fait que son père soit encore dans sa vie semble avoir nui au développement d'une bonne relation avec son beau-père :

*Ben le fait qu'il ait été là. Je veux dire, si mon père n'avait plus été dans ma vie, je pense que ça aurait peut-être été plus favorable à ma relation entre moi et mon beau-père. Ben je me serais comme rattachée à ça. J'aurais juste eu lui comme figure paternelle. Feck je pense que je me serais juste rattachée à lui. Mais là, je savais que j'avais mon père. (Florence)*

Cette participante ajoute que son père a eu une influence sur la relation avec son beau-père puisque chez lui, elle n'avait pas de règles et qu'elle se sentait bien. Elle appréciait donc beaucoup plus aller chez son père étant donné qu'elle n'approuvait pas les règles imposées par son beau-père. Pour la deuxième participante, son autre parent a influencé d'une manière indirecte le développement de sa relation avec son beau-père. Elle rapporte que le fait que son père ait été absent dans sa vie a eu un impact puisqu'elle n'était pas à l'aise avec les hommes en général.

Près de la moitié des participants rapportent que leur autre parent n'a pas influencé la relation qu'ils ont avec leur beau-père ( $n = 7$ ). Parmi les participants qui n'identifient pas d'influence, certains mentionnent que leur autre parent critiquait leur beau-père alors que pour d'autres participants, leur autre parent ne laissait transparaître aucune opinion par rapport à leur beau-père. Le point commun à tous les participants de ce groupe est qu'ils considèrent ne pas avoir été influencés d'une manière ou d'une autre par leur autre parent selon eux.

Enfin, un certain nombre de participants indique que leur autre parent a eu certaines réactions émotives lors de l'arrivée de leur beau-père ( $n = 5$ ). Les émotions vécues par l'autre parent sont variées : colère, jalousie, crainte d'être remplacé et tristesse de voir son ex-conjoint en couple avec quelqu'un d'autre. Cependant, il ne semble pas y avoir de lien entre la réaction émotionnelle négative de l'autre parent et le type d'influence de celui-ci sur la relation jeune-beau-père. En effet, les cinq participants dont l'autre parent a vécu des sentiments négatifs lors de l'arrivée du beau-père ont des influences diverses : l'autre parent d'un participant a influencé positivement la relation jeune-beau-père, un autre participant mentionne que son

autre parent a eu une influence négative alors que les trois derniers participants n'ont pas identifié d'influence particulière.

### 4.3.3 La fratrie, demi et quasi-fratrie

Quatorze participants ont une fratrie, une demi-fratrie, une quasi-fratrie ou une combinaison des deux ou des trois. De ce nombre, sept participants identifient que les autres enfants dans la famille ont eu une influence sur la relation jeune-beau-père. D'abord, un petit nombre de participants mentionne que leur fratrie, demi ou quasi-fratrie a eu un impact positif sur le développement de la relation avec leur beau-père ( $n = 3$ ). Pour une première participante, le fait de pouvoir partager avec ses sœurs ce qu'elle vit avec son beau-père semble avoir été aidant :

*Pis mes sœurs aussi, ç'a vachement aidé [...] On le critique des fois, mais après ça va mieux. Rien que le fait d'en parler, après on se dit qu'on n'est pas toute seule et après ça va mieux. Éloïse*

Pour une autre participante, la naissance d'un demi-frère a eu un impact positif sur sa relation avec son beau-père. L'arrivée de son demi-frère semble avoir augmenté les efforts faits par son beau-père pour développer la relation et il a commencé à être plus impliqué dans sa vie. En effet, comme le rapportent les propos de cette participante, son beau-père faisait plus d'activités avec elle à cause de la présence de son demi-frère :

*Peut-être le fait qu'il ait un fils, ça l'a réveillé un instinct paternel. Peut-être que je vois un peu ça comme ça. Mais tsé, on faisait des activités tous les trois. Il venait jouer dans la piscine avec nous. (Léanne)*

Une dernière participante mentionne que ses frères et ses quasi-frères ont eu indirectement une influence positive sur le développement de la relation avec son beau-père. En fait, cette participante explique que ses trois quasi-frères étaient souvent absents parce qu'ils demeuraient davantage avec leur mère. De plus, ses deux frères n'avaient pas nécessairement d'intérêt à développer une relation avec leur beau-père. Ces deux aspects combinés ont laissé

beaucoup de place à la participante auprès de son beau-père, ce qui leur a permis d'apprendre à se connaître davantage et de développer une relation de proximité.

D'autre part, deux participants indiquent que leur demi ou quasi-fratrie a eu un impact négatif sur la relation qu'ils ont avec leur beau-père. Le premier participant explique qu'il ne s'entend pas particulièrement bien avec ses deux quasi-sœurs à cause des différences sur le plan de l'éducation et parce que ses quasi-sœurs éprouvent certaines difficultés personnelles. Ces problèmes relationnels avec ses quasi-sœurs ont influencé négativement la relation qu'il entretient avec son beau-père puisqu'ils se sont éloignés suite à cela :

*C'est face à la difficulté qu'il y avait dans la famille avec les demi-sœurs, que je me suis vraiment plus éloigné. Pis c'est pour ça que ça se résume beaucoup à « bonjour », « bon matin », « qu'est-ce qu'il y a pour souper ? ». C'est poche là.*  
(Samuel)

Pour une autre participante, certains désaccords entre son beau-père et elle concernant les valeurs transmises à sa demi-sœur ont influencé négativement la relation avec son beau-père. En effet, la participante n'est pas en accord avec les valeurs inculquées et cela a occasionné certaines tensions dans la relation qu'elle a avec son beau-père.

Les deux autres participantes qui mentionnent que leur fratrie, demi ou quasi-fratrie a eu une influence sur la relation avec leur beau-père parlent davantage d'une influence mixte. La première participante indique que ses frères ont eu une influence positive sur sa relation puisqu'ils acceptaient leur beau-père. Cela a permis à la participante de voir du positif chez son beau-père :

*Ben en fait, peut-être que d'une façon ça put influencer positivement. Dans le sens qu'eux acceptaient Louis pis eux n'avaient pas l'air d'avoir de problèmes à ce que Louis soit là. Feck ça m'a peut-être permis de comprendre un peu que Louis, c'était quelqu'un qui avait du bon sens. Si tout le monde l'acceptait, probablement qu'il y avait des raisons de l'accepter.* (Évelyne)

D'un autre côté, cette participante a éprouvé certaines difficultés avec une de ses quasi-sœurs parce qu'elles ne s'entendaient pas bien. Cette mésentente a eu un certain impact au début de la relation avec son beau-père puisque la participante souhaitait son départ :

*Du côté de Cloé, la fille de Louis, je pense que sa présence en tant que telle, ça faisait en sorte que j'avais plus envie que Louis s'en aille (rires). Parce que je ne la supportais pas. Peut-être que si Louis était arrivé et qu'il n'avait pas eu d'enfants, ça aurait peut-être été différent. (Évelyne)*

La seconde participante mentionne que la présence de ses demi-sœurs a eu une influence mixte. Dans un premier temps, leur présence est positive puisque cela crée un lien de plus avec son beau-père. Cette participante mentionne d'ailleurs qu'elle aurait peut-être mis fin aux contacts avec son beau-père si ses demi-sœurs n'avaient pas été là, démontrant ainsi l'importance de leur présence. Dans un deuxième temps, sa demi-fratrie a aussi influencé négativement sa relation avec son beau-père puisqu'il lui arrive de prendre la défense de ses sœurs par rapport à son beau-père, ce qui a pour effet d'envenimer leur relation.

Enfin, la moitié des participants ne sont pas en mesure de percevoir que leur fratrie, demi ou quasi-fratrie a eu une influence sur leur relation beau-parentale.

#### **4.3.4 Les autres personnes de l'entourage**

Le dernier aspect examiné par rapport à l'influence des sous-systèmes est l'impact des autres personnes de l'entourage. Six participants mentionnent que certains membres de leur entourage ont influencé d'une manière ou d'une autre la relation avec leur beau-père. Les membres de l'entourage incluent la famille élargie, les amis, les conjoints ainsi que les professionnels de la relation d'aide. L'influence de l'entourage s'effectue de manière indirecte.

Pour cinq participants, les autres membres de l'entourage semblent avoir une certaine influence positive sur la relation jeune-beau-père. Les participants de ce groupe mentionnent que leurs amis, leur famille élargie ou encore leur conjoint s'entendent bien avec leur beau-

père, ce qui semble les avoir encouragés à développer la relation avec leur beau-père. Une participante ajoute que ses rencontres avec une psychologue ont eu un impact important sur la relation avec son beau-père puisqu'elle a pris conscience que sa mère avait le droit d'avoir un nouveau conjoint. Cette prise de conscience lui a permis d'accepter la présence de son beau-père dans sa vie. Voici comment la participante explique l'influence positive suite à ses rencontres avec l'intervenante :

*Quand je suis rentrée après, ç'a vraiment changé toute la relation avec mon beau-père. Parce que du coup, je me suis dit après tout, c'est vrai quoi. De quoi je me mêle enfin. C'est là que ç'a été beaucoup mieux après. Ma mère elle m'a dit qu'elle a vu le changement, même du jour au lendemain. (Éloïse)*

D'un autre côté, une seule participante mentionne que son entourage a eu un impact négatif sur la relation avec son beau-père. D'abord, sa grand-mère maternelle et son conjoint ne s'entendent pas particulièrement bien avec son beau-père. Étant donné que la participante est proche de ces deux personnes, leur opinion envers son beau-père a influencé la perception qu'elle a de lui. Ensuite, cette participante a eu un suivi avec une intervenante qui, selon elle, a nui à sa relation avec son beau-père. En effet, l'intervenante lui a donné certains conseils qui ont augmenté les conflits avec son beau-père, notamment de le mettre de côté ou de l'ignorer lorsqu'il disait quelque chose qui l'irritait.

Pour une grande majorité de participants, il ne semble pas y avoir d'influence des autres membres de l'entourage ( $n = 9$ ). Quatre participants ont tout de même parlé de leur famille élargie, mais sans qu'il n'y ait nécessairement d'influence sur la relation avec leur beau-père. Les autres participants n'ont pas du tout parlé des autres membres de leur entourage lors de l'entrevue.

#### **4.4 ANALYSE MIXTE DES DONNÉES**

Dans un deuxième temps, les données qualitatives et quantitatives ont été superposées afin de faire ressortir les points de convergence, mais aussi certaines nuances.

Tant les données quantitatives que qualitatives convergent sur le plan de la communication. En effet, les cinq participants qui ont mentionné avoir une bonne communication avec leur beau-père lors de l'entrevue semi-dirigée ont obtenu les scores les plus élevés au *Parent Adolescent Communication Scale* (scores variant entre 81 et 93). Ces participants ont tous une relation chaleureuse et affectueuse avec leur beau-père et ils se sentent proches de lui. De plus, les résultats obtenus pour les deux items sur la satisfaction et la qualité de la relation (Fine et Kurdek, 1995) montrent que ces participants ont une relation positive avec leur beau-père (plutôt bonne, très bonne ou excellente) et ils mentionnent être satisfaits, très satisfaits ou extrêmement satisfaits de leur relation. Les participants de ce groupe ont des trajectoires relationnelles stables positives ou instables avec amélioration. Au final, ils ont tous une relation actuelle positive. La communication pourrait être un élément important qui favorise le développement d'une bonne relation jeune-beau-père. Cependant, la portée des données recueillies lors de la présente étude est limitée puisque l'impact de la communication sur le développement de la relation entre un jeune et son beau-père n'a pas été mesuré de manière directe. Par contre, il semblerait que le fait d'éprouver certains problèmes sur le plan de la communication ne signifie pas nécessairement que la relation sera négative. En effet, certains jeunes ont des relations stables positives ou des relations instables avec amélioration même s'ils ont une perception moins positive de leur communication.

Une seconde convergence est présente par rapport aux deux items qui traitent de la qualité générale de la relation et de la satisfaction des jeunes face à leur relation (Fine et Kurdek, 1995). En effet, de manière générale, les participants qui qualifient leur relation de bonne à excellente sont également satisfaits de leur relation. Une autre convergence peut être observée entre le type de trajectoire relationnelle, le statut des beaux-pères et la durée de la relation. En effet, les cinq jeunes qui ont mentionné que leur beau-père a le statut de « deuxième père » auprès d'eux sont en relation avec lui depuis longtemps (entre 8 et 16 ans) et ils ont tous une trajectoire relationnelle stable positive. De plus, ils sont tous satisfaits de leur relation et ils évaluent la qualité générale de leur relation comme étant bonne. Pour les dix autres jeunes, il ne semble pas y avoir de lien entre le type de trajectoire relationnel, la durée de la relation et le statut occupé par le beau-père.

Enfin, une dernière convergence importante issue de l'analyse mixte des données se situe sur le plan de la proximité. Près de la moitié des participants ont abordé l'absence ou le peu de proximité physique entre leur beau-père et eux ( $n = 7$ ). L'analyse mixte ne permet pas de déceler de relation entre l'âge du jeune lors de la recomposition familiale (variant de 5 à 17 ans) et la proximité physique avec le beau-père. Les participants de ce groupe sont tous satisfaits de leur relation et ils évaluent leur relation positivement sur les items de Fine et Kurdek (1995). De plus, ils se sentent tous proches de leur beau-père. Ces constats semblent indiquer que la proximité entre un jeune et son beau-père n'est pas nécessairement liée à la présence de proximité physique. En effet, un jeune peut se sentir proche de son beau-père et avoir une relation positive avec lui sans qu'il y ait de proximité physique.

L'analyse des données qualitatives et des données quantitatives permet d'observer certaines nuances. En effet, lorsqu'on analyse seulement les données quantitatives, on constate que les réponses obtenues au *Parent Adolescent Communication Scale* ainsi qu'aux deux items sur la satisfaction et la qualité de la relation (Fine et Kurdek, 1995) sont plutôt positives. Ces instruments de mesure quantitatifs semblent indiquer que les participants rencontrés évaluent leur relation comme étant positive de manière générale. Cependant, les réponses obtenues lors de l'entrevue qualitative étaient un peu plus négatives. En effet, chaque participant a identifié des aspects qui fonctionnent un peu moins bien dans leur relation ou qui pourraient être améliorés. Par exemple, un participant peut mentionner avoir une bonne relation avec son beau-père depuis le début de la recomposition familiale, mais éprouver tout de même certaines difficultés sur le plan de la communication. Les instruments de mesure quantitatifs permettent donc d'apporter des réponses précises, mais moins nuancées alors qu'une méthode qualitative permet d'obtenir des réponses nuancées, mais imprécises. La combinaison des données quantitatives et qualitatives offre un matériel de recherche riche et diversifié.

De manière plus spécifique, l'analyse mixte des données permet de faire ressortir une autre nuance importante sur le plan de la communication. En effet, les résultats obtenus au *Parent Adolescent Communication Scale* montrent qu'une grande majorité de participants ont une bonne communication avec leur beau-père puisqu'ils obtiennent des scores élevés au questionnaire. D'un autre côté, les propos tenus par les jeunes indiquent que la majorité des

participants considèrent ne pas avoir une communication optimale avec leur beau-père ( $n = 8$ ). Cette différence pourrait être expliquée par le fait que, de manière générale, la communication entre le jeune et son beau-père va bien, mais qu'il y a tout de même certains aspects plus difficiles qui ont pu être identifiés par une exploration qualitative. D'ailleurs, les relations interpersonnelles en général sont fort complexes et il y a généralement des aspects qui pourraient être améliorés.

## **CHAPITRE 5 – SYNTHÈSE ET DISCUSSION**

Ce dernier chapitre comprend une synthèse des principaux résultats de l'étude ainsi qu'un examen des résultats à la lumière de la recension des écrits et du modèle théorique retenu. En addition, des pistes de recherches futures sont proposées afin de pallier aux limites de la présente étude et d'approfondir les connaissances sur les relations intrafamiliales dans les familles recomposées. Enfin, des pistes d'intervention sont proposées pour la pratique en service social auprès de ces familles.

### **5.1 COMMENT SE DÉVELOPPE LA RELATION ENTRE UN JEUNE ET SON BEAU-PÈRE DANS UN CONTEXTE DE RECOMPOSITION FAMILIALE?**

Pour répondre à cette première question de recherche concernant le développement de la relation entre un jeune et son beau-père, une typologie des trajectoires relationnelles a été élaborée. Les données recueillies ont permis de dégager quatre trajectoires différentes selon la qualité générale de la relation ainsi que son évolution à travers le temps. L'utilisation de l'évolution de la relation se démarque des autres études qui ont établi des typologies de développement relationnel puisque ces études s'intéressent davantage au type de communication ou à l'acceptation du beau-parent par le jeune (Baxter et coll., 2006; Ganong et coll., 2011). L'utilisation de l'évaluation qualitative de l'évolution de la relation constitue une avenue novatrice et permet de mettre en évidence l'aspect dynamique des relations intrafamiliales puisqu'on accorde de l'importance à la présence ou non de changements dans la qualité générale de la relation.

Parmi les participants qui ont pris part à cette étude, deux trajectoires relationnelles sont plus présentes que les autres, soit la relation stable positive et la relation instable avec amélioration. Les trajectoires relationnelles stables négatives et instables avec détérioration se retrouvent chez un nombre plus restreint de participants. Lorsqu'on regarde les situations actuelles, on constate donc que la grande majorité des participants ont une relation beau-

parentale positive ( $n = 12$ ), ce qui concorde avec les écrits antérieurs (King, 2006; Robertson, 2008; Schrodt et coll., 2008; King et coll., 2014). Ce constat suggère que la relation entre un jeune et son beau-père tend à rester positive lorsque la relation a bien débuté ou à s'améliorer avec le temps. À ce propos, bien que certains participants aient éprouvé des difficultés relationnelles avec leur beau-père particulièrement à l'adolescence, il semble que la relation tend à s'améliorer avec le temps pour diverses raisons. Entre autres, l'acceptation du beau-père comme membre de la famille et le départ du foyer familial sont des éléments qui aident à développer une relation positive. L'utilisation d'une méthode rétrospective apporte donc un recul qui permet de voir, par exemple, que la relation entre le jeune et son beau-père peut continuer à s'améliorer même après le départ de la maison.

Un second aspect étudié pour décrire le développement de la relation jeune-beau-père comprend les statuts et les rôles occupés par les beaux-pères dans la vie des jeunes. Plusieurs auteurs ont identifié la difficulté pour les beaux-pères à définir les rôles qu'ils peuvent jouer dans la vie des enfants de leur conjoint ou leur conjointe (Felker et coll., 2002; Golish, 2003; Parent et coll., 2008; Saint-Jacques et coll., 2009). La présente étude montre les rôles que les beaux-pères peuvent jouer dans la vie des jeunes selon la perception des jeunes eux-mêmes.

Quatre statuts principaux ressortent du discours des participants, soit le statut de *conjoint du parent*, de *membre de la famille*, de *parent additionnel* et de *deuxième père*. Ces résultats sont semblables à ce qu'on retrouve dans la littérature, notamment dans les travaux de Parent et coll. (2008) et de Saint-Jacques et coll. (2009). Dans la présente étude, les statuts de *conjoint du parent* et de *membre de la famille* n'incluent pas un rôle parental alors que c'est le cas pour les statuts de *parent additionnel* et de *deuxième père*. Le statut le plus présent est celui de *deuxième père* qui a été identifié par le tiers des participants. Cela semble être attribuable au fait que les participants rencontrés ont des relations de longue durée avec leur beau-père et qu'un nombre élevé de participants évaluent leur relation comme étant positive. Le statut qu'occupe un beau-père a changé au fil des années pour certains participants, démontrant encore une fois le caractère dynamique et la complexité des relations intrafamiliales. En bref, les résultats obtenus permettent de constater que la majorité des jeunes rencontrés considèrent leur beau-père comme faisant partie intégrante de leur famille.

L'étude qualitative de Lambert (2010) portant sur les statuts des beaux-parents et réalisée auprès de 143 adultes qui ont vécu une recomposition familiale obtient des résultats similaires.

Pour ce qui est des rôles occupés par les beaux-pères dans les familles recomposées, une grande majorité de participants ont mentionné que leur beau-père occupe un rôle de soutien auprès d'eux. Les types de soutien sont variés: soutien financier, matériel, émotif, lié aux activités et soutien au parent. Un beau-père peut offrir simultanément plusieurs types de soutien. En 2010, l'étude de Kinniburgh-White et coll. a permis de constater que le fait pour un jeune de se sentir soutenu par son beau-père caractérise une relation positive entre un jeune et son beau-père. Dans la présente étude, un tel lien ne peut être établi aussi directement. Cependant, la plupart des relations étudiées dans cette recherche sont positives alors la présence de soutien peut certainement aider au développement de relations positives entre le jeune et son beau-père.

D'autres rôles plus marginaux sont aussi présents, soit le rôle de protection ainsi que celui de modèle. Un dernier rôle identifié par les participants est le fait pour un beau-père d'occuper ou non le rôle de figure d'autorité. Comme cela a été mentionné par Kinniburgh-White et coll. (2010), le beau-père se doit de rester prudent par rapport à son rôle d'autorité auprès des enfants de son conjoint ou de sa conjointe. En effet, les jeunes ont tendance à réagir plus négativement à leur beau-père lorsque celui-ci impose des règles et des valeurs ou lorsqu'il tente d'imposer son contrôle sur le jeune (Kinniburgh-White et coll., 2010). Dans la présente étude, certains participants ont mentionné que leur beau-père jouait un rôle de figure d'autorité, mais qu'ils préféreraient que ce rôle soit réservé à leurs parents d'origine.

L'implication des deux principaux acteurs, soit le jeune et son beau-père, constitue le troisième aspect permettant de décrire le développement de la relation entre un jeune et son beau-père. Les résultats obtenus dans la présente étude permettent de constater que le jeune et le beau-père jouent un rôle important dans le développement de leur relation. Différents éléments qui proviennent de leurs comportements ou de leurs caractéristiques personnelles peuvent influencer positivement ou négativement le développement de leur relation.

Pour ce qui est des comportements, le fait de démontrer une ouverture envers l'autre et de s'investir dans la relation (en démontrant de l'intérêt à l'autre, en faisant des efforts, en apportant de l'aide à l'autre et en prenant le temps d'apprendre à se connaître) sont des comportements adoptés par le jeune, par son beau-père ou par ces deux acteurs qui semblent être aidant au développement d'une relation positive. À l'inverse, se montrer fermé à l'autre, être en conflits et ne pas faire d'efforts sont des comportements qui nuisent à la relation. De plus, le tiers des participants ont mentionné que des changements dans leurs comportements ou ceux de leur beau-père ont nui à leur relation. Selon la perspective systémique, certaines problématiques peuvent survenir lorsqu'il y a un changement de comportement chez un membre de la famille puisque cela crée un déséquilibre et qu'il peut s'avérer difficile de retrouver un certain niveau de stabilité (Jensen et Shafer, 2013). Le concept d'interdépendance présent dans la théorie systémique permet aussi d'expliquer qu'un changement de comportement chez un membre de la famille peut influencer les relations intrafamiliales présentes dans l'ensemble de la famille (Whitchurch et Constantine, 1993).

Pour ce qui est des caractéristiques personnelles, la compatibilité des personnalités ainsi que le partage d'intérêts en commun sont des aspects pouvant influencer d'une manière positive la relation jeune-beau-père. Au contraire, des différences sur le plan des intérêts ou des valeurs personnelles ainsi qu'une incompatibilité des personnalités sont des caractéristiques pouvant nuire au développement d'une relation jeune-beau-père. Kinniburgh-White et coll. (2010) ont d'ailleurs identifié qu'un conflit de personnalités entre un jeune et son beau-père constitue un élément caractérisant les relations beaux-parentales plus difficiles.

Un quatrième et dernier aspect permet de décrire le développement de la relation entre un jeune et son beau-père. Il s'agit des éléments facilitant le développement d'une relation positive et les éléments qui y font obstacle. Dans la présente étude, les participants ont identifié plus d'éléments qui semblent faciliter le développement d'une bonne relation entre un jeune et son beau-père comparativement aux éléments qui y font obstacle. Le nombre moins élevé d'éléments faisant obstacle à la relation pourrait être attribuable au fait que la

majorité des participants de cette étude ont une bonne relation avec leur beau-père depuis le début de la relation ou suite à une amélioration.

D'abord, les expériences antérieures de reconstitution familiale, qu'elles soient positives ou négatives, peuvent influencer d'une manière ou d'une autre la qualité de la relation. Ensuite, il importe de bien préparer l'arrivée du beau-père dans la famille ou dans la maison familiale puisque une reconstitution familiale ou une cohabitation perçue comme étant trop rapide par les jeunes peut influencer négativement la relation entre un jeune et son beau-père. Une étude réalisée en 2002 par Saint-Jacques, Lépine et Parent corrobore ce résultat, expliquant qu'une reconstitution familiale ou une cohabitation trop rapide selon la perception des jeunes peut nuire au développement de la relation jeune-beau-père. Il importe donc de bien préparer les enfants lors d'une nouvelle reconstitution familiale ou lors de la cohabitation. Un troisième élément influençant la relation est le fait pour un jeune de percevoir des avantages ou des pertes à l'arrivée de son beau-père dans la famille. Un autre élément d'influence est le rôle occupé par le beau-père dans la vie du jeune. Un beau-père peut occuper le « bon rôle », c'est-à-dire qu'il joue un rôle qui convient au jeune. D'un autre côté, un jeune peut être insatisfait du rôle occupé par son beau-père. Dans cette situation, le beau-père impose des règles non désirées par le jeune ou il s'implique trop par rapport à ce que le jeune attend de lui. L'étude de Kinniburgh-White et coll. (2010) ont identifié certains éléments similaires qui influencent le développement de la relation jeune-beau-père tels que l'importance que le beau-père apporte des avantages à la famille ainsi que les difficultés liées à l'imposition de règles et aux rôles occupés par le beau-père.

Les derniers éléments identifiés sont seulement positifs. Le départ du foyer familial semble aider à améliorer la relation entre un jeune et son beau-père. Le fait de prendre de la distance semble faire diminuer les tensions présentes entre les membres de la famille, faisant ainsi diminuer les conflits. Le mariage du couple recomposé contribue également au développement d'une relation positive puisqu'il confirme aux jeunes que leur beau-père est là pour rester. Selon les propos des participants, l'union légalisée du couple recomposé les amène à accepter davantage la présence de leur beau-père et contribue positivement au développement de la relation. Un autre élément important qui favorise la relation jeune-beau-

père est la cohésion entre tous les membres de la famille. Selon une perspective systémique, les relations intrafamiliales sont interreliées (Galvin et coll., 2006; Schrodtt et coll., 2008; Gosselin, 2010). Il appert donc qu'une dynamique relationnelle positive dans la famille influence positivement le développement de nouvelles relations. Enfin, le dernier élément d'influence est l'importance pour le jeune et son beau-père de passer du temps de qualité ensemble. Le partage de moments agréables contribue à développer une bonne relation beau-parentale. Ce résultat se retrouve d'ailleurs dans la littérature scientifique (King, 2006; Sweeney, 2010).

## **5.2 COMMENT SE CARACTÉRISE LA RELATION ENTRE LE JEUNE ET SON BEAU-PÈRE SUR LES PLANS DE LA COMMUNICATION, DE LA PROXIMITÉ ET DE LA SATISFACTION?**

Afin de documenter plus en détail les caractéristiques de la relation jeune-beau-père, la communication entre eux a d'abord été étudiée. Six différents éléments ont été identifiés par les participants pour caractériser la communication qu'ils ont avec leur beau-père, soit la présence ou non d'ouverture, de confiance, d'honnêteté, d'expression des émotions, de respect ainsi que la façon de gérer les conflits. Chaque participant a identifié certains aspects de la communication qui fonctionnent bien et d'autres qui sont plus difficiles. En ce qui concerne l'évaluation subjective de la qualité de leur communication, les résultats montrent qu'une majorité de participants ont une communication qui n'est pas optimale selon la perception des jeunes ( $n = 8$ ).

D'un autre côté, les données quantitatives recueillies avec le *Parent Adolescent Communication Scale* montrent que la plupart des participants ont une bonne communication en général avec leur beau-père étant donné les scores élevés obtenus. Cette différence semble être attribuable au fait que la communication peut être positive en général, mais contenir certains éléments plus difficiles, nuancant ainsi la qualité de la communication. L'analyse mixte permet donc de faire ressortir certaines nuances apportées par les données qualitatives qu'on ne pourrait percevoir avec des données seulement quantitatives. En résumé, il demeure

que la communication entre les jeunes et leurs beaux-pères peut être ouverte et positive, appuyant ainsi les résultats obtenus par d'autres auteurs (Schrodt et coll., 2008).

Une seconde caractéristique étudiée est la proximité entre un jeune et son beau-père. Certaines études sur le sujet montrent qu'une majorité de jeunes développent une relation de proximité avec leur beau-père dans les familles recomposées (King, 2006; King et coll., 2014). Les résultats obtenus dans cette recherche appuient cette affirmation. En effet, une grande majorité de jeunes mentionnent qu'ils se sentent proches de leur beau-père. Les éléments qui démontrent cette proximité sont variés : présence d'affection, de soutien et de respect, une bonne entente entre le jeune et son beau-père ou encore des activités agréables partagées ensemble. Pour ce qui est des quelques jeunes qui ne se sentent pas particulièrement proches de leur beau-père, les motifs sont davantage liés aux caractéristiques personnelles du jeune ou de son beau-père, comme une absence de points en commun ou des conflits de personnalités.

La proximité comprend un second aspect important, soit la présence ou non de chaleur et d'affection dans la relation. Les données obtenues sont plus variables. Bien que près de la moitié des jeunes mentionnent avoir une relation chaleureuse et affectueuse avec leur beau-père, d'autres situent le niveau d'affection à mi-chemin entre la chaleur et la distance alors qu'un petit nombre de participants indiquent avoir une relation froide et distante avec leur beau-père. Avoir une bonne entente avec son beau-père, passer du temps de qualité avec lui et avoir développé une complicité sont les éléments qui amènent les jeunes à penser que l'affection et la chaleur sont présentes dans leur relation. D'un autre côté, les participants qui perçoivent leur relation comme étant froide et distante indiquent que ce sont leurs caractéristiques personnelles ou celles de leur beau-père qui semblent avoir influencé.

Un dernier aspect de la proximité est l'impression pour le jeune que son beau-père se soucie ou non de lui. Une seule participante a l'impression que son beau-père ne se souciait pas d'elle parce qu'il n'était pas impliqué dans sa vie et un autre participant n'est pas en mesure de savoir si son beau-père se souciait ou non de lui. Pour ce participant, son incertitude provient du fait que son beau-père manifestait son intérêt de passer du temps avec lui, mais

sans démontrer d'affection. Pour la grande majorité des participants, leur beau-père se soucie d'eux et ils ont l'impression d'être importants pour lui. Un beau-père peut démontrer qu'il se soucie du jeune par son soutien, son investissement dans la relation, par son affection ou encore par le partage d'intérêts en commun.

Les résultats obtenus au sujet de la proximité permettent donc de constater que les jeunes rencontrés dans cette étude sont généralement proches de leur père et qu'ils se sentent importants aux yeux de celui-ci. Cependant, plusieurs participants ont abordé le fait qu'il y a peu ou pas de marques d'affection physiques dans la relation qu'ils entretiennent avec leur beau-père. Il semble donc y avoir une certaine frontière par rapport à la proximité physique.

La troisième et dernière caractéristique de la relation jeune-beau-père est la satisfaction. La plupart des participants aimeraient apporter des changements à leur relation. Les principales cibles de changements sont la communication entre le jeune et son beau-père, les comportements de l'un ou l'autre des deux principaux acteurs, ou encore la perception qu'a le beau-père envers le jeune. Il est important de mentionner que dans les relations interpersonnelles en général, des changements pourraient être apportés afin d'optimiser la relation. Il faut donc interpréter ces résultats avec prudence. En effet, les données quantitatives recueillies avec les items de Fine et Kurdek (1995) permettent de constater qu'un nombre élevé de participants sont satisfaits de la relation qu'ils ont avec leur beau-père et qu'ils l'évaluent positivement. Ces résultats concordent avec la typologie des trajectoires relationnelles établie par la présente étude qui montre qu'une majorité de participants ont une relation beau-parentale actuelle positive.

### **5.3 DE QUELLE FAÇON LES DIFFÉRENTS SOUS-SYSTÈMES FAMILIAUX INFLUENCENT-ILS LA MANIÈRE DONT LA RELATION BEAU-PÈRE-ENFANT SE DÉVELOPPE?**

Dans le but d'augmenter les connaissances sur les relations beaux-parentales dans les familles recomposées, l'influence des sous-systèmes familiaux est également étudiée. Les questions de l'entrevue abordant cette question obtiennent des réponses beaucoup moins

élaborées et elles semblent plus difficiles à répondre. En effet, les jeunes ne semblent pas avoir déjà pensé à l'impact que peuvent avoir les autres membres de leur entourage sur la relation qu'ils ont avec leur beau-père. De plus, il semble ardu pour certains participants de se remémorer comment les autres membres de la famille ont vécu les différentes étapes de la recomposition familiale. Certains participants n'ont tout simplement pas prêté attention à cela alors que d'autres affirment que leur entourage n'a pas nécessairement démontré une réaction marquée. Certaines influences ont tout de même pu être dégagées concernant le parent, l'autre parent, la fratrie, demi et quasi-fratrie ainsi que pour d'autres personnes de l'entourage.

D'abord, pour ce qui est de l'influence du parent, la littérature scientifique fait état que la qualité de la relation mère-enfant est fortement associée au développement d'une relation de proximité entre le jeune et son beau-père (King 2009; Klaus et coll., 2012; King et coll., 2014). Certains auteurs ajoutent que ces deux relations s'influencent de manière mutuelle et réciproque (King et coll., 2014). Dans la présente étude, les résultats obtenus permettent de constater que le parent peut influencer la relation entre un jeune et son beau-père, mais l'association n'est pas aussi claire et définie que la littérature l'indique. Seulement la moitié des participants ont mentionné que leur parent a eu une certaine influence sur le développement de leur relation beau-parentale. L'influence s'effectue de différentes façons. De manière indirecte, le parent peut favoriser le développement d'une bonne relation entre son conjoint et son enfant s'il continue à accorder de l'importance au bien-être de son enfant malgré la présence du nouveau conjoint et s'il passe encore du temps avec son enfant en le rassurant sur la place qu'il a dans la famille. Cette façon d'influencer la relation jeune-beau-père est présente également dans l'étude de Jensen et Shafer réalisée en 2013. De manière plus directe, des participants soulignent que le parent contribue grandement au développement d'une relation positive en encourageant les moments partagés entre le jeune et son beau-père et en définissant clairement le rôle du beau-père auprès de son enfant.

Une autre façon pour le parent d'influencer la relation jeune-beau-père est d'occuper le rôle de médiateur. En effet, un nombre important de participants ont abordé le fait que la relation avec leur beau-père s'effectue dans une triade où leur parent prend une place importante. Ce

résultat correspond au type de communication nommé « *linked triad* » identifié par Baxter et coll. (2006). On mentionne que le parent occupe la place d'intermédiaire entre le jeune et son beau-père, assurant ainsi un rôle de protection. Dans la présente étude, les propos des participants indiquent que le rôle de médiateur occupé par le parent constitue une influence positive. En effet, le parent peut aider à gérer les conflits, proposer des activités à faire en famille ou encourager les efforts du jeune et du beau-père pour qu'ils développent une bonne relation. Le parent peut donc jouer un rôle important pour développer les différentes relations intrafamiliales dans la nouvelle famille et maintenir l'harmonie entre les membres de la famille.

Ensuite, l'autre parent peut aussi influencer le développement de la relation entre un jeune et son beau-père. La moitié des participants indiquent que leur autre parent a eu un certain impact sur leur relation beau-parentale et cette influence s'effectue de manière indirecte. La plupart de ces participants ont mentionné que l'influence de leur autre parent est positive. L'élément qui semble le plus aidant au développement d'une relation positive entre le jeune et son beau-père est le fait que l'autre parent accepte la présence du beau-père dans la vie de son enfant. Cette acceptation semble permettre au jeune de se sentir libre de développer une relation avec leur beau-père, évitant ainsi de ressentir un conflit de loyauté. Pour deux participantes, l'autre parent a eu une influence plus négative. Pour la première participante, la présence de son père a influencé négativement la relation avec son beau-père puisqu'elle vivait un conflit de loyauté, éprouvant le sentiment qu'elle ne pouvait s'attacher à plus d'une figure paternelle. Cette situation a été décrite dans d'autres écrits antérieurs (Ganong et Coleman, 2004; Dunn et coll., 2004). Dans la présente étude, il semble que cette situation soit marginale.

Pour la seconde participante, au contraire, c'est l'absence de son autre parent qui a influencé négativement la relation avec son beau-père. En effet, la participante éprouvait un malaise face aux hommes en général, n'ayant pas eu de figure paternelle dans sa vie. Dans une étude réalisée en 2014, King et coll. ont mentionné qu'un père non gardien peu engagé permet au beau-père d'occuper le rôle de figure paternelle alternative. Dans la présente étude, il est

difficile de se positionner sur l'influence de l'absence de l'autre parent sur la relation jeune-beau-père puisque la taille de l'échantillon est relativement restreinte.

Pour ce qui est de l'influence de la fratrie, la demi et la quasi-fratrie sur la relation jeune-beau-père, les auteurs sont mitigés à ce sujet. L'étude de Stewart (2007) montre que la présence d'autres enfants dans la famille recomposée pourrait nuire au développement de nouveaux liens avec le beau-père alors que les résultats obtenus par Goldscheider et Kaufman (2006) indiquent que la présence d'autres enfants dans la famille est associée positivement à la relation jeune-beau-père. De leur côté, King et coll. (2014) en sont venus à la conclusion qu'il n'y a pas d'association entre les deux. Dans la présente étude, une seule participante est enfant unique alors que les quatorze autres ont soit une fratrie ( $n = 3$ ), une demi-fratrie ( $n = 3$ ), une quasi-fratrie ( $n = 2$ ) ou une combinaison de deux de ces éléments ( $n = 5$ ) ou des trois ( $n = 1$ ). À peu près la moitié des participants ont abordé l'influence de leur fratrie, de leur demi ou quasi-fratrie. Pour un certain nombre de participants, l'influence est positive et elle s'effectue de manière indirecte. Pour une participante, la présence de ses sœurs a favorisé la relation avec son beau-père puisqu'elle pouvait partager ensemble ce qu'elles vivaient. Pour une autre participante, la naissance de son demi-frère a amené son beau-père à s'impliquer davantage dans sa vie. Pour une dernière participante, le fait que ses frères ne démontrent pas d'intérêt à développer une relation avec leur beau-père et que ses quasi-frères ne soient pas souvent présents a permis de laisser beaucoup de place au développement de sa relation avec son beau-père.

D'un autre côté, quelques participants ont mentionné que la présence de leur demi-fratrie ou de leur quasi-fratrie a influencé négativement la relation avec leur beau-père puisqu'il y avait des désaccords sur le plan de l'éducation ou des valeurs, occasionnant ainsi certains conflits. Enfin, certains participants ont indiqué avoir vécu une influence mixte, c'est-à-dire que leur fratrie, demi ou quasi-fratrie a eu à la fois un impact positif et négatif. Pour une première participante, le fait que ses frères s'entendent bien avec leur beau-père l'a aidé à accepter sa présence, mais les conflits vécus avec sa demi-sœur ont rendu plus difficile le développement de la relation avec son beau-père. Pour une autre participante, la présence de ses demi-sœurs

a créé un lien supplémentaire avec son beau-père, mais cela occasionne aussi des conflits puisqu'elle prend la défense de ses demi-sœurs.

Enfin, les autres personnes de l'entourage peuvent aussi avoir une certaine influence. Les résultats de la présente étude montrent qu'une majorité de participants n'ont pas abordé spécifiquement l'influence des autres membres de l'entourage. Cependant, un peu plus du tiers des jeunes rencontrés ont mentionné que leur famille élargie, leurs amis ou leur conjoint ont favorisé ou non le développement de la relation avec leur beau-père. Le fait que l'entourage s'entende bien ou non avec le beau-père influence la relation entre le jeune et son beau-père. En effet, une bonne entente entre les personnes significatives dans la vie d'un jeune et son beau-père semble favoriser le développement d'une relation positive entre le jeune et son beau-père. Au contraire, lorsque les membres de l'entourage n'apprécient pas particulièrement le beau-père du jeune, cela semble influencer négativement la relation.

#### **5.4 PISTES DE RECHERCHES FUTURES**

La présente recherche a comme objet d'étude la relation entre un jeune et son beau-père dans un contexte de recomposition familiale. Les résultats obtenus permettent de mieux comprendre le développement de cette relation de même que ses principales caractéristiques. Cependant, la compréhension de l'influence des différents sous-systèmes familiaux sur la relation jeune-beau-père reste limitée. D'autres études qualitatives sont donc nécessaires pour approfondir les connaissances sur les relations intrafamiliales dans les familles recomposées. Des pistes de recherches futures sont proposées pour étudier plus en profondeur l'influence des sous-systèmes familiaux et pour pallier aux limites retrouvées dans cette étude.

Dans cette recherche, le point de vue d'un seul acteur a été examiné, soit celui du jeune. Cependant, une relation implique toujours au moins deux personnes. Pour étudier la relation entre un jeune et son beau-père, il serait intéressant d'avoir le point de vue de ces deux acteurs afin de dresser un portrait plus complet de la relation. Les résultats obtenus dans la présente étude ainsi que les données recueillies dans les études antérieures démontrent aussi que la

relation jeune-beau-père se retrouve souvent dans une triade où le parent occupe le rôle de médiateur. Il serait donc pertinent d'étudier également le point de vue du parent pour mieux documenter les relations intrafamiliales présentes dans les familles recomposées. L'autre parent constitue également une influence importante sur la relation entre un jeune et son beau-père pour plusieurs participants. Son point de vue pourrait s'avérer fort utile pour mieux comprendre la dynamique familiale des familles recomposées.

De plus, il pourrait être intéressant de procéder différemment sur le plan méthodologique. En effet, les participants ayant pris part à cette étude éprouvaient parfois de la difficulté à parler de la manière dont ils perçoivent le rôle qu'ont pu jouer les autres membres de leur famille sur le développement de la relation avec leur beau-père. Il pourrait donc s'avérer utile d'indiquer aux participants avant l'entrevue que cette question va être abordée plus spécifiquement afin qu'ils aient le temps d'y penser. Une autre stratégie pourrait être d'ajouter une mesure quantitative pour évaluer l'impact des autres membres de la famille sur le développement de la relation jeune-beau-père et de voir comment leur influence évolue dans le temps. Une mesure quantitative permettrait aussi de limiter la subjectivité des données recueillies en apportant un matériel riche et diversifié.

En addition, pour mieux comprendre la relation entre un jeune et son beau-père, il pourrait s'avérer pertinent de s'intéresser à d'autres relations familiales comme la relation entre les parents d'origine, la relation conjugale dans le couple recomposé, la relation entre l'autre parent et le beau-père de même que les relations entre les membres de la fratrie, de la demi et de la quasi-fratrie.

La présente étude possède certaines limites qui restreignent la portée des résultats obtenus. En effet, le mode d'échantillonnage s'est effectué sur la base d'une participation volontaire et l'échantillon comprend uniquement des jeunes provenant du milieu universitaire. De plus, la taille de l'échantillon est petite et les expériences des participants rencontrés sont diversifiées, ne permettant pas d'atteindre la saturation du contenu. Ces différents éléments limitent la transférabilité des résultats. Pour pallier ces limites, d'autres études comprenant des échantillons plus grands et plus diversifiés sont nécessaires pour enrichir davantage les

connaissances sur les relations intrafamiliales dans les familles recomposées et mieux rendre compte de la complexité de ces familles.

## **5.5 PISTES D'INTERVENTION**

La présentation de la problématique de recherche a permis de faire ressortir les questionnements que se posent les intervenants quant à la place des beaux-parents dans les suivis psychosociaux, notamment dans le cadre des interventions en protection de la jeunesse (Parent et coll., 2007). Les résultats obtenus lors de la présente étude peuvent éclairer les professionnels qui interviennent auprès des jeunes, de leurs parents et de leurs beaux-parents dans un contexte de recomposition familiale. Les relations intrafamiliales dans les familles recomposées sont fort complexes et les résultats de cette étude permettent d'offrir certaines pistes d'intervention.

La recomposition familiale amène de nombreux défis pour l'ensemble des membres de la famille. D'ailleurs, l'analyse des trajectoires relationnelles permet de voir que les transitions vécues lors d'une recomposition familiale amènent d'importants changements pour l'ensemble des membres de la famille (Hutchison, 2011). Les jeunes vivant la séparation de leurs parents ainsi qu'une recomposition familiale subséquente doivent souvent composer avec plusieurs pertes. Notamment, les contacts avec un ou les deux parents peuvent diminuer et la famille peut déménager, entraînant un changement de maison, d'école ou d'amis (Golish, 2003). Dans la présente étude, il appert que le fait de percevoir des pertes suite à l'arrivée du beau-père est un élément faisant obstacle au développement de la relation entre le jeune et son beau-père. Au contraire, percevoir des avantages lors de l'arrivée du conjoint de son parent semble favoriser la relation jeune-beau-père. Il importe donc que les intervenants prêtent une attention particulière aux conséquences de la recomposition familiale sur la vie des jeunes.

Une autre piste d'intervention provient de l'implication des deux principaux acteurs, soit le jeune et son beau-père, pour le développement de leur relation. Les résultats obtenus dans cette étude indiquent que le fait de démontrer une ouverture envers l'autre et de s'investir

dans la relation sont des comportements adoptés par le jeune et son beau-père pouvant favoriser le développement de leur relation. De plus, certaines caractéristiques personnelles telles que les traits de personnalité ainsi que les intérêts personnels influencent également la qualité de la relation jeune-beau-père. En intervention, ces éléments peuvent donc constituer des cibles de changement intéressantes. Lorsque des difficultés relationnelles surviennent entre un jeune et son beau-père, il importe que les intervenants identifient la source des conflits vécus afin de bien identifier les cibles de changement.

Les propos des participants permettent de constater qu'il est aidant de bien préparer l'arrivée du beau-père dans la famille ou le foyer familial afin que la relation entre le jeune et son beau-père se développe positivement. De plus, l'analyse de l'influence du parent sur cette relation amène à penser que le fait de continuer à passer du temps avec lui et d'accorder de l'importance à son bien-être influence positivement le développement d'une bonne relation entre le jeune et son beau-père. Le parent peut également jouer le rôle de médiateur entre le jeune et son beau-père en gérant les conflits, en proposant des activités familiales et en encourageant les efforts du jeune et du beau-père pour développer leur relation. En somme, le parent peut grandement favoriser le développement d'une bonne relation jeune-beau-père. Pour les intervenants qui travaillent auprès des familles recomposées, ces éléments peuvent être des pistes d'intervention pour guider les parents lorsqu'une recomposition familiale est envisagée et pour aider à gérer les problèmes survenus subséquemment.

En addition, il y a encore aujourd'hui peu de rôles sociaux pour décrire ce qu'on attend des beaux-parents dans les familles recomposées et ce, autant dans la littérature scientifique que dans la société en général (Felker et coll., 2002; Golish, 2003; Parent et coll., 2008; Saint-Jacques et coll., 2009). Sur le plan juridique au Québec, on tente d'ailleurs de reconnaître certains droits aux beaux-parents afin de leur accorder une autorité parentale auprès de leurs beaux-enfants (Weil, 2009). Les membres du Comité consultatif sur le droit de la famille (2013) en sont également venus à la conclusion que des réformes doivent être apportées en ce qui a trait au statut de beau-parent. Dans leurs recommandations, les membres de ce comité exposent l'importance de « reconnaître à l'enfant le droit d'entretenir des relations personnelles avec le (la) conjoint(e) ou l'ex-conjoint(e) de son parent afin de maintenir les

liens significatifs qui l'unissent à lui ou à elle » (Comité consultatif sur le droit de la famille, 2013, p.405). Dans la présente étude, la place des beaux-pères dans la vie des jeunes a été examinée. Les différents statuts identifiés et les rôles que jouent les beaux-pères auprès des jeunes indiquent qu'ils peuvent occuper une place importante dans la vie de leurs beaux-enfants. La plupart des participants ont d'ailleurs mentionné que leur beau-père est un membre de leur famille, un parent additionnel ou encore un deuxième père pour eux. De plus, les beaux-pères jouent différents rôles comme celui de soutien, de figure d'autorité, de modèle et de protection. En intervention, il semble donc important de reconnaître les rôles occupés par les beaux-pères dans les familles recomposées et de les inclure dans les suivis psychosociaux, notamment dans un contexte de protection de la jeunesse. En effet, des liens significatifs peuvent s'être développés entre un jeune et son beau-père et il peut devenir un allier important dans les interventions auprès des enfants, au même titre que les parents d'origine.

L'approche systémique permet de mieux comprendre les problématiques vécues, puisque la famille est un tout complexe où les membres s'influencent. Ainsi, lorsqu'on intervient auprès des familles recomposées, il semble être important d'impliquer plusieurs membres de la famille puisque les problématiques vécues peuvent affecter l'ensemble des membres qui la compose. D'ailleurs, les résultats obtenus montrent qu'une bonne cohésion entre tous les membres de la famille ainsi que le partage de moments agréables sont des éléments qui facilitent le développement de relations intrafamiliales positives.

## CONCLUSION

Au cours des dernières décennies, nous avons assisté à une diversification rapide des structures familiales. Parmi ces changements, on retrouve une augmentation des familles recomposées formées après une rupture conjugale. Ce type de famille amène de nombreux défis supplémentaires pour l'ensemble des membres de la famille. Cette affirmation s'applique particulièrement bien aux adolescents qui se retrouvent dans une période développementale marquée par de nombreux changements. Bien que le nombre de familles recomposées tende à s'accroître, la séparation conjugale et les transitions subséquentes constituent des expériences uniques et éprouvantes pour chaque individu et chaque famille. Les études sur les familles recomposées s'intéressent de plus en plus au point de vue des membres de ces familles. Cependant, l'expérience des jeunes qui ont vécu une recomposition familiale demeure encore trop peu documentée (Saint-Jacques et coll., 2009; Amato, 2010; Jensen et Shafer, 2013). De plus, les intervenants sociaux et les décideurs éprouvent des difficultés à décrire la place que peuvent occuper les beaux-pères au sein des familles recomposées et de la société québécoise. Le Comité consultatif sur le droit de la famille (2013) émet dans son rapport que le statut juridique du beau-parent est source encore aujourd'hui de nombreuses controverses.

Ce projet de recherche a comme objectif principal de décrire la relation entre un jeune et son beau-père dans un contexte de recomposition familiale selon le point de vue des jeunes eux-mêmes. Différents aspects sont étudiés, soit le développement de la relation jeune-beau-père, les caractéristiques de cette relation incluant la communication, la proximité et la satisfaction, ainsi que l'influence des sous-systèmes familiaux sur la relation beau-parentale. Les résultats obtenus ont permis d'élaborer une typologie comprenant quatre trajectoires relationnelles. Les trajectoires sont variées et évoluent dans le temps, démontrant leur caractère dynamique. Dans la présente étude, la relation entre un jeune et son beau-père est généralement positive et ce, dès le début de la relation ou suite à une amélioration avec le temps. Le développement de la relation entre un jeune et son beau-père peut être influencé par l'implication du jeune et du beau-père de même que par les membres de l'entourage. Les résultats suggèrent

également que différents éléments facilitent ou font obstacle au développement d'une relation positive. Les beaux-pères peuvent avoir différents statuts et occuper différents rôles auprès de leurs beaux-enfants, notamment le rôle de soutien. De leur côté, les jeunes se sentent généralement proches de leur beau-père et ils ont l'impression que celui-ci se soucie d'eux. En intervention, il semble donc très pertinent d'inclure les beaux-pères dans les suivis psychosociaux lorsque des liens significatifs se sont développés entre le jeune et son beau-père.

Pour conclure, cette étude a contribué, dans une certaine mesure, à augmenter les connaissances sur la relation entre un jeune et son beau-père et ce, malgré certaines limites rencontrées. D'autres recherches futures doivent tout de même être réalisées afin d'approfondir encore davantage la dynamique présente au sein des familles recomposées ainsi que les relations qui s'y établissent. Notamment, il serait intéressant d'étudier plus en profondeur l'influence des sous-systèmes familiaux sur la relation entre un jeune et son beau-père puisque une famille est un tout plus grand que la somme de membres qui la compose.

## BIBLIOGRAPHIE

- Afifi, T.D. (2008). Communication in stepfamilies: Stressors and resilience. Dans J. Pryor (Ed.), *The International Handbook of Stepfamilies: Policy and practice in legal, research, and clinical environments* (p. 299-320). Hoboken, NJ: John Wiley & Sons.
- Allard, F.L., Bourret, A., Tremblay, G., Bergeron, M., et Roy I. (2005). Maintien de l'engagement paternel après une rupture conjugale : Point de vue de pères vivant en Contexte de pauvreté. *Enfances, Familles, Générations*, 3, récupéré à <http://www.erudit.org/revue/efg/2005/v/n3/012537ar.html>.
- Allen, K.R., Fine, M.A., et Demo, D.H. (2000). An overview of family diversity : Controversies, questions, and values. Dans D.H. Demo, K.R. Allen et M.A. Fine (dir.), *Handbook of Family Diversity* (p. 1-14). New York: Oxford University Press.
- Amato, P.R. (2010). Research on divorce: Continuing trends and new developments. *Journal of Marriage and Family*, 72(3), 650-666.
- Amato, P., Meyers, C., et Emery, R. (2009). Changes in nonresident father-child contact from 1976 to 2002. *Family Relations*, 58, 41-53.
- Amiguet, O., et Julier, C. (2001). *L'intervention systémique dans le travail social – Repères épistémologiques et méthodologiques*. Genève et Lausanne: Les éditions I.E.S et Éditions EESP.
- Banker, B.S., Gaertner, S.L., Dovidio, J.F., Houlette, M., Johnson, K.M., et Riek, B.M. (2004). Reducing stepfamily conflict: The importance of inclusive social identity. Dans M. Bennett & F. Sani (Eds.) *The development of the social self* (p. 267-288). New York, NY: Psychology Press.
- Barnes, H., et Olson, D.H. (1992). Parent-adolescent communication. Dans D. H. Olson et al. (Eds), *Family Inventories*. St-Paul, MN: Department of Family Social Science, University of Minnesota.
- Baxter, L.A., Braithwaite, D.O., et Bryant, L.E. (2006). Types of communication triads perceived by young-adult stepchildren in established stepfamilies. *Communication Studies*, 57, 381-400.
- Beaudry, M., Boisvert, J.-M., Simard, M., Parent, C., et Blais, M.-C. (2004). Communication: A key component to meeting the challenges of stepfamilies. *Journal of Divorce and Remarriage*, 42, 85-104.
- Bertalanffy, L. (1973). *Théorie générale des systèmes*. Paris: Dunod.

- Bray, J.H., et Easling, I. (2005). Remarriage and stepfamilies. Dans W.M Pinsof. et J.L. Lebow (Eds.), *Family Psychology: The Art of the Science* (p. 267-294). Oxford, New York: Oxford University Press.
- Bryman, A. (2000). Quantitatitivisme et qualitativisme : Un faux débat? Dans L-M. Berthelot, *Sociologie: Épistémologie d'une discipline. Textes fondamentaux* (p. 209-220). Bruxelles: De Boeck Université.
- Bureau, M.-F. (2009). Le droit de la filiation entre ciel et terre : Étude du discours juridique québécois. Cowansville: Éditions Yvon Blais.
- Comité consultatif sur le droit de la famille (2013). Pour un droit de la famille adapté aux nouvelles réalités conjugales et familiales. Récupéré à [http://www.justice.gouv.qc.ca/francais/publications/rapports/pdf/droit\\_fam7juin2015.pdf](http://www.justice.gouv.qc.ca/francais/publications/rapports/pdf/droit_fam7juin2015.pdf).
- Conseil de la famille et de l'enfance (2008). *L'engagement des pères – Le rapport 2007-2008 sur la situation et les besoins des familles et des enfants*. Québec : Gouvernement du Québec.
- Creswell, J.W. (2014). *Research design: Qualitative, quantitative, and mixed methods approaches* (4<sup>e</sup> éd.). Thousand Oaks: SAGE Publications.
- Creswell, J.W., et Plano Clark, V.L. (2011). *Designing and conductig mixed methods research* (2<sup>e</sup> Ed). Thousand Oaks, CA: SAGE Publications.
- Dunn, J., Cheng, H., O'Connor, T.G., et Bridges, L. (2004). Children's perspectives on their relationships with their nonresident fathers: Influences, outcomes and implications. *Journal of Child Psychology and Psychiatry*, 45, 553-566.
- Felker, A.J., Fromme, D.K., Arnaut, G.L., et Stoll, B.M. (2002). A qualitative analysis of stepfamilies: The stepparent. *Journal of divorce & Remarriage*, 38(1-2), 125-142.
- Fine, M.A., et Kurdek, L.A. (1995). Relation between marital quality and (step) parent-child: Relationship quality for parents and stepparents in stepfamillies. *Journal of family psychology*, 9 (2), 216-223.
- Galvin, K.M., Dickson, F.C., et Marrow, S.R. (2006). Systems theory: Patterns and (w)holes in family communication. Dans D. O. Braithwaite & L. A. Baxter (Eds.), *Engaging theories in family communication: Multiple perspectives* (p. 309-324). Thousand Oaks, CA: Sage.
- Ganong, L.H., et Coleman, M. (2004). *Stepfamily Relationships: Development, dynamics, and interventions*. New York: Kluwer Academic/Plenum.
- Ganong, L.H., Coleman, M., et Jamison, T. (2011). Patterns of stepchild– stepparent relationship development. *Journal of Marriage and Family*, 73, 396-413.

- Gauthier, B. (2009). *Recherche sociale – De la problématique à la collecte des données (5<sup>e</sup> Éd.)*. Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Gherghel, A. (2013). *La théorie du parcours de vie. Une approche interdisciplinaire dans l'étude des familles*. Québec : les Presses de l'Université Laval.
- Gold, J.M., et Adeyemi, O. (2013). Stepfathers and noncustodial fathers: Two men, one role. *The Family Journal*, 21(1), 99-103.
- Goldscheider, F., et Kaufman, G. (2006). Willingness to stepparent: Attitudes about partners who already have children. *Journal of Family Issues*, 27, 1415-1436.
- Golish, T. D. (2003). Stepfamily communication strengths: Understanding the ties that bind. *Human Communication Research*, 29(1), 41-80.
- Gosselin, J. (2010). Individual and family factors related to psychosocial adjustment in stepmother families with adolescents. *Journal of Divorce and Remarriage*, 51(2), 108-123.
- Gosselin, J., et David, H. (2007). Risk and resilience factors linked with the psychosocial adjustment of adolescents, stepparents and biological parents. *Journal of Divorce & Remarriage*, 48(1-2), 29-53.
- Hamel, S. (1996). Changements de la structure familiale et adaptation des adolescents: une étude comparative des familles intactes, réorganisées et vivant un placement. Recherche postdoctorale non publiée.
- Hawkins, D.N., Amato, P.R., et King, V. (2007). Nonresident father involvement and adolescent well-being: Father effects or child effects? *American Sociological Review*, 72, 990-1010.
- Hetherington, E. M., et Kelly, J. (2002). *For better or for worse: Divorce reconsidered*. New York: Norton.
- Hetherington, E.M., et Stanley-Hagan, M. (1999). The adjustment of children with divorced parents: A risk and resiliency perspective. *Journal of Child Psychology and Psychiatry*, 40(1), 129-140.
- Hetherington, E.M., et Stanley-Hagan, M. (2000). Diversity among stepfamilies. Dans D. Demo, K. Allen, et M. Fine (Eds.), *Handbook of family diversity* (p. 173-196). Oxford: Oxford University Press.
- Hutchison, D.H. (2011). A life course perspective. Dans Hutchison, D.H. (Eds.), *Dimensions of human behavior: The changing of life course* (p. 1-38), Thousand Oaks, CA: Sage.

- Institut de la statistique du Québec (2008). Nombre de divorces et indice synthétique de divortialité, Québec, 1969-2008. Repéré à [http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/demographie/etat\\_matrm\\_marg/6p4.htm](http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/demographie/etat_matrm_marg/6p4.htm).
- Institut Vanier de la Famille (2014). Définition de la famille. Repéré à [http://www.vanierinstitute.ca/definition\\_of\\_family\\_fr](http://www.vanierinstitute.ca/definition_of_family_fr).
- Jensen, T.M, et Shafer, K. (2013). Stepfamily functioning and closeness: Children's views on second marriages and stepfather relationships. *Social Work*, 58(2), 127-136.
- Johnson, R.B., et Onwuegbuzie, A.J. (2004). Mixed methods research: A research paradigm whose time has come. *Educational Researcher*, 33(7), 14-26.
- Kelly, J. (2007). Children's living arrangements following divorce. *Family Process*, 46, 35-52.
- Kemp, C.L. (2007). Grandparent-grandchild ties: Reflections on continuity and change across three generations. *Journal of Family Issues*, 28(7), 855-881.
- King, V. (2006). The antecedents and consequences of adolescents' relationships with stepfathers and nonresident fathers. *Journal of Marriage and Family*, 68, 910-928.
- King, V. (2009). Stepfamily formation: Implications for adolescent ties to mothers, non-resident fathers, and stepfathers. *Journal of Marriage and Family*, 71, 954-968.
- King, V., Thorsen, M. L., et Amato, P. R. (2014). Factors associated with positive relationships between stepfathers and adolescent stepchildren. *Social Science Research*, 47, 16-29.
- Kinniburgh-White, R., Cartwright, C., et Seymour, F. (2010). Young adults' narratives of relational development with stepfathers. *Journal of Social and Personal Relationships*, 27(7), 890-907.
- Klaus, D., Nauck, B., et Steinbach, A. (2012). Relationships to stepfathers and biological fathers in adulthood: Complementary, substitutional, or neglected. *Advances in Life Course Research*, 17, 156-167.
- Lacroix, C. (2011). L'environnement familial des enfants Québécois en 2006 – Institut de la Statistique du Québec. *Données sociodémographiques*, 15(3), 1-4.
- Lambert, A. (2010). Stepparent family membership status. *Journal of Divorce & Remarriage*, 51, 428-440.
- Lau, C.Q. (2012). The stability of same-sex cohabitation, different-sex cohabitation and marriage. *Journal of Marriage and Family*, 74(5), 973-988.

- Lavoie, K., Bédard, I., et Petit, M.-P. (soumis). Les transitions familiales au prisme de la diversité sexuelle et de genre. Dans M.-C. Saint-Jacques, C. Robitaille, A. St-Amand, et S. Lévesque (Éd.), *Séparation parentale, recomposition familiale, enjeux contemporains*. PUQ.
- Le Bourdais, C., et Juby, H. (2002). The impact of cohabitation on the family life course in contemporary North America: Insights from across the border. Dans A. Booth, et A.C. Crouter (Eds.), *Just living together* (p. 107-118). Mahwah, N.J.: Lawrence Erlbaum Associates.
- Le Bourdais, C., Lapierre-Adamcyk, E., et Roy, A. (2014). Instabilité des unions libres: Une analyse comparative des facteurs démographiques. *Recherches sociographiques*, 55(1), 53-78.
- Le Gall, D. (2005). Familles à beau-parent homosexuel. Les recompositions homoparentales féminines. Dans M. Gross (dir.), *Homoparentalités, état des lieux* (p. 211-230). Ramonville Saint-Agne: Éditions ERES.
- Lynch, J. M. (2005). Becoming a stepparent in gay/lesbian stepfamilies: Integrating identities. *Journal of homosexuality*, 48(2), 45-60.
- Marsiglio, W. (2004). When stepfathers claim stepchildren: A conceptual analysis. *Journal of Marriage and Family*, 66, 22-39.
- Martin-Uzzi, M. (2011). The experience of remarried couples in blended families (Thèse de doctorat). Institute for Clinical Social Work (Chicago). Accessible par ProQuest Dissertations & Theses (3557017).
- Mayer, R., et Deslauriers, J.-P. (2000). Quelques éléments d'analyse qualitative. Dans R. Mayer, F. Ouellet, M.-C. Saint-Jacques, D. Turcotte et coll. (dir.), *Méthode de recherche en intervention sociale* (p. 159-190). Boucherville, Canada : Gaëtan Morin Éditeur.
- Ministère de la Famille et des Aînés (2007). *Le Québec soutient ses familles: Des politiques généreuses et innovatrices, des résultats significatifs*. Québec: Gouvernement du Québec.
- Ministère de la Famille et des Aînés (2011). *Un Portrait statistique des familles du Québec – 2011*. Québec: Gouvernement du Québec.
- Ministère de la Famille et des Aînés (2012). *Politique familiale*. Québec: Gouvernement du Québec.
- Ministère de la Justice (2012). *La médiation familiale : Négocier une entente équitable*, Québec: Gouvernement du Québec.

- Montgomery, J., et Fewer, W. (1988). *Family systems and beyond*. New York: Human Sciences Press.
- Morgan, D.L. (2007). Paradigms lost and pragmatism regained: Methodological implications of combining qualitative and quantitative methods. *Journal of Mixed Methods Research*, 1(1), 48-76.
- Nicholson, J. M., Phillips, M.E., Peterson, C.C., et Battistutta, D. (2002). Relationship between parenting styles of biological parents and stepparents and the adjustment of young adult stepchildren. *Journal of Divorce and Remarriage*, 36 (3/4), 57-76.
- Ouellet, F., et Saint-Jacques, M.-C. (2000). Les techniques d'échantillonnage. Dans R. Mayer, F. Ouellet, M.-C. Saint-Jacques, D. Turcotte et coll. (dir.), *Méthodes de recherche en intervention sociale* (p. 71-90). Montréal : Gaétan Morin Éditeur.
- Paillé, P., et Mucchielli, A. (2012). *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*. Paris: Armand Colin.
- Parent, C., Beaudry, M., Saint-Jacques, M.-C., Turcotte, D., Robitaille, C., Boutin, M., et Turbide, C. (2008). Les représentations sociales de l'engagement parental du beau-père en famille recomposée. *Enfances, Familles et Générations*, 8, 154-171.
- Parent, C., Poulin, A., et Robitaille, C. (2004). Regard critique sur un rôle inventé : Le rôle beau-parental. Dans M.-C. Saint-Jacques et coll. (dir.), *Séparation, monoparentalité et recomposition familiale* (p. 127-148). Québec, Les Presses de l'Université Laval.
- Parent, C., et Robitaille, C. (2005). Portrait de familles recomposées, analyse du discours de conjoints et de conjointes vivant en famille recomposée. *Intervention*, 122, 102-111.
- Parent, C., Saint-Jacques, M.-C., Beaudry, M., et Robitaille, C. (2007). Stepfather involvement in social interventions made by youth protection services in stepfamilies. *Child and Family Social Work*, 12, 229-238.
- Pasley, K., et Moorefield, B.S. (2004). Stepfamilies: Changes and challenges. Dans M. Coleman et L.H. Ganong, *Handbook of Contemporary Families* (p. 317-330). Thousand Oaks, CA: Sage.
- Pires, A.P. (1997). Échantillonnage et recherche qualitative : Essai théorique et méthodologique. Dans J. Poupard, J.-P. Deslauriers, L.-H. Groulx, A. Laperrière, R. Mayer et A.P. Pires, *La recherche qualitative : Enjeux épistémologiques et méthodologiques* (p. 113-169). Montréal : Gaétan Morin, Éditeur.
- Ramisch, J.L., McVicker, M., et Sahin, Z.S. (2009). Helping low-conflict divorced parents establish appropriate boundaries using a variation of the miracle question: An integration of solution-focused therapy and structural family therapy. *Journal of Divorce and Remarriage*, 50, 481-495.

- Robertson, J. (2008). Stepfathers in families. Dans J. Pryor (Ed.), *The International Handbook of Stepfamilies: Policy and practice in legal, research, and clinical environments* (pp. 125-150). Hoboken, NJ: John Wiley & Sons Inc.
- Saint-Jacques, M.-C. (2000). *L'ajustement des adolescents et des adolescentes dans les familles recomposées: étude des processus familiaux et des représentations des jeunes*. Québec: Université Laval, Faculté des sciences sociales.
- Saint-Jacques, M.-C., Cloutier, R., Pauzé, R., Simard, M. et Poulin, A. (2006). The impact of serial transitions on behavioral and psychological problems among children in child protection services. *Child Welfare*, 85(6), 941-964.
- Saint-Jacques, M.-C., et Drapeau, S. (2008). Dans quel type de familles grandiront les enfants québécois en 2020? Dans G. Pronovost, C. Dumont C. et I. Bitaudeau, *La famille à l'horizon 2020* (p. 101-143). Québec : Presses de l'université du Québec.
- Saint-Jacques, M.-C., et Drapeau, S. (2009). Grandir au Québec dans une famille au visage diversifiée – Enjeux adaptatifs et relationnels associés à la séparation des parents et à la recomposition familiale. Dans C. Lacharité et J.-P. Gagnier, *Comprendre les familles pour mieux intervenir : repères conceptuels et stratégies d'action* (p. 47-76). Boucherville: Chenelière Éducation.
- Saint-Jacques, M.-C., Drapeau, S., Cloutier, R., et Lépine, R. (2003). *Lecture écologique de l'adaptation des adolescentes et des adolescents de familles recomposées : La parole aux jeunes, aux parents et aux beaux-parents*. Centre de recherche sur l'adaptation des jeunes et des familles à risque, Québec : Université Laval.
- Saint-Jacques, M.-C., Drapeau, S., Parent, C., Rousseau, M.-E., Godbout, E., Fortin, M.-C., et Kourgiantakis, T. (2009). *Conséquences, facteurs de risque et de protection pour les familles recomposées synthèse de la documentation – Rapport final*. Ressources humaines et Développement des compétences Canada, Direction de la recherche en politiques.
- Saint-Jacques, M.-C., et Lépine, R. (2009). Le style parental des beaux-pères dans les familles recomposées. *Canadian Journal of Behavioural Science*, 41(1), 22-30.
- Saint-Jacques, M.-C., Lépine, R., et Parent, C. (2002). La naissance d'une famille recomposée: Une analyse qualitative du discours d'adolescents et d'adolescentes. *Revue canadienne de santé mentale communautaire*, 4, 89-107.
- Saint-Jacques, M.-C., Parent, C., Drapeau, S., Gagné, M.-H., Gherghel, A. Robitaille, C. et Godbout, E. (2009). Recomposition familiale : Analyse des trajectoires et identification des facteurs associés au maintien ou à la rupture. *La collection Phare : Centre de recherche JEFAR*, 7.
- Savard, S.-A. (2009). *Parcours d'engagement de figures paternelles alternatives auprès*

*d'enfants âgés de 0 à 5 ans : Perception et vécu d'hommes et d'intervenantes.* Québec: Université Laval, Faculté des sciences sociales.

- Schrodt, P., Soliz, J., et Braithwaite, D.O. (2008). A social relations model of everyday talk and relational satisfaction in stepfamilies. *Communication Monographs*, 75(2), 190-217.
- Speer, R. B., et Trees, A.R. (2007). The push and pull of stepfamily life: The contribution of stepchildren's autonomy and connection-seeking behaviors to role development in stepfamilies. *Communication Studies*, 58(4), 377-384.
- Statistique Canada (2011a). *Portrait des familles et situation des particuliers dans les ménages au Canada*. Repéré à <http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/as-sa/98-312-x/98-312-x2011001-fra.cfm>.
- Statistique Canada (2011b). *Recensement en bref : La situation des jeunes adultes âgés de 20 à 29 ans dans les ménages*. Repéré à [http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/as-sa/98-312-x/98-312-x2011003\\_3-fra.pdf](http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/as-sa/98-312-x/98-312-x2011003_3-fra.pdf).
- Stewart, S.D. (2007). *Brave new stepfamilies: Diverse paths toward stepfamily living*. Thousand Oaks, CA: Sage publications.
- Statistique Canada (2011c). *Scolarité au Canada : niveau de scolarité, domaine d'études et lieu des études*. Repéré à <http://www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/as-sa/99-012-x2011001-fra.cfm>.
- Strohschein, L. (2005). Parental divorce and child mental health trajectories. *Journal of Marriage and Family*, 67(5), 1286-1300.
- Sun, Y., et Li, Y. (2002). Children's well-being during parents' marital disruption process: A pooled time-series analysis. *Journal of Marriage and Family*, 64(2), 472-488.
- Sweeney, M.M. (2010). Remarriage and stepfamilies: Strategic sites for family scholarship in the 21st century. *Journal of Marriage and Family*, 72, 667- 684.
- Tashakkori, A., et Teddlie, C. (2010). Putting the human back in "Human research methodology": The researcher in mixed methods research. *Journal of Mixed Methods Research*, 4(4), 271-277.
- Vogt, Y.A., et Hamilton, H.A. (2006). Stepfather involvement and adolescent well-being: Do mothers and nonresidential fathers matter? *Journal of Family Issues*, 27(9), 1191-1213.
- Weil, K. (2009). Avant-projet de loi : Loi modifiant le Code civil et d'autres dispositions législatives en matière d'adoption et d'autorité parentale. Québec, ministère de la Justice: Éditeur officiel du Québec.

Whitchurch, G.G., et Constantine, L.L. (1993). Systems theory. Dans P.G. Boss, W.J. Doherty, R. LaRossa, W.R., Schumm et S. K. Steinmetz (Eds.), *Sourcebook offamily theories and rmethods: A contextual approach* (p. 325-352). New York: Plenum Press.



# **ANNEXE 1 : Annonce envoyée par courrier électronique**

Objet du message : Vous avez vécu dans une famille recomposée ?

## **PARTICIPANTS-ES RECHERCHÉS-ÉES**

### **La relation entre les enfants et leur beau-père dans les familles recomposées : Un regard rétrospectif sur l'expérience des jeunes adultes**

Nous sommes à la recherche de personnes intéressées à venir partager leur vécu familial dans le cadre de la réalisation d'un mémoire de maîtrise en service social portant sur la relation entre un jeune et son beau-père dans les familles recomposées. Les critères d'admissibilité sont les suivants :

- **Être âgé entre 20 et 29 ans;**
- **Vivre actuellement ou avoir cohabité avec un beau-père pendant au moins 4 ans;**
- **Se souvenir de l'arrivée de son beau-père dans sa famille;**
- **Avoir cohabité avec son beau-père au moins une semaine sur deux ou l'équivalent;**
- **Avoir vécu dans une famille recomposée à la suite d'une séparation parentale et non du décès d'un parent.**

La participation comprend une seule rencontre d'une durée approximative de 90 minutes, comprenant un inventaire des transitions familiales d'une page (environ 15 minutes), une entrevue individuelle (environ 1 heure) et un questionnaire de 22 questions (environ 15 minutes). Le but de cette étude est de mieux comprendre la relation entre un jeune et son beau-père dans un contexte de recomposition familiale selon le point de vue des jeunes eux-mêmes. Une compensation financière de 5,00 \$ vous sera remise pour votre participation au projet de recherche.

**Si vous souhaitez participer à cette étude ou pour obtenir plus d'informations, contactez Carolyne Villeneuve à l'adresse courriel suivante : [carolyne.villeneuve.2@ulaval.ca](mailto:carolyne.villeneuve.2@ulaval.ca).**



## ANNEXE 2 : Grille de contact téléphonique

1) Nom de la personne contactée : \_\_\_\_\_

2) Présentation la recherche :

- Tout d'abord, j'aimerais vous remercier d'avoir donné suite à mon annonce.
- Ma recherche porte sur les familles recomposées, et plus particulièrement sur la relation entre un jeune et son beau-père.
- Cette recherche s'inscrit dans le cadre de mes études universitaires de maîtrise en service social à l'Université Laval
- Le but de cette étude est de mieux comprendre la relation entre un jeune et son beau-père dans un contexte de recomposition familiale selon le point de vue des jeunes eux-mêmes. Je m'intéresse plus particulièrement au développement de la relation entre le jeune et son beau-père, à la communication, à la proximité ainsi qu'à la satisfaction du jeune face à la relation.

3) Vérification des critères de sélection :

- Avant de vous expliquer en quoi consiste la participation à cette étude, je dois vérifier si vous correspondez au profil recherché. Je vais donc vous poser quelques questions à cet effet.
- Quel âge avez-vous ? \_\_\_\_\_
- Vivez-vous actuellement ou avez-vous cohabité avec un beau-père pendant au moins 4 ans? \_\_\_\_\_
- Vous souvenez-vous de l'arrivée de votre beau-père dans votre famille? \_\_\_\_\_
- Avez-vous cohabité avec votre beau-père au moins une semaine sur deux ou l'équivalent? \_\_\_\_\_
- Aux fins de l'étude, nous avons décidé d'exclure les situations où la recomposition familiale a suivi le décès de votre père. Cette décision se base sur la présomption que ce type de familles recomposées possède certaines particularités et implique un fonctionnement familial différent. Est-ce que cette situation vous concerne?

- Expliquer aux jeunes adultes qui ne correspondent pas aux critères les raisons qui nous obligent à les exclure de la recherche et leur proposer de leur fournir une liste de ressources d'aide s'ils en ressentent le besoin. Pour les personnes qui correspondent aux critères de sélection, lui expliquer en quoi consiste sa participation à la recherche.

#### 4) Participation à la recherche :

- Je vous invite à participer à une seule rencontre d'une durée approximative de 90 minutes, comprenant un inventaire des transitions familiales d'une page (environ 15 minutes), une entrevue individuelle (environ 1 heure) et un questionnaire de 22 questions (environ 15 minutes).
- L'entrevue individuelle portera sur le développement de la relation entre le jeune et son beau-père, la communication, la proximité ainsi que la satisfaction. Elle sera enregistrée à l'aide d'un logiciel informatique d'enregistrement audio afin de faciliter l'analyse.
- La rencontre aura lieu à votre domicile ou dans un autre endroit de votre choix.
- L'ensemble des données recueillies lors de cette rencontre de même que toutes les informations personnelles divulguées demeureront strictement confidentielles (des pseudonymes seront utilisés et les données seront gardées sous clé).
- Vous pourrez vous retirer de la recherche à tout moment.
- Un formulaire de consentement vous sera envoyé par courrier électronique et il devra être signé au moment de la rencontre.

#### 5) Conclusion :

- Avez-vous des questions par rapport à la recherche ou à votre participation?
  - Prendre rendez-vous pour l'entrevue (jour, heure et endroit) :  
\_\_\_\_\_
- (s'assurer que l'endroit sélectionné permettra de préserver la confidentialité)
- Coordonnées pour l'envoi du formulaire de consentement et pour vous joindre :  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

**Merci de votre précieuse collaboration !**

## ANNEXE 3 : Inventaire des transitions familiales vécues

Raison du changement (Ex. : séparation des parents, recomposition familiale)	Âge du jeune	Composition du ménage (personnes présentes)	Liens de parenté
1-	De _____ À _____	1. _____ 2. _____ 3. _____ 4. _____ 5. _____ 6. _____	1. _____ 2. _____ 3. _____ 4. _____ 5. _____ 6. _____
2-	De _____ À _____	1. _____ 2. _____ 3. _____ 4. _____ 5. _____ 6. _____	1. _____ 2. _____ 3. _____ 4. _____ 5. _____ 6. _____
3-	De _____ À _____	1. _____ 2. _____ 3. _____ 4. _____ 5. _____ 6. _____	1. _____ 2. _____ 3. _____ 4. _____ 5. _____ 6. _____
4-	De _____ À _____	1. _____ 2. _____ 3. _____ 4. _____ 5. _____ 6. _____	1. _____ 2. _____ 3. _____ 4. _____ 5. _____ 6. _____



## **ANNEXE 4 : Guide d'entrevue**

### La relation jeune-beau-père dans les familles recomposées

#### **Accent mis sur :**

- Le développement et l'évolution de la relation entre un jeune et son beau-père;
- Les caractéristiques de la relation jeune-beau-père;
- L'influence des différentes relations intrafamiliales sur la relation entre un jeune et son beau-père.

#### Section 1 : Relation entre le jeune et son beau-père

##### **Introduction**

**Maintenant que l'inventaire des transitions familiales est complété, nous allons parler plus spécifiquement de la relation avec ton beau-père.**

<b>Thème 1 : Développement de la relation</b>
---

1. J'aimerais que tu me parles de tes premières rencontres avec ton beau-père.
  - a) De quelle manière l'as-tu rencontré?
  - b) Comment tu t'es senti lors de ces premières rencontres?
  - c) As-tu des souvenirs de ces premières rencontres? Peux-tu m'en raconter un ou deux?
2. Quelle a été la réaction de ton autre parent à l'arrivée de ton beau-père dans ta vie?
  - a) Peux-tu me donner des exemples de comportements ou de choses qu'il a dit à propos de l'arrivée de ton beau-père?
3. Comment tes frères et sœurs ont-ils réagi? (demi et quasi-fratrie, le cas échéant)
  - a) Peux-tu me donner des exemples de comportements ou de choses qu'ils ont dit à propos de l'arrivée de ton beau-père?
4. Parle-moi plus de la période où vous avez commencé à vivre tous ensemble.
  - a) Comment as-tu appris que vous alliez vivre ensemble? (Qui a pris la décision, est-ce que le jeune a été consulté, ou rencontre imposée)
  - b) Comment les autres membres de ta famille ont-ils réagi?

- c) Selon toi, quels étaient les inconvénients ou les avantages de cette cohabitation?
5. Pendant la première année de votre cohabitation, quels rôles ton beau-père occupait-il dans ta vie?
    - a) S'occupait-il des tâches familiales (faire les courses, la cuisine, etc.)?
    - b) Mise en situation : si tu rentrais de l'école avec une grosse déception, comment réagissait ton beau-père? Sa réaction différait-elle selon la présence de ton parent ou non?
  6. Au début de ton adolescence, est-ce que ces rôles ont changé?
    - a) Si oui, peux-tu me parler plus de ces changements?
    - b) Sur quels plans (affectif, comportemental, rôles)?
  7. Quels sont les rôles que joue ton beau-père auprès de toi aujourd'hui?
  8. Selon toi, qu'est-ce que ton beau-père a fait qui a pu nuire ou aider le développement de ta relation avec lui?
    - a) Peux-tu me donner des exemples de comportements ou d'attitude?
    - b) À ton avis, qu'est-ce qui a amené ton beau-père à agir ainsi?
  9. Toi, qu'est-ce que tu fais pour favoriser le développement d'une relation avec ton beau-père?
    - a) À ton avis, qu'est-ce qui te motivait à agir ainsi?
    - b) Est-ce que tes comportements ou tes attitudes ont permis de faire évoluer ta relation avec ton beau-père?
  10. Et ton parent? Quel a été son rôle dans le développement de la relation avec ton beau-père?
    - a) Y a-t-il quelque chose qu'il ait fait qui a nui ou aidé la relation avec ton beau-père?
    - b) D'après toi, pourquoi a-t-il agi comme ça?
  11. Et ton autre parent? Quel a été son rôle dans le développement de la relation avec ton beau-père?
    - a) Y a-t-il quelque chose qu'il ait fait qui a nui ou aidé la relation avec ton beau-père?
    - b) D'après toi, pourquoi a-t-il agi comme ça?

12. Et tes frères et sœurs? Quel a été leur rôle dans le développement de la relation avec ton beau-père? (demi et quasi-fratrie, le cas échéant)
- a) Y a-t-il quelque chose qu'ils ont fait qui a nui ou aidé la relation avec ton beau-père?
  - b) D'après toi, pourquoi ils ont agi comme ça?

**Nous allons maintenant aborder certaines caractéristiques de la relation avec ton beau-père.**

<b>Thème 2 : Caractéristiques de la relation</b>
--

13. Peux-tu me nommer quatre mots qui caractérisent la relation avec ton beau-père?
14. J'aimerais maintenant que tu me dises ce que signifie pour toi avoir une bonne communication avec quelqu'un. Peux-tu me donner des exemples?
15. En te référant à la relation que tu as avec ton beau-père, dans quelle mesure cette définition d'une bonne communication correspond à ta situation? Peux-tu me donner des exemples?
16. Aujourd'hui, à quel point es-tu proche de ton beau-père?
- a) Quels sont les éléments qui te font penser cela?
17. Maintenant, imaginons une ligne, à l'extrême gauche, c'est une relation chaleureuse et affectueuse, à l'extrême droite, une relation froide et distante. Où se situe la relation avec ton beau-père?
- a) Peux-tu m'expliquer ce qui te fait dire cela?
18. As-tu l'impression que ton beau-père se soucie de toi, ou non?
- a) As-tu l'impression d'être une personne importante pour ton beau-père, ou non?
  - b) Peux-tu me donner des exemples? Qu'est-ce qui te fait dire cela?
19. Est-ce qu'il y a certains aspects que tu aimerais changer dans votre relation?
- a) Si oui, quels sont les changements que tu aimerais apporter?
  - b) Qu'est-ce qui t'amène à souhaiter ces changements?

**Conclusion :**

20. Y a-t-il autre chose d'important concernant la relation avec ton beau-père que nous n'avons pas abordé et que tu aimerais ajouter ?

## Section 2 : Données sociodémographiques

**Nous allons terminer l'entrevue avec quelques précisions sur ta situation personnelle et familiale. Je te rappelle que toutes les données recueillies sont confidentielles.**

1. **Quelle est ta date de naissance (jour, mois, année)?** \_\_\_\_\_
2. **Quel est ton sexe?** Femme  Homme
3. **As-tu un conjoint ou une conjointe actuellement?** Oui  Non
4. **As-tu des enfants?** Oui  Si oui, nombre \_\_\_\_\_ Non
5. **Quel est le plus haut niveau de scolarité que tu as complété?**
  - Études primaires
  - Études secondaires (1-2-3 ou 4-5)
  - Diplôme d'études professionnelles
  - Diplôme d'études collégiales
  - Diplôme d'études universitaires 1<sup>er</sup> cycle
  - Diplôme d'études universitaires 2-3<sup>e</sup> cycle
6. **Quel est ton revenu annuel?**
  - Moins de 10 000 \$
  - De 10 000 à 19 999 \$
  - De 20 000 à 29 999 \$
  - De 30 000 à 39 999 \$
  - De 40 000 à 49 999 \$
  - De 50 000 à 59 999 \$
  - De 60 000 à 69 999 \$
  - 70 000 \$ et plus

**C'était ma dernière question. Je te remercie grandement pour ta participation !**

## ANNEXE 5 : Questionnaire sur la relation jeune-beau-père

Section 1 : *Parent Adolescent Communication Scale* (Barnes et Olson, 1992), traduction et adaptation (Saint-Jacques, Drapeau, Cloutier et Lépine, 2003)

### Consignes :

- Lire attentivement chacune des questions.
- Choisir et encercler la réponse qui correspond le mieux à votre situation.
- Il n'y a pas de bonne ou de mauvaise réponse ; dans la mesure où vous exprimez ce que vous pensez, une réponse est toujours bonne.

	Jamais	Rare-ment	Quelque-fois	Souvent	Très souvent
1. Je peux discuter de mes croyances avec mon beau-père sans me retenir ou me sentir gêné(e).	1	2	3	4	5
2. Parfois j'ai de la difficulté à croire tout ce que mon beau-père me dit.	1	2	3	4	5
3. Mon beau-père écoute toujours attentivement quand je lui parle.	1	2	3	4	5
4. Parfois j'ai peur de demander ce que je veux à mon beau-père.	1	2	3	4	5
5. Mon beau-père a tendance à me dire des choses qu'il vaudrait mieux ne pas dire.	1	2	3	4	5
6. Mon beau-père peut connaître mes états d'âme sans me les demander.	1	2	3	4	5
7. Je suis très satisfait(e) de la façon dont je discute avec mon beau-père.	1	2	3	4	5
8. Si j'avais des ennuis, je pourrais en parler avec mon beau-père.	1	2	3	4	5
9. Je démontre de l'affection ouvertement à mon beau-père.	1	2	3	4	5
10. Lorsque nous avons un problème, je garde souvent le silence avec mon beau-père.	1	2	3	4	5
11. Je fais attention à ce que je dis à mon beau-père.	1	2	3	4	5
12. Lorsque je parle avec mon beau-père, j'ai tendance à dire des choses qu'il vaudrait mieux ne pas dire.	1	2	3	4	5
13. Lorsque je pose des questions, j'ai des réponses honnêtes de la part de mon beau-père.	1	2	3	4	5

14. Mon beau-père s'efforce de comprendre mon point de vue.	1	2	3	4	5
15. Il y a des sujets que j'évite de discuter avec mon beau-père.	1	2	3	4	5
16. J'ai de la facilité à discuter de problèmes avec mon beau-père.	1	2	3	4	5
17. J'ai beaucoup de facilité à exprimer tous mes vrais sentiments avec mon beau-père.	1	2	3	4	5
18. Mon beau-père me harcèle/dérange.	1	2	3	4	5
19. Mon beau-père m'insulte lorsqu'il est fâché contre moi.	1	2	3	4	5
20. Je ne crois pas que je puisse exprimer mes vrais sentiments par rapport à certaines choses à mon beau-père.	1	2	3	4	5

Section 2 : Qualité et satisfaction de la relation (Fine et Kurdek, 1995),  
traduction et adaptation (Saint-Jacques et coll., 2003)

21. Comment décririez-vous votre relation avec votre beau-père ?

- Très mauvaise
- Plutôt mauvaise
- Mauvaise
- Moyennement bonne
- Plutôt bonne
- Très bonne
- Excellente

22. Jusqu'à quel point êtes-vous satisfait(e) de la relation que vous avez avec votre beau-père?

- Pas du tout satisfait(e)
- Très peu satisfait(e)
- Peu satisfait(e)
- Modérément satisfait(e)
- Satisfait(e)
- Très satisfait(e)
- Extrêmement satisfait(e)

## ANNEXE 6 : Formulaire de consentement

Cette recherche est réalisée dans le cadre du projet de maîtrise en service social réalisé à l'Université Laval par Carolyne Villeneuve. Elle a comme titre « La relation entre les enfants et leur beau-père dans les familles recomposées : Un regard rétrospectif sur l'expérience des jeunes adultes ». L'étude est dirigée par madame Marie-Christine Saint-Jacques, professeure de l'École de service social de l'Université Laval.

**Avant d'accepter de participer à ce projet de recherche, veuillez prendre le temps de lire et de comprendre les renseignements qui suivent. Ce document vous explique le but de ce projet de recherche, ses procédures, avantages et inconvénients. Nous vous invitons à poser toutes les questions que vous jugerez utiles à l'étudiante-chercheure responsable du projet de recherche. Vous trouverez ses coordonnées à la fin de ce document.**

Cette recherche a comme objectif de mieux comprendre la relation entre un jeune et son beau-père dans un contexte de recomposition familiale selon le point de vue d'adultes qui ont vécu cette situation durant leur enfance ou leur adolescence. Il s'intéresse plus particulièrement à la façon dont les jeunes adultes décrivent la relation qu'ils ont avec leur beau-père et il tente de comprendre l'influence qu'ont eue les autres relations présentes entre les membres de la famille sur la relation beau-parent-jeune.

Votre participation à cette recherche consiste à participer à une rencontre d'environ une heure et demie. Durant cette rencontre, vous aurez tout d'abord à compléter un inventaire des transitions familiales pour une durée d'environ 15 minutes (une page). Ensuite, vous aurez à participer à une entrevue d'environ une heure. Finalement, vous aurez à compléter un questionnaire sur la relation beau-père-enfant pour une durée de 15 minutes (22 questions). Cette rencontre aura lieu à l'endroit de votre choix et un montant de 5,00 \$ vous sera offert en compensation pour votre participation au projet de recherche. Afin de faciliter les analyses, cet entretien sera enregistré à l'aide d'un logiciel d'enregistrement audio. L'entrevue portera sur les éléments suivants:

- **Développement de la relation** : chronologie et implication des acteurs concernés
- **Caractéristiques de la relation** : communication, proximité et satisfaction

La participation à cette recherche comprend des avantages et des inconvénients.

- **Avantages :** le fait de participer à cette recherche vous offre une occasion de réfléchir à votre propre vécu familial et d'en discuter en toute confidentialité. De plus, cette étude vous permet de participer à l'avancement des connaissances sur les familles recomposées.
- **Inconvénients :** il est possible que le fait de raconter votre expérience suscite des réflexions ou des souvenirs émouvants ou désagréables. Si cela se produit, n'hésitez pas à en parler avec la personne qui mène l'entrevue. Une liste de ressources d'aide vous sera remise au besoin.

Vous êtes libre de participer à ce projet de recherche. Après avoir accepté de participer, vous pouvez mettre fin à votre participation sans conséquence négative ou préjudice et sans avoir à justifier votre décision. Si vous décidez de mettre fin à votre participation, il est important d'en prévenir l'étudiante-chercheuse dont les coordonnées sont incluses dans ce document. Tous les renseignements personnels vous concernant seront alors détruits. De plus, vous êtes libre de ne pas répondre à toutes les questions qui vous seront posées lors de l'entrevue ou dans le questionnaire.

Les mesures suivantes seront appliquées pour assurer la confidentialité des renseignements fournis par les participants:

- Des pseudonymes seront utilisés pour remplacer les noms des participants ainsi que ceux des personnes mentionnées durant les entrevues.
- La liste des participants associés à leur pseudonyme sera accessible seulement par l'étudiante-chercheuse ou sa directrice de recherche.
- Tout le matériel de recherche sera conservé sur un ordinateur protégé par un mot de passe, sur une clé USB sécurisée ou sous clé et il ne sera consulté que par l'étudiante-chercheuse ou sa directrice de recherche.
- Les données recueillies seront codées de manière définitivement irréversible en décembre 2015 (destruction de la liste de nom des participants ainsi que tous les documents permettant de réidentifier les participants). Le matériel de recherche ainsi codé sera conservé pour utilisation ultérieure jusqu'en 2020.

Si vous avez des questions sur la recherche et sur les implications de votre participation, ou si vous voulez mettre fin à votre participation, veuillez communiquer avec Carolyne Villeneuve, étudiante à la maîtrise en service social, à l'adresse courriel suivante : [carolyne.villeneuve.2@ulaval.ca](mailto:carolyne.villeneuve.2@ulaval.ca).

Votre collaboration est précieuse pour nous permettre de réaliser cette étude et nous vous remercions d'y participer.

**La relation entre les enfants et leur beau-père dans les familles recomposées :  
Un regard rétrospectif sur l'expérience des jeunes adultes – Formulaire de consentement**

**Signatures**

Je soussigné(e) \_\_\_\_\_ consens librement à participer à la recherche intitulée : « La relation entre les enfants et leur beau-père dans les familles recomposées : Un regard rétrospectif sur l'expérience des jeunes adultes ». J'ai pris connaissance du formulaire et j'ai compris le but, la nature, les avantages et les inconvénients du projet de recherche. Je suis satisfait(e) des explications, précisions et réponses que l'étudiante-chercheuse m'a fournies, le cas échéant, quant à ma participation à ce projet.

\_\_\_\_\_  
Signature du participant, de la participante

\_\_\_\_\_  
Date

J'ai expliqué le but, la nature, les avantages, les risques et les inconvénients du projet de recherche au participant. J'ai répondu au meilleur de ma connaissance aux questions posées et j'ai vérifié la compréhension du participant.

\_\_\_\_\_  
Signature de l'étudiante-chercheuse

\_\_\_\_\_  
Date

**Désirez-vous obtenir un résumé des résultats de cette recherche ?**     Oui     Non

Coordonnées pour l'envoi du résumé des résultats de recherche (adresse électronique ou postale) :

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

**Plaintes ou critiques**

Toute plainte ou critique sur ce projet de recherche pourra être adressée au Bureau de l'Ombudsman de l'Université Laval :

Pavillon Alphonse-Desjardins, bureau 3320  
2325, rue de l'Université  
Université Laval  
Québec (Québec) G1V 0A6  
Renseignements - Secrétariat : (418) 656-3081  
Ligne sans frais : 1-866-323-2271  
Courriel : info@ombudsman.ulaval.ca

**Copie du** \_\_\_\_\_

Initiales \_\_\_\_\_